

The background of the slide is an aerial photograph of a town, likely L'Isle sur la Sorgue, showing a dense cluster of buildings with terracotta roofs and stone walls. A street with a white car and a yellow crane is visible on the right side. The text 'III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL' is overlaid in the center of the image.

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.1.

LES MODES CONSTRUCTIFS DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE ET LEURS SPÉCIFICITÉS ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES

Le patrimoine bâti d'un lieu résulte des modes constructifs que les générations passées ont mobilisés, expérimentés et fait évoluer pour répondre à leurs besoins en bâtiments en utilisant les ressources naturelles, les connaissances techniques et les savoir-faire dont les gens de l'Art disposaient, tout en mettant en valeur le site dans lequel s'inscrivent les constructions et les volontés de paraître (montrer son pouvoir ou son niveau de vie, son statut social ou économique), les envies du moment (effets de mode) et les canons esthétiques de l'époque (style architectural)...

Comme partout ailleurs, les constructeurs de L'Isle-sur-la-Sorgue ont employé des matériaux locaux comme la pierre sous toutes ses formes, avant la généralisation de composants industriels au XIX^{ème} siècle. Si le recours aux ressources locales est longtemps resté la règle, le choix des techniques reflète souvent le reflet des moyens financiers des propriétaires et de leur volonté d'affirmer leur réussite sociale.

C'est l'ensemble de cet héritage culturel des « manières de construire » qui fonde les spécificités architecturales et techniques du patrimoine bâti de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Les matériaux de construction traditionnels sont essentiellement de provenance locale, parfois régionale : la pierre (pierre de taille, pierre de maçonneries, galet...), le bois (pour le pan-de-bois, les charpentes, les planchers, les chevrons et les voliges...), les liants (terre, plâtre, chaux), les argiles, les ocres...

Les modes constructifs traditionnels sont appropriés aux matériaux locaux. L'édification des murs se fait, selon le cas, en maçonnerie (moellons de pierre hourdés à la chaux et/ou plâtre et/ou terre), en pierre sèche, en pan-de-bois ou en pisé (« tapie »). Les décors de façades mettent en œuvre des enduits, avec diverses finitions possibles, des éléments de modénature et une mise en couleurs appropriée. La toiture est composée de charpentes et de couvertures dont les caractéristiques sont choisies en fonction des besoins et des moyens.

Au-delà d'une simple description des modes constructifs mobilisés à L'Isle-sur-la-Sorgue, ce chapitre ambitionne de montrer que l'acte de bâtir s'inscrit dans un contexte global, environnemental, économique et social, dans lequel la dimension humaine a (doit avoir) toute sa place, tant en terme de savoir-faire que de compréhension des critères de choix et d'intensité sociale. Outre l'économie en transports, construire avec des matériaux locaux implique l'emploi et la spécialisation d'une main d'œuvre locale pour leur extraction, leur préparation et leur mise en œuvre : en terme d'économie régionale, le domaine du bâtiment génère ainsi des revenus locaux (non exportables) pour l'exploitation et la mise en valeur de ressources naturelles prélevées sciemment dans le site.

Démarche de connaissance, préservation et mise en valeur du patrimoine, l'AVAP doit contribuer à renouer avec les savoir-faire des gens de métiers, suggérer de nouvelles vocations et développer des filières professionnelles...



III.1.1.

Des matériaux de provenance locale

Des matériaux de provenance locale

Les modes constructifs de L'Isle-sur-la-Sorgue et leurs spécificités architecturales et techniques sont largement conditionnés par la question de l'approvisionnement en matériaux, et la disponibilité dans l'environnement est étroitement liée à la spécialisation de savoir-faire.

Avant la généralisation de composants industriels au XIX^{ème} siècle, les constructeurs de L'Isle-sur-la-Sorgue comme partout ailleurs ont employé des matériaux locaux, en particulier la pierre sous toutes ses formes. Si le recours aux ressources locales est longtemps resté la règle, le choix des techniques reflète souvent le reflet des moyens financiers des propriétaires et de leur volonté d'affirmer leur réussite sociale.



Un chantier de Beaumes-de-Venise
(Photographie prise en 1980, source ANPST)



BEAUMES-DE-VE... - Exemple d'un bâtiment en pierre crûe

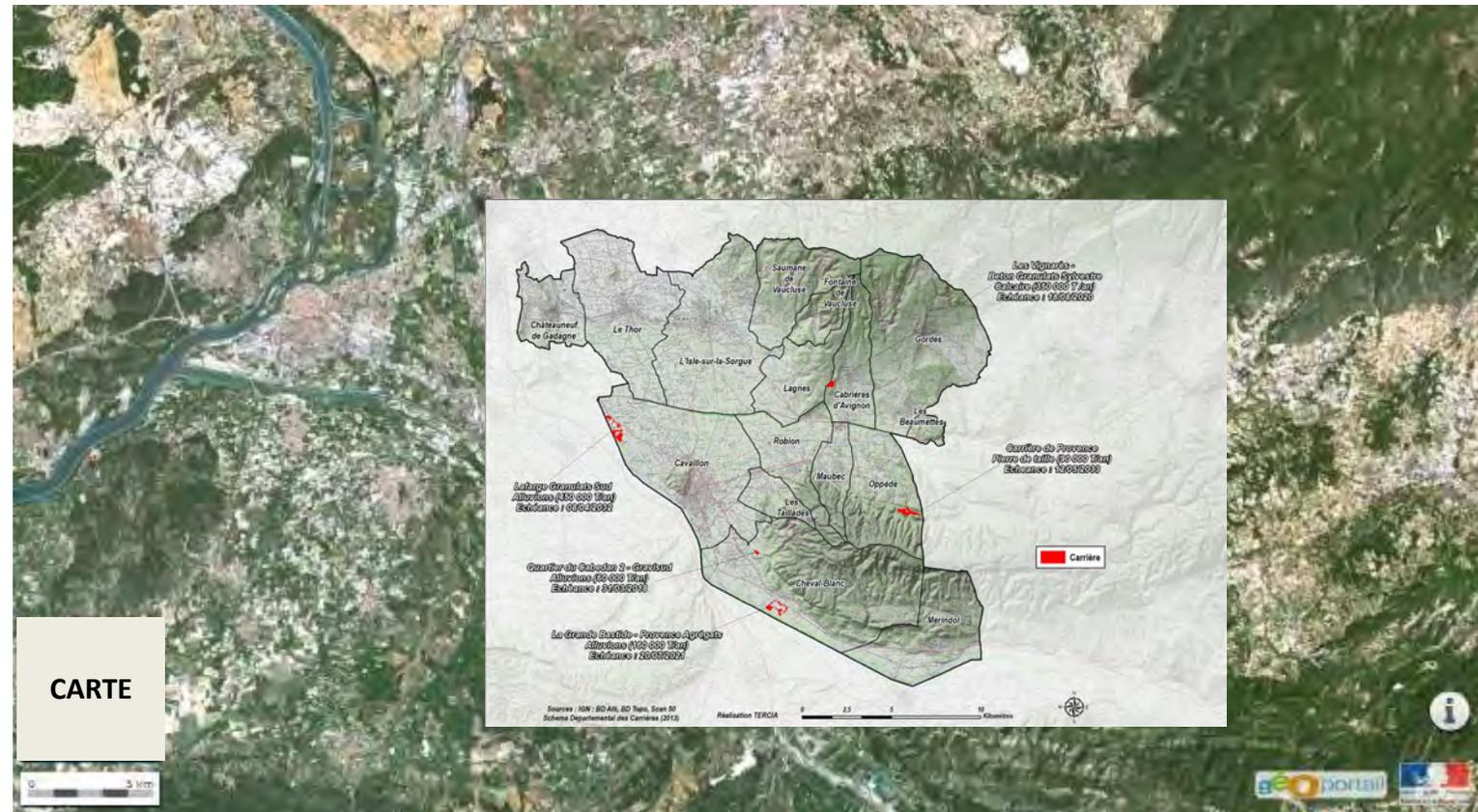
III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS III.1.1. Des matériaux de provenance locale



L'ARRETE (Vaucluse) - Transport des blocs de pierre



Chantier de Beaumes-de-Venise
(Photographie prise en 1980, source ANPST)



CARTE

Carte de la provenance des matériaux constructifs employés à L'ISLE-sur-la-Sorgue

La pierre

Les pierres utilisées en maçonnerie sont le reflet de la géologie du territoire de la commune et des communes proches. Outre les galets et les sables de rivière, la pierre majoritairement utilisée est extraite localement : la molasse calcaire, le grès et le calcaire froid.

La pierre de taille

De tout temps la pierre de taille a été utilisée dans les constructions.

Dès le Moyen-Age, la pierre de taille est réservée aux édifices principaux, telle que la « pierre verte » constitutive des tours résidentielles nobiliaires dont le plus bel exemple est la Tour d'Argent.

Du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle, ce matériau était employé de façon courante pour la réalisation des encadrements de portes et de fenêtres, ainsi que des chaînages d'angle.

Parmi les pierres de taille exploitées dans le Vaucluse, les plus couramment utilisées dans les constructions de l'Isle-sur-la-Sorgue sont les pierres d'origine sédimentaire provenant de Pernes-les-Fontaines, Les Taillades, Estailades, Ménerbes, Oppède, Caromb et Crillon, et la pierre verte de l'Isle-sur-la-Sorgue.

La pierre de maçonneries

La plupart des maçonneries emploient des pierres tout venant. Quelles que soient leur dureté, leur résistance et leurs teintes, qu'elles soient extraites de carrières à partir de bancs repérés pour leur qualité, récupérées par épierrage dans les champs ou extraites par excavation lors de la construction d'un bâtiment, toutes les pierres brutes conviennent. Selon leur taille, les moellons sont utilisés en chaînage ou en boutisse pour les plus gros ; en parement pour ceux de taille moyenne ; en blocage (remplissage) pour les plus petits.

La pierre sèche (calcaire froid)

La technique dite de la pierre sèche emploie la pierre calcaire froide qui constitue le massif des Monts de Vaucluse.

Cette pierre calcaire extrêmement dure est de teinte homogène grise ou blanche. Equarrie ou taillée, elle est rarement utilisée pour l'édification de monuments, mais fréquemment pour les bâtis vernaculaires et les murs de clôture. Elle intervient quelques fois en soubassement en grand appareil de belles demeures, plus fréquemment pour la réalisation de bordures de trottoirs ou caniveaux. Comme toute autre pierre brute, elle est aussi employée en maçonnerie.

Pernes



Ménerbes / Estailades



Les Taillades



L'Isle-sur-la-Sorgue



Caromb OU Crillon



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.1. Des matériaux de provenance locale

La pierre



	Utilisation	Provenance
MAÇONNERIES		
	Moellons de Grès « pierre verte »	L'Isle-sur-la-Sorgue (St-Antoine)
	Pierre calcaire froide	Monts de Vaucluse (quartier Saint-Antoine)
PIERRE DE TAILLE		
	Soubassement Encadrements de baies	Les Taillades (Cavaillon) Pernes-les-Fontaines Estailades (Oppède) Ménerbes Caromb Crillon
	Corniche Bandeaux, etc.	

Provenance des pierres utilisées dans les constructions de L'ISLE-sur-la-Sorgue

III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS
III.1.1. Des matériaux de provenance locale
La pierre



Pernes



**Diversité de provenance des pierres
 selon leur emploi**

Exemple :
 Chapelle des Pénitents Blancs

Ménerbes



Estailades



Les Taillades



Pernes



L'Isle-sur-la-Sorgue



Le bois

Les essences utilisées dans la constructions de l'Isle-sur-la-Sorgue sont :

- le chêne,
- Le pin et autres résineux méditerranéens (présents en Monts de Vaucluse),
- Le peuplier et le frêne (arbres d'eau) ?

Le pan de bois

Il s'agit généralement de chêne...

Les charpentes, chevrons & voliges

Les planchers & les plafonds



L'observation des « dessous » de soustets montre l'emploi de :

- Poutres équarries + poutres / solives / chevrons de sciage
- Rondins = poutres non équarries (qui permettaient d'éviter de faire intervenir OU d'apporter le bois à une scierie),



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.1. Des matériaux de provenance locale

Le Bois

Les cannes de Provence

Une autre ressource naturelle d'origine végétale a été utilisée dans la construction : la Canne de Provence (*Arundo donax*). La souplesse relative de sa tige était compensée par sa bonne résistance à la compression et par son emploi en plusieurs épaisseurs ou fagots.

Ainsi la canne de Provence a pu être utilisée pour suppléer aux planches de coffrage dans l'édification de voûte en blocage de maçonnerie, comme en témoignent les empreintes dans le mortier visibles sur l'intrados.



Emprunte de tiges de Canne de Provence sur l'intrados d'une voûte de cave
Parcelle CP 746 (rue Roumanille)

Les ocres

Employés depuis la Préhistoire pour l'ornementation, les ocres sont des pigments minéraux naturels. Ils offrent une large gamme de teintes : beige, jaune pâle, jaune vif, jaune d'or, orangé, rouge-sang, rouille, violet, beige brunâtre, brun noirâtre, etc.

D'importants gisements dans le Vaucluse

Le département de Vaucluse recèle dans son sous-sol d'importants gisements d'ocres, les plus importants de France, qui ont fait l'objet d'une exploitation très poussée à partir du XIX^{ème} siècle.

Dans le Vaucluse, des dizaines de sites ocriers sont connus depuis le XVIII^{ème} siècle (TRIAT, 2010). Les gisements d'ocres sont situés dans :

-le bassin d'Apt sur les communes de Goult, St-Pantaléon, Roussillon, Gargas, St-Saturnin-les-Apt, Villars, Apt, Gignac et Rustrel,

- le bassin de Mormoiron (arrondissement de Carpentras), sur les communes de Villes-sur-Auzon, Bédoin, Flassan et Mormoiron.

Les ocres exploitées en Luberon sont d'origine latéritique. Les sables ocreux des Pays de Vaucluse (bassin d'Apt et Mormoiron) se situent géologiquement entre des dépôts marneux marins de l'Aptien (milieu du Crétacé, -100 millions d'années) et des dépôts sableux continentaux de l'Ere Tertiaire.

La diversification de l'activité de production ocrière

LOCCI (1993) situe le début de l'exploitation de l'ocre en Vaucluse entre 1780 et 1785 lorsque Jea-Etienne Astier, habitant de Roussillon, redécouvre les propriétés des terres jaunes et rouges de sa région et leurs pouvoirs inaltérables. Avec lui est née une nouvelle industrie. Mais il faudra attendre la fin du XIX^{ème} siècle pour une exploitation industrielle de l'ocre.

En 1885, 12 carrières s'ouvrent à Rustrel et 22 à Gargas. La création de la ligne de chemin de fer d'Apt à Cavaillon a certainement favorisé l'essor de cette industrie et largement facilité l'approvisionnement des chantiers dans la région.

En 1892 était recensé un Fabricant d'ocres à 'L'Isle : l'entreprise Rousset frères.



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.1. Des matériaux de provenance locale

Les ocres

Gisements naturels d'ocres

Colorado Provençal (Rustrel, Vaucluse)



L'origine des pigments naturels

Les ocres peuvent provenir de trois phénomènes géologiques (TRIAT, 2010) :

- Origine métallogénique : le pigment ferrugineux est créé par minéralisations dans les massifs anciens (oligiste, hématite...) ;
- Origine volcanique : cristallisation hydrolyse des minéraux riches en fer après épanchement, vieillissement, altération météorique de surface ou hydrothermale
- Origine latéritique : la dégradation des roches anciennes sous les climats tropicaux produit un épais manteau d'altération, reconnaissance à sa couleur rouge des sols et à la poussière ocre qui envahit les paysages : la « latérite ».

A ces trois s'ajoutent deux autres origines possibles :

- Origine microbologique : un mécanisme de bio-minéralisation faisant intervenir une bactérie, engendre des ocres naturelles ;
- Des techniques industrielles, purement chimiques, qui procurent des pigments artificiels, dérivés de transformations minérales, au cours du traitement de divers minerais (dans ce cas, il s'agit de sous-produits d'une technologie industrielle axée sur d'autres productions).

Les liants

Le territoire de L'Isle-sur-la-Sorgue dispose de ressources abondantes en calcaire (Monts de Vaucluse) et en gypse (secteur des Gypières) qui ont permis une production de chaux et de plâtre, principaux liants du bâti ancien. Cette activité a été tout à fait déterminante, tant du point de vue de l'économie locale que des spécificités architecturales et des modes constructifs locaux. En résulte une spécialisation artisanale et industrielle de production de chaux et de plâtre, dont témoignent les vestiges de plusieurs fours.

La terre

Traditionnellement, dans les constructions paysannes de la plaine alluviale, la terre relativement argileuse était le liant le plus utilisé, pour monter les murs en maçonneries de moellons de pierre.

Le plâtre

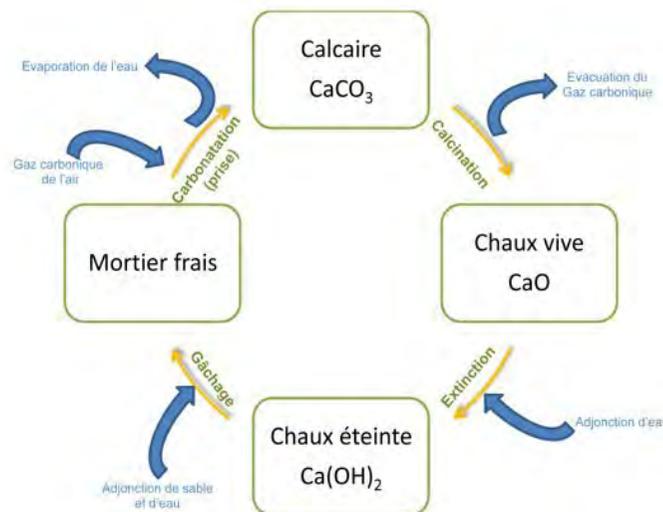
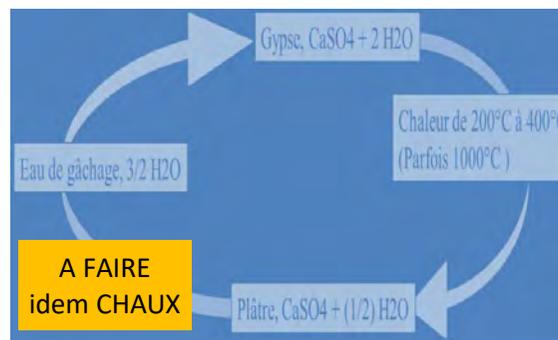
Après cuisson entre 120 et 160°C, le gypse forme du plâtre. Le plâtre artisanal présente des qualités très supérieures au plâtre industriel basique car il est composé d'une diversité de stades de déshydratation du gypse qui lui confère une grande résistance (MOULIS & BERTONE, 2015). Cette spécificité permet son emploi en revêtement et en décors extérieurs (façade, modénature), particulièrement abondant à L'Isle-sur-la-Sorgue.

Tandis que le plâtre gros (blanc, rose ou gris) est utilisé en maçonnerie, le plâtre fin est utilisé en revêtement intérieur pour son caractère ignifuge, sur maçonnerie et bois, ou en gypserie décorative pour sa facilité à moulurer ou sculpter des formes.

La chaux

Produite par cuisson du calcaire, on distingue 2 catégories de chaux.

- **La chaux aérienne** est produite par calcination à 900°C d'un calcaire relativement pur (CaCO_3). La chaux vive obtenue (CaO) est éteinte par ajout d'eau pour obtenir un matériau exploitable pour la réalisation d'un mortier. Avec un excès d'eau, on obtient une chaux en pâte. En contrôlant l'apport d'eau, on obtient une poudre : la fleur de chaux (Ca(OH)_2). L'opération de prise du mortier se déroule au contact de l'air pour se transformer à nouveau en calcaire.
- **La chaux hydraulique naturelle** est produite par calcination à haute température (800 à 1200°C) d'un calcaire contenant de la silice ou de l'alumine. En présence d'eau, ce composé va former un hydrate insoluble : on parle alors de prise hydraulique du mortier.



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS III.1.1. Des matériaux de provenance locale **Les liants**



Le ciment

L'invention du ciment au XIX^{ème} siècle, l'industrialisation et le développement des transports ont favorisé son utilisation massive.

Au début du XX^{ème} siècle, le ciment est apprécié pour ses qualités de prise rapide et de très grande résistance. Sur les chantiers, le ciment revêt une image de la modernité et supplante alors la chaux blanche, image d'un passé révolu.

Il aura fallu plus d'un demi-siècle pour comprendre que sa grande dureté et son manque de porosité rendent néfaste son utilisation pour l'entretien et le ravalement du bâti ancien.

Les éléments de terre cuite :

tuiles, briques, parefeuilles, carreaux & carrelages

Certaines ressources naturelles servent dans la construction une fois transformées. C'est le cas des certaines argiles qui conviennent à la production d'éléments de terre cuite, tels que les tuiles, briques, parefeuilles, carreaux & carrelages.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, existait une tuilerie & briqueterie à Saint-Antoine ; en 1892, sont recensées trois tuileries-briqueteries L'Isle-sur-la-Sorgue : Fr. Boudin, Rouanet & Ruy. Par ailleurs, plusieurs fabriques sont situées dans les environs, suggérant des facilités dans l'approvisionnement de ces produits.

Briqueteries & tuileries

Les briqueteries et tuileries étaient le plus souvent installées à proximité des gisements d'argile. En 1817, une cinquantaine de carrières alimentent les usines de Bédoin, Mormoiron, Apt et Bollène. En 1876, on dénombre une vingtaine de fabriques sur ce secteur élargi. Une quarantaine de briqueteries est recensée en 1926, dont la briqueterie du Comtat à Vedène, construite à la fin du XIX^{ème} siècle, qui exploitait les argiles de deux quartiers de la commune. Dans la région d'Apt, de nombreuses usines ont exploité les gisements d'argiles de très bonne qualité. Au début du XX^{ème} siècle, une vingtaine d'ateliers produisaient soit de la poterie et de la faïence, soit des matériaux nécessaires pour le bâtiment : briques, tuiles, carrelages. La production s'est largement diversifiée, notamment vers la production de carrelages de terre cuite, carrelages en terre cuite émaillée et en panneaux décoratifs.

Fabriques de carrelages

LOCCI (1993) indique que les fabriques de carrelages sont peu nombreuses au XIX^{ème} siècle, les principaux centres de production étant Apt, Orange et Bollène.

L'industrie du carrelage se développera en Vaucluse après l'entre-deux-guerres avec la production de carreaux-ciments. Parmi les grandes fabriques de carrelages vauclusiennes, la Fabrique de carrelages François Dame, située à Avignon, route de Montfavet, est remarquable par ses dimensions correspondant à son volume de production.



Usine d'Argès à l'Isle-sur-la-Sorgue (Carte postale)



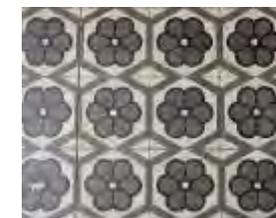
III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.1. Des matériaux de provenance locale

Les éléments de terre cuite



La commune d'Argès à l'Isle-sur-la-Sorgue (Carte postale)



La fabrique de carrelages François Dame (Carte postale)



Intérieur de la fabrique de carrelages François Dame (Carte postale)



III.1.2. Des modes constructifs appropriés aux matériaux locaux

Les maçonneries

Les murs en maçonneries

Les constructions de L'Isle-sur-la-Sorgue ont généralement une structure en maçonnerie de moellons ; cette structure correspond aux murs maîtres, extérieurs ou intérieurs (murs de refends) qui supportent les charges.

Les maçonneries de moellons de pierre calcaire ou de galets sont montées au mortier de terre, de chaux et/ou de plâtre. Les pierres brutes ou grossièrement équarries de dimensions variées sont parfois combinées entre elles, formant des maçonneries hétérogènes. Les parements intérieurs et extérieurs du mur sont dressés de manière à ce qu'ils présentent une bonne planéité et que le mur ait une épaisseur homogène. Pour ce faire, les moellons de parement présentent une surface plane. Entre les deux parements, le remplissage du mur (blocage) se fait avec du tout-venant.

Pour une résistance et une cohésion suffisantes, les murs des constructions rurales modestes sont souvent de grande épaisseur afin de compenser la faible quantité de liant incorporé dans le mortier des joints, la chaux ou le plâtre étant relativement coûteux. L'épaisseur peut dépasser 100 cm à la base et a rarement moins de 40 cm en partie supérieure.

Depuis quelques décennies, un effet de mode a cherché à donner une valeur esthétique aux matériaux naturels, entraînant une forte tendance au « décroûtage ». Ce type d'intervention présente une fausse image du bâti ancien, traditionnellement protégé et/ou présenté avec un enduit...



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS
III.1.2. Des modes constructifs appropriés
Les murs



La pierre sèche

La maçonnerie de pierre sèche est constituée de pierres brutes empilées sans mortier, stabilisées les unes par rapport aux autres par leur forme et leur poids. La pierre employée est le calcaire froid formé à l'ère secondaire (jurassique ou crétacé) qui constitue le massif des Monts de Vaucluse. Ce calcaire se fragmente naturellement par dalles ou plaquettes d'une épaisseur variable (5 à 10 cm), avec des faces anguleuses plus ou moins régulières.

Les pierres employées sont extraites des collines à partir de bancs rocheux repérés pour leur qualité et/ou leur facilité à être débités en couches plus ou moins épaisses. Elles peuvent provenir aussi de l'épierrage des champs ou plus simplement de l'excavation lors de la construction du bâtiment. Selon leur taille, les moellons de pierre sont utilisés en chaînage ou en boutisse pour les plus grands, en parement pour ceux de taille moyenne et en blocage pour les plus petits.

La pierre sèche est généralement réservée aux cabanes et bergeries et autres dépendances agricoles, ainsi qu'aux maisons les plus élémentaires et modestes du secteur du territoire dans lequel la pierre calcaire se trouve en abondance. Cette technique est également très répandue pour l'édification de murs de clôture. Composée par les côtés des pierres brutes, la surface du mur est relativement irrégulière.

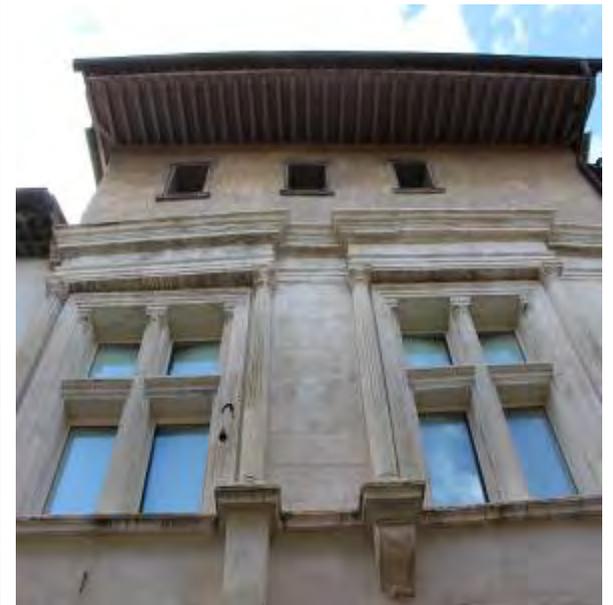
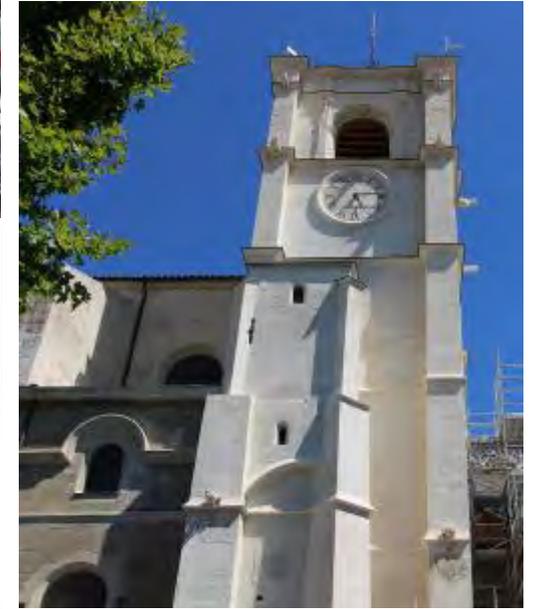
Les murs en pierre de taille

Les murs en pierre de taille sont assez rares à L'Isle-sur-la-Sorgue : du fait de la cherté du matériau et du coût des savoir-faire des tailleurs de pierre indispensables à leur mise en œuvre, ils sont présents essentiellement dans les édifices monumentaux les plus prestigieux :

- Les **édifices religieux** tels que la Collégiale Notre-Dame-des-Anges, les chapelles (Pénitents Bleus, Pénitents Blancs...) et les autres églises de la ville, ainsi que les institutions religieuses prodiguant des soins (Hôtel-Dieu, Charité...);
- Les **édifices du pouvoir civil** et/ou les **habitations des notables**, tels que les Tours Résidentielles médiévales, les Hôtels Particuliers des XV-XVI^{ème} siècle, les Hôtels particuliers des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle...
- Les **éléments de défense**, tels que les remparts, portes et ponts...



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS
III.1.2. Des modes constructifs appropriés
Les murs



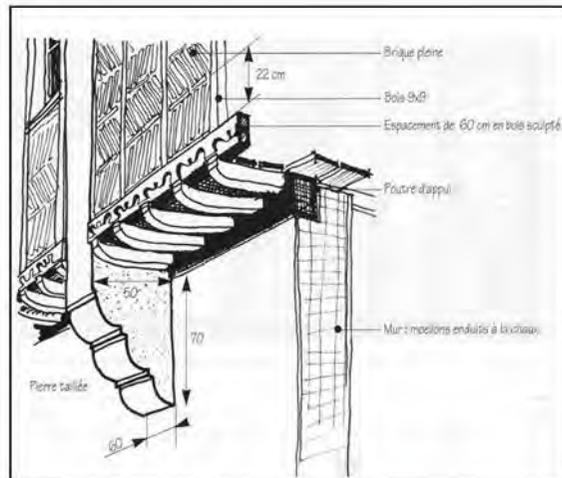
Le pan-de-bois (ou Colombage)

Courante au Moyen Age, la construction en pans de bois combine une armature de bois (chêne) garni de torchis (mélange de terre, d'argile et de paille), parfois associé à un autre matériau (briques, galets, pierre). Mode de construction privilégié de la ville du Moyen Age, la technique du pan de bois (ou colombage) s'est rationalisée au fil du temps. Néanmoins les principes ont toujours force de loi, émanant de savoir-faire particuliers : ossature-bois, report de charge...

L'ossature en bois

Le bâti à pan de bois est organisé comme un empiement de boîtes. Le colombage constitue l'ossature porteuse, soumise à des efforts de compression importants. Chaque immeuble est constitué de travées en charpente presque identiques, avec des poutres partant d'une façade à l'autre et formant un encorbellement sur rue qui permet un gain de surface habitable dans le tissu dense de la ville médiévale.

La coupe ci-dessous présente le principe de l'encorbellement sur poutres armées, qui structure vraisemblablement l'Hôtel de la rue Raspail (illustration extraite de l'ouvrage consacré aux charpentes méridionales (E. BOUTICOURT, 2007)



La maison médiévale à pan de bois se caractérise par :

- une volumétrie modeste d'1 ou 2 étages, avec des hauteurs d'étages relativement faibles,
- une façade principale sur rue, souvent remaniée ultérieurement,
- une absence d'organisation en travée de la façade, les percements étant fonction de l'organisation intérieure,
- une nette prédominance des pleins (parties maçonnées) sur les vides (fenêtres et portes), le décor se limitant à des encadrements de baies en pierre de taille ou en bois moulurés.



Pour se différencier, les maisons de notables comportent souvent des éléments de façade ouvragés, le plus souvent en bois sculpté et briques : ainsi appuis de fenêtres, encadrements de portes ou appuis de refends participent au décor des façades.

Les solives et corbeaux, témoins historiques de l'architecture

Les maisons médiévales se singularisent par divers éléments spécifiques des époques, notamment les abouts de solives et les fenêtres et menuiseries.



Datation par l'A.B.F. Tarn / Graulhet (Tarn) - Cahier du Patrimoine n°7

Le remplissage du pan de bois

En principe, ce remplissage ne participe pas à la solidité du bâti ; il joue en revanche un rôle de triangulation de la façade, notamment en cas de problèmes sur les pièces de bois.

Le plus souvent destiné à être enduit, le pan de bois est fragile. Seuls un appareillage soigné et décoratif de briques (chevron, arête de poisson...) et le positionnement des encadrements d'ouverture dans un seul plan renseignent sur l'intention originelle du constructeur de le laisser apparent.

Le pisé, appelé localement « *tapie* »

Ressource abondante dans les secteurs de plaine, la terre constitue un matériau de construction particulièrement bien adapté pour bâtir des corps de fermes, autres habitations et dépendances agricoles dans les campagnes L'Isloises.

Un mode constructif important en Provence

Dans la plaine Comtadine, outre la toponymie qui confirme l'abondance des constructions en terre massive, sous diverses formes du terme occitan *tapia* : la Tapy (Monteux), la Tapie (Cavaillon), La Tapiale (Sarrians), de nombreuses fermes et domaines agricoles édifiés en pisé ont été repérés à Chateaufort-de-Gadagne et Pernes-les-Fontaines notamment. *Une telle étude reste à poursuivre sur les écarts des campagnes de L'Isle-sur-la-Sorgue.*

La construction en pisé semble une des plaines de Languedoc-Roussillon et de Provence, particulièrement courante dans la Provence Rhodanienne, comme l'ont montré CHAZELLES & F. GUYONNET (2007). Ce mode constructif (qui reste à renseigner) fait partie intégrante des spécificités techniques et architecturales des campagnes de L'Isle.

Un mode constructif courant au Moyen-Age

A travers l'étude de plusieurs découvertes archéologiques, C.A. de CHAZELLES & F. GUYONNET (2007) ont montré l'importance de la construction de la terre crue dans le secteur de Carpentras, et plus largement dans le Comtat Venaissin, où les gisements en pierre à bâtir sont pourtant nombreux et peu éloignés.

La terre représente pour les bâtisseurs provençaux du Moyen-Age un moyen de bâtir à moindre coût et dans des délais brefs. Les recherches sur la ville de Carpentras, entre autres (GUYONNET, 2012) ont montré le caractère exclusif de cette technique de construction dans les quartiers de faubourgs dont le développement correspond à une phase d'expansion urbaine au XIII^{ème} siècle.

Malgré l'absence de vestiges attribués à la période entre la fin du Moyen-Age et la période moderne (XV^{ème} - début XVIII^{ème} siècle), divers textes d'archives, confirment la conservation des procédés de construction à base de terre crue en Provence occidentale.

Ferme en Pisé dans la plaine Comtadine Commune de Pernes-les-Fontaines



Granette



Les enduits et leurs finitions

Les décors de façades les plus couramment mis en œuvre sont les enduits de plâtre, de chaux ou de plâtre et chaux.

Les techniques employées pour le revêtement des façades permettent de distinguer trois qualités de finitions des ouvrages.

Les **finitions traditionnelles** désignent des techniques locales, conditionnées par les ressources et les commodités d'approvisionnements : l'utilisation de matériaux pas ou peu transformés.

Plus élaborées, les **finitions historiques** se caractérisent par le rôle remarquable qu'elles ont dans l'expression architecturale d'un bâtiment: le choix des matériaux, la qualité de la mise en œuvre, l'expression d'une création stylistique.

Les **finitions contemporaines** sont plus standardisées : composées de matériaux industriels ou de synthèse, elles sont rapportées sur les supports anciens avec des aspects caractéristiques (enduit à la "tyrolienne", peinture au silicate) et des effets de mode (faux appareil de pierre, joints de chaîne d'angle, soubassement...).

Selon la qualité de leur aspect et la nature et l'emplacement de la façade, leur conservation ou leur restauration peut être envisagée.



Un enduit trop « moderne » banalise le bâti ancien



Dégradation laissant voir le grillage d'accrochage



Brillance confirmant l'emploi de résines !

Les matériaux promettant une prise rapide de l'enduit appliqué, voire projeté en couche épaisse, sont fortement chargés en résines et autres adjuvants... Si l'aspect de leur finition est passable, leurs effets sur les maçonneries est en revanche désastreux...

III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS III.1.2. Des modes constructifs appropriés *Les décors de façade*

Privilégier la conservation des enduits anciens

Il est fortement préférable de privilégier la conservation des enduits anciens du fait de :

- la généralisation des produits tous-faits,
- La perte des savoir-faire,
- La volonté de faire faire la façade le plus rapidement possible,
- Le recours à des façadiers = applicateurs de produits,
- L'argument (erroné) d'un surcoût pour un enduit traditionnel,

L'intervention sur la façade consiste alors en la mise en œuvre d'un enduit de finition, avec rebouchage des petites fissures et reprise des parties du corps d'enduit éventuellement dégradées.

! ATTENTION ! Mauvais choix techniques s'abstenir !!!

Les mauvais choix entraînent de mauvais effets. La mise en œuvre de matériaux inappropriés aboutit à l'apparition de pathologies, préjudiciable à la présentation de la façade, mais aussi à la pérennité des maçonneries !!!



Trois types de revêtement peuvent couvrir les façades :

- **épais** avec les crépis et les enduits,
- **minces** avec les enduits fins et les stucs,
- **fins** avec les peintures et les badigeons.

LES REVÊTEMENTS ÉPAIS

Ils appartiennent aux catégories des applications historiques ou traditionnelles. Ils diffèrent par la finition des enduits.

finition fouettée : enduits se composant de graves tout-venant (petits graviers, sable et terre) faiblement liés à la chaux vive.
Traditionnellement, le mélange se faisait en éteignant les blocs de chaux vive dans le tas de graves humides, pour obtenir une pâte de mortier souple. Le serrage de l'enduit au bouclier, rendu difficile par la présence des gros granulats imposait une application projetée ou fouettée à l'aide d'une branche.

finition à la brosse : l'artisan modèle à la brosse un chaulage épais, à frais ou en entretien, et régularise ainsi les traces de reprise.
Cet apport de liant en surface freine efficacement l'érosion des enduits faiblement dosés et obturait les pores de l'enduit, qui devient ainsi moins perméable à la pluie battante.

finition mouchetée au balai : en éliminant les particules grossières, les graves. Dans cette variante plus sophistiquée, la branche ne fouette plus le mur, mais projette le mortier qu'elle porte : le mouvement de l'application donne une certaine irrégularité à la façade et permet d'en masquer les défauts de planéité.

finition talochée : les enduits sont appliqués en plusieurs couches à la taloche. Avec le temps, ils se délavent lentement en laissant apparaître les grains de sable.

finition lavée à l'éponge : les enduits sont appliqués en plusieurs couches à la taloche, puis lavés légèrement à l'éponge afin de faire ressortir (apparaître) les grains de sable, à la manière d'une usure naturelle sous les intempéries et les effets du temps, plus lente.

III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.2. Des modes constructifs appropriés

Les décors de façade



**Finition talochée,
puis lavée à l'éponge (CP 1034)**



LES REVÊTEMENTS MINCES

Les enduits et les stucs minces sont des finitions très utilisées pour leur raffinement. Ils nécessitent une certaine maîtrise et un grand soin: leurs applications à plusieurs passes, en couches fines, de pâte de chaux et de poudre de pierre peuvent assurer les décorations murales intérieures ou extérieures.

L'éclat des colorations vives ou la blancheur lumineuse de la chaux, l'aspect glacé de leurs surfaces brillantes, la transparence des matières superposées, rendent leurs emplois très compatibles avec les ouvrages de rénovation et de restauration du bâti ancien, et s'adaptent aux réalisations plus contemporaines.

LES REVÊTEMENTS FINS

Ils interviennent dans la mise en couleur des façades, voire dans l'ornement (décors peints).

Les laits de chaux

Les peintures à la chaux sont à base de chaux éteinte, d'eau, de pigments minéraux ou terres colorantes, de charges et d'ajouts naturels pour en améliorer les performances. Se présentant sous forme liquide, pâteuse ou pulvérulente, elles sont toujours appliquées à la brosse, par couches croisées, la dernière filée de haut en bas. Les laits de chaux désignent des mélanges de chaux et d'eau, colorés ou non, destinés à être appliqués sur des subjectiles à base de chaux ; ils sont appliqués à l'aide de brosse sur des parements minéraux (enduits, pierre). Suivant la dilution du lait de chaux, on distingue (en ordre de dilution croissante) :

Le chaulage est formé d'un lait de chaux très épais généralement blanc destiné principalement aux usages agricoles ;

La collature est un lait de chaux épaissi d'une charge minimale (poudre de pierre, talc...) appliqué à la brosse et fermé à l'outil ;

Le badigeon est un lait de chaux généralement coloré destiné à être appliqué sur des parements enduits, parfois de pierres taillées. Il est masquant et atténue la texture du support.

L'eau forte, encore appelée **détrempe à la chaux**, est un badigeon dilué qui permet des poses de couleur plus saturées ; son caractère dilué lui donne un aspect plus aquarellé, plus transparent, sans atténuer la texture du support. Par l'apport de chaux en surface, elle est également employée pour protéger les pierres de taille (encadrements, modénature).

Les patines, du fait de leur très grande dilution, ont des propriétés de transparence qui justifie leur usage essentiellement pour homogénéiser des parements minéraux.



Badigeon d'ocre

CP 323 (rue Denfert-Rochereau)

AVANT



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.2. Des modes constructifs appropriés

Les décors de façades



Badigeon d'ocre-rouge sur enduit plâtre

CP 323 (rue Denfert-Rochereau)

APRES

Patine très claire sur corps d'enduit

Eau forte d'ocre-jaune sur pierre de taille

CP 860 (Château des Névens)

Eau forte sur pierre de taille

CP 1100 (rue Ledru-Rollin)



Les peintures organiques

Ces peintures, appliquées par les peintres, sur les échafaudages du charpentier ou du maçon, sont formulées selon les techniques de peintures décoratives à l'huile ou à la détrempe :

- **les peintures à la colle**, d'os, de peau, à la farine de poisson sont surtout employées sur les bâtiments du XVIII^{ème},

- **les peintures à l'huile**, chaulée, ou au blanc broyé sont fréquentes sur les façades XIX^{ème},

- **les peintures à la caséine lactique**, mélangée à la chaux, sont plutôt utilisées sur les façades peu exposées à l'humidité : cours intérieures, escaliers.

L'ensemble de ces peintures sont formulées différemment aujourd'hui. La restauration à l'identique impose souvent de connaître l'emploi et l'approvisionnement des matériaux.

Les peintures au silicate

Les peintures au silicate disponibles sous forme de couleurs prêtes à l'emploi participent aux colorations de la fin du XIX^{ème} et début du XX^{ème}. Elles se choisissent alors dans les nuanciers des fabricants.

Ce choix dans un nuancier standard, combiné à l'abandon progressif des pratiques de formulation des teintes sur chantier, fait perdre toute référence aux teintes des matériaux locaux et aux colorations antérieures.

Ces peintures ont été utilisées par engouement pour la nouveauté sur toutes sortes de supports : pierres, briques, bois... **Avec le temps, elles se sont révélées irréversibles :**

leur application est proscrite sur la pierre calcaire, elle peut surtout être envisagée sur les enduits hydrauliques.

Saturation des teintes
des peintures chimiques...



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS

III.1.2. Des modes constructifs appropriés

Les décors de façades



Variabilité des teintes
des enduits à la chaux...



Evolution des modes relatives aux finitions

Les finitions rencontrées sont, par ordre chronologique :

- des enduits lissés à la truelle peints à la chaux, de l'époque médiévale jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle,
- Quelques jettis au balai sur les façades composées, entre le XVI^{ème} et le XIX^{ème} siècle,
- Quelques enduits de plâtre et chaux, à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle,
- Les finitions des cimentiers, à partir de la fin du XIX^{ème} siècle : enduits talochés, grattés avec moulures au gabarit et gravures dans le mortier frais. Des panneaux de tyroliennes teintés dans la masse à la période Art Déco rappellent la texture des jettis.

Les décors de façades

Les éléments de modénature

A L'Isle-sur-la-Sorgue, les décors de façades les plus abondants sont des éléments de modénature qui contribuent à « animer » la façade principale sur rue. Encadrements de baies, bandeau ou corniche, ces décors peuvent être de plusieurs natures :

Modénature en pierre

Le choix de la pierre de taille est choisie en fonction de sa granulométrie, sa dureté ou au contraire sa tendreté (assurant une relative facilité à être sculptée) et sa couleur.

Les appareils en pierre de taille étant peints à la chaux jusqu'au XIX^{ème} siècle, les éléments de modénature en pierre sont également protégés par un badigeon ou une eau forte, qui leur apporte du calcin et homogénéise leur teinte.

NB. Dans bien des cas, un nettoyage préalable est indispensable pour débarrasser la pierre de tous lichens, algues ou mousses. Il convient pour cela d'opérer un nettoyage à la brosse manuelle (le microsablage est fortement déconseillé, car trop corrosif pour la pierre).

Modénature en plâtre

De très nombreux encadrements de baies en méplat (porte, fenêtres) et les bandeaux qui donnent l'effet de relief recherché.

Enduit de façade avec encadrement de fenêtre en : ensemble réalisé au plâtre. Badigeon de chaux, ocre rouge

Modénature en enduit

Conformément à leur rôle de présentation, les enduits peuvent intervenir dans le décor des façades, par opposition de texture et finitions d'accompagnement. On les trouve sur l'architecture de commande, en façade principale d'habitation, mais aussi sur les immeubles plus modestes.

Le décor peut résulter d'un enduit texturé contrastant avec le bandeau lisse et blanc qui encadre la façade et les fenêtres.

CP 324 (rue Denfert-Rochereau)



Au début du XX^{ème} siècle, le ciment prompt naturel est apprécié pour ses qualités de prise rapide et de résistance, permettant la réalisation de décors sculptés. Bien souvent, il est employé pour réaliser l'enduit du soubassement. Ci-contre, il est associé au faux appareil au mortier de chaux texturé contrastant avec les bandeaux lisses et plus clairs.



Parcelle CP 362, 37 rue Denfert Rochereau



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS III.1.2. Des modes constructifs appropriés *Les décors de façade*



CP 323 (rue Denfert-Rochereau)



Motif de goutte
réalisé en plâtre

Bandeau en méplat
en plâtre

FOCUS sur les gypseries : la préciosité des décors intérieurs en plâtre

Les importants gisements de gypse sur les hauteurs de Saint-Antoine sont à l'origine du développement spectaculaire de la mise en œuvre et de l'industrie du plâtre. Dès le XIV^{ème} siècle, les « gypiers » l'islois exportent du plâtre sur les nombreux chantiers de l'Avignon pontificale. C'est un matériau récurrent dans les constructions et les arts décoratifs à l'Isle jusqu'au début du XX^{ème} siècle (LAFARGE, s.d.).

On dénomme « gypseries » tous les ouvrages en plâtre massif réalisés en trois dimensions in situ, par conséquent distincts du carton-pâte ou du staff (PUISAIS, 2005). Ce terme désigne des réalisations faites avec du gypse (roche à plâtre), travaillées directement en place (et non rapportées) selon plusieurs mises en œuvre : coffrées à l'aide d'une matrice, moulées, tirées à l'aide d'un gabarit, ou encore sculptées puis ciselées.

Les décors en gypserie se sont généralisés au XVIII^{ème} siècle, suscitant une mode. Les gypseries se retrouvent ainsi dans des bâtiments très différents, depuis les établissements religieux et les hôtels particuliers jusqu'aux habitations plus modestes.

Dans le Vaucluse, il existe une utilisation massive du plâtre dans la construction locale dès le Moyen Âge. L'importance de ce matériau dans les chantiers médiévaux commence à être évaluée grâce aux études archéologiques (F. GUYONNET, 2011). Celles-ci ont révélé de nombreuses traces d'ouvertures en plâtre (baies à croisillon, portes, etc.) datées des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, ainsi que des éléments décoratifs contemporains.

Dans l'îlot de la Tour d'Argent a été découvert un plafond à entrevous du XV^{ème} siècle. D'une surface d'environ 20 m², il est constitué d'entrevous de gypseries, réalisés selon une technique médiévale décrite par M. MASSON-LAUTIER (2016) : moulés dans la masse après avoir été coulés dans un coffrage placé entre deux solives. Ils présentent un profil légèrement arrondi.

Son étude sur les gypseries en Provence montre qu'à la fin du Moyen Âge, coexistent deux techniques de décoration des plafonds : les plafonds de bois, peints, connus et étudiés ; les plafonds à ossature bois et décoration de gypserie en entrevous, peut-être (et même sans doute ?) également polychromés. À cela s'ajoute un autre type de décor (à l'état d'hypothèse : la frise murale, peinte ou en bas-relief de gypserie, placée en haut des murs, immédiatement sous le plafond, au-dessus des tentures dont les murs des demeures médiéva-



Rosace de plafond - CP



Plafond en plâtre du XV^{ème} siècle
(dans la Tour d'Argent)



Plafond de
la Chapelle
des Pénitents
Blancs



Cheminée - La Gasqui



Les décors de façades

La mise en couleurs

La mise en couleur d'une façade ne répond pas (seulement) à un choix esthétique, elle suit des codes et des influences plus ou moins fortes d'un contexte socio-économique. En effet, la mise en couleurs a largement évolué selon les époques, suivant des effets de modes bien souvent directement liés aux possibilités d'approvisionnement en pigments et/ou à leur cherté.

De plus, l'harmonie colorée d'une façade est créée par l'ensemble des teintes des différents éléments architecturaux, de leur contraste et du rapport de leur proportions. La teinte de chaque élément dépend du matériau qui le constitue ainsi que de sa finition : matériau brut, enduit ou peint.

Une analyse sera réalisée ultérieurement pour disposer d'éléments de connaissance sur la **Vérité historique** de la mise en couleurs dans le contexte spécifiquement L'Islois. Il conviendra d'établir dans quelle manière les gisements proches d'ocres (Garags, Roussillon, Rustrel...) a influencé l'usage des pigments naturels dans la ville, selon les périodes de construction et/ou de remaniement du patrimoine bâti, combinées au statut social des propriétaires, la typologie du bâtiment...

Les bandeaux

Lorsqu'ils sont enduits et/ou badigeonnés, les bandeaux soulignant les ouvertures sont de teinte rappelant et inspirés de la couleur des pierres de taille employées pour les encadrements de baies. Ils sont donc toujours plus clairs que le corps d'enduits. Les bandeaux peuvent être :

- Soit saillants, d'1 ou 2 cm (maximum) par rapport au nu de la façade,
- Soit juste teintés.

Les décors peints

Dans la ville, peu de façades présentent des décors peints.

Quelques décors exceptionnels méritent une attention particulière : cadran solaire, trompe-l'œil, enseignes peintes, anciennes ou récentes (inspirées d'anciennes)...



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS
III.1.2. Des modes constructifs appropriés
Les décors de façade

Une analyse-synthèse sera faite ultérieurement pour disposer d'éléments de connaissance sur la **Vérité historique** de la mise en couleurs dans le contexte L'Islois



Vestiges de décors « fausses briques » sur pierre de taille (CP 860—Château Névens)



La toiture

À l'échelle urbaine, le système général des toitures est un composant important de la forme urbaine et ses éléments visibles contribuent à définir l'ambiance de la ville.

Dans la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, la presque totalité des couvertures étaient réalisées en tuiles romaines, dites aussi tuiles canal. Sur certains édifices religieux et habitations aristocratiques (en particulier, les tours nobiliaires), la couverture pouvait en dalles de pierre calcaire.

Déterminée par l'arase des murs de la façade et de refends, la pente était plus importante que norme actuelle exigée pour la tuile canal : comprise entre 30 et 42°, soit une pente de 0,42 à 0,60 m/m.

Support : Les tuiles sont posées de 3 manières possible.

Sur quarton

C'était le support le plus employé pour les constructions modestes.

Le quarton est une pièce de bois équilatérale obtenue en sciant un bois carré, de section d'environ 10x10, en quatre parties. Le bois est souvent le chêne ou le châtaignier.

Economique également utilisé dans les planchers, le quarton est placé en toiture avec un espacement tel que la tuile canal formant la courante viennoise s'emboîtent entre deux quartons. Jouant le rôle de chevrons, les quartons sont établis suivant la ligne de plus grande pente.

Sur voligeage

Le voligeage consiste à poser jointivement des planches (voliges) sur des chevrons carrés ou rectangulaires (8x8 ou 8x9 ou 8x10) préalablement mis en place dans le sens de la plus grande pente. Il sert de support sur lequel les tuiles sont ensuite maçonnées. L'épaisseur des voliges est calculée en fonction de l'écartement des chevrons.

Cette technique est beaucoup plus coûteuse puisqu'elle nécessite un cubage de bois important et parfaitement étanche.

Sur mallons de couvert

Il s'agit de réaliser, une fois les chevrons mis en place avec un espacement approprié, une surface faite de carreaux de terre cuite, appelés « *parefeuille* » ou « *mallon de couvert* ». De 15cm x 35cm, il repose de chevron à chevron. Le mortier adhère bien sur ce matériau.

Cette technique est la plus onéreuse du fait du prix des *parefeuilles*, mais la plus efficace (étanchéité & isolation).

III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS III.1.2. Des modes constructifs appropriés *La toiture*



Une variante L'isloise

Dans certains cas constatés à L'Isle, les voliges sont espacées d'une dizaine de centimètres et un mortier de plâtre vient combler les espaces (reprenant la technique de plancher). Ainsi le support sur lequel les tuiles sont maçonnées consiste en une mini-dalle en plâtre.

Cette variante permet d'économiser du bois (volige) tout en utilisant un matériau produit localement : le plâtre.

Exemple dans l'ilot de la Tour d'Argent.



Les planchers & les voûtes

Généralement intérieurs, les planchers et les voûtes sont visibles sous les passages couverts : les « soustets »

Les planchers sur soustet

Supportés par des poutres en bois (chêne, pin ou peuplier), les planchers font généralement intervenir le plâtre, soit en mortier de hourdage et enduit de protection extérieure, soit en masse dans laquelle sont quasiment ennoyés les lambourdes et chevrons, assurant à la fois inertie thermique et isolation. Ces planchers peuvent concourir au liaisonnement des bâtis.



Souche de cheminée en bois & plâtre

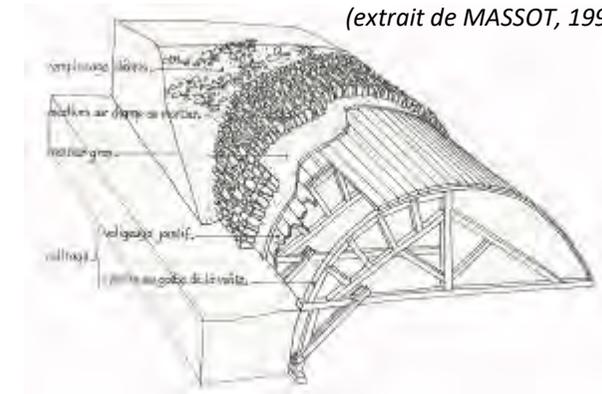


Sol intérieur : Dalle de plâtre sur plancher bois



III.1. LES MODES CONSTRUCTIFS III.1.2. Des modes constructifs appropriés *Les planchers & les voûtes*

Principe de Voûte en blocage de maçonnerie (extrait de MASSOT, 1990)



Les voûtes en pierre

Le mode de construction des voûtes en blocage de maçonnerie est le plus fréquemment utilisé. Il permet de grandes dimensions et une grande solidité, quel que soit le matériau de base employé : moellons bruts, galets, pierres de réemploi... Ce mode constructif permet de réaliser des voûtes en berceau et des voûtes d'arêtes.

Les moellons sont posés à l'équerre de la surface du cintre préalablement hourdée au mortier (plâtre ou chaux) parallèlement à l'axe des parties de voûte. Le sommet est ensuite rempli avec divers matériaux (tuileaux, terre, pierre...) ; les reins sont comblés jusqu'à extradosser de niveau la voûte. L'emprunte des matériaux de coffrage (planches, canne de Provence) est souvent visible sur l'intrados. Une fois décoffrée, on peut également faire apparaître les moellons s'ils ont des dimensions correctes, en repiquant le mortier et en grattant légèrement les joints.





III.2. Les typologies architecturales

Une AVAP met en place des prescriptions appropriées au type d'édifices (selon tenant compte de :

- Les **caractéristiques architecturales du bâti** (c'est-à-dire des éléments et détails architecturaux + composition fonction du style et/ou époque de construction)
- Les **vestiges archéologiques potentiels**,
- La **qualité globale du bâtiment**,
- La **cohérence d'ensemble dans la séquence urbaine**,
- **L'intérêt historique du lieu et/ou du bâtiment**, et particulièrement dans le cas d'une emprise d'anciens ensembles bâtis ayant eu une cohérence architecturale, urbaine et fonctionnelle.

Les prescriptions sont (éventuellement) différenciées selon les types. N'interviennent alors, dans la différenciation des prescriptions : ni la fonction / l'usage du bâti, ni le mode constructif.

Par contre, pour chaque type, il est pertinent de :

- Préciser les caractères particuliers, les traitements généraux et indispensables qui font l'identité du bâti ;
- Lister (non exhaustivement) les principales interventions / mutations qui influent-modifient plus ou moins profondément la présentation.

Dans les modifications qui peuvent aller à l'encontre du respect de la typologie, on peut trouver par exemple :

- remembrement de 2 maisons (parcelles) médiévales et jumelage des façades
- surélévation de 1 ou + niveaux, avec ou sans retrait
- agrandissement des baies par suppression des allèges (transformation de fenêtre en porte-fenêtre) et pose de garde-corps en ferronneries
- retournement de faîtage (un mur-pignon qui devient un mur-gouttereau)
- éventrement du rez-de-chaussée pour l'aménagement de commerces ou d'un garage...

Il est d'ores et déjà tout à fait intéressant de remarquer que ces différents types de bâti, correspondant à des propriétés foncières bien distinctes et un statut social très divers de leurs occupants, font appel aux mêmes techniques de construction et aux mêmes matériaux. La différenciation intervient essentiellement dans l'emprise au sol et les volumes bâtis, ainsi que dans la mise en œuvre de certains détails architecturaux spécifiques (génoises, ferronneries, ornements et décors...).

Les typologies proposées sont encore susceptibles d'évoluer, d'être regroupées et affinées à la suite des analyses et repérages ultérieurs, notamment dans les campagnes.

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Introduction

L'habitat populaire dans la ville intramuros et dans les faubourgs :

- La maison élémentaire / la maison à usage mixte intramuros
- La maison à portique / maison à couvert
- La maison des faubourgs
- La maison de lotissement

L'immeuble de La Juiverie

L'habitat aristocratique (pouvoir civil ou religieux) :

- La tour médiévale résidentielle
- La demeure des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles
- L'hôtel particulier des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles
- La demeure bourgeoise du XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème} siècle
- La villa, pavillon isolé en cœur de parcelle
- La maison de maître du XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème} siècle
- Les « châteaux » de l'Isle : maisons de notable de la fin XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle
- Les couvents, hôpitaux, maisons de bienfaisance des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles
- Les édifices institutionnels du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles

Le patrimoine industriel et édifices associés :

- Les moulins, fabriques et édifices associés intramuros et extramuros
- Les moulins, fabriques et édifices avec roue hydraulique intérieure / extérieure
- Les moulins et fabriques extra muros avec demeure de notables accolée
- Les moulins et fabriques extra muros avec « château » dissocié
- L'habitat ouvrier des sites industriels
- Les moulins, fabriques et édifices associés sans demeure accolée
- Les anciens moulins devenus fabriques
- L'architecture extractive: les fours à plâtre ou à chaux
- Le patrimoine ferroviaire

Le bâti des campagnes :

- L'habitat vernaculaire : Le cabanon & la borie (pierre sèche)
- L'habitat rural & bâtiments d'exploitation : le « mas »
- L'habitat rural & bâtiments d'exploitation : la « grange » des faubourgs du XIX^{ème} et début XX^{ème} s.
- Le domaine agricole aristocratique
- Le domaine agricole des établissements religieux
- L'habitat de villégiature : la bastide aristocratique des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles

L'habitat populaire de ville

C'est la maison élémentaire, celle de l'ouvrier. C'est aussi la maison à usage mixte du paysan, petit artisan ou commerçant. Si la ville concentre les fonctions commerciales, au Moyen Âge elle garde un aspect rural. Les fonctions agricoles trouvent place au rez-de-chaussée : on y entrepose suivant la surface, les outils, charrettes, animaux. L'habitation située à l'étage (pièce commune et chambre) est accessible par un escalier droit puis en vis aux XV et XVI^{ème} siècles. S'il y a cour arrière, on y implante jardinets, basse-cour et écurie. Dans les archives du XVI^{ème} siècle, il est également question de *tinal* (cave à vin).

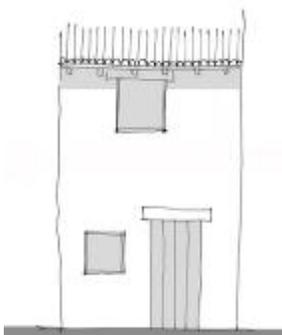
Les parcelles les plus petites sont de 30m², avec une largeur minimale de 3 ou 4m. Le bâti occupe la majeure place de la parcelle. L'implantation est généralement en ordre continu alignée sur la rue, avec une toiture à deux pans dont le faitage est parallèle à la rue. La façade comprend une ou deux travées de fenêtres. Elle est enduite (plâtre ou chaux), sauf pour certains soubassements en pierre de taille. Elle peut présenter un encorbellement au 1^{er} ou 2^{ème} étage, maçonné ou en pan de bois.

Maison élémentaire

La façade comporte :

- au rez-de-chaussée une porte d'entrée avec parfois une petite fenêtre
- à l'étage la fenêtre de la pièce de vie.

Les baies ne sont pas composées entre elles : elles sont implantées en fonction des impératifs fonctionnels.



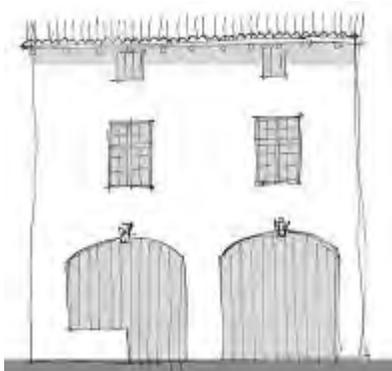
Exemples dans le quartier de Villevieille



Maison à usage mixte de l'artisan, paysan, commerçant

Au rez-de-chaussée : la façade du XVII^{ème} siècle présente une ou deux baies de grande largeur qui donne accès à l'échoppe ou à la remise. La présence d'une porte piétonne donnant un accès indépendant au logement situé en étage. Le dispositif perdure vraisemblablement depuis le Moyen Âge ou la Renaissance.

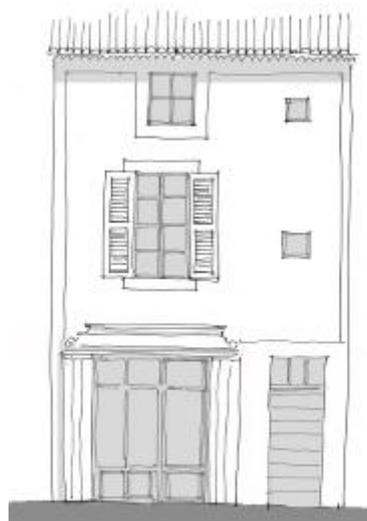
Les baies des portes ont pu être à linteaux de bois ou en arcades (arcs surbaissés ou en anse de panier).



Exemples rue Carnot et rue de la République



Variante début XIX^{ème} siècle : la maison est rehaussée au moins d'un étage ; la porte modifiée pour la mettre au goût du jour ; la devanture en applique remplace l'échoppe médiévale. L'escalier peut générer des petites fenêtres en façade.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Habitat populaire

Les évolutions

La ville se densifiant, les maisons ont été rehaussées, sont passées par-dessus les venelles, les rues, créant des passages ce qui contribue à l'aspect pittoresque.

Ceci particulièrement dans les quartiers les plus commerçants, sur les rues les plus passantes.

Les dérives

Les regroupements de parcelles ont effacé des limites parcellaires.

Le commerce a parfois englobé tout le rez-de-chaussée, s'appropriant la porte d'accès aux étages et condamnant l'usage d'habitation.

Les actions à mener

Conserver la lisibilité de la trame parcellaire, y compris de celles qui ont été effacées.

Asservir les baies commerciales aux édifices, et non le contraire.

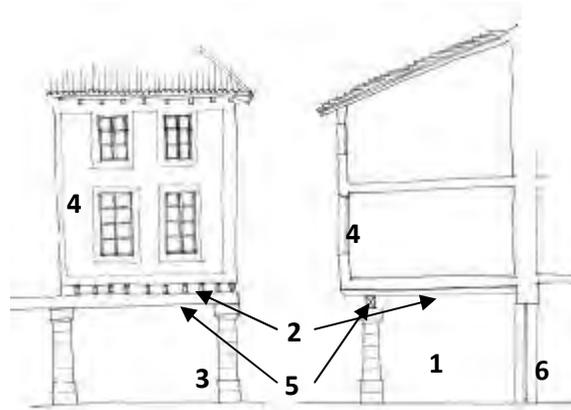
Maison à *portique* ou sur passage couvert parallèle à la rue

Elle trouve son origine dans le sud-ouest, contrée du Comte de Toulouse. Les places des bastides (ou villes neuves) sont bordées de couverts nommés portiques. Dans le vocabulaire de l'architecture, le portique est une galerie couverte au rez-de-chaussée d'un bâtiment ; couvert est un prolongement de l'espace public sous l'espace privé ce qui génère une typologie particulière d'architecture. Les vestiges conservés semblent dater du XVI^{ème} siècle.

Au rez-de-chaussée :

- passage couvert (1) d'une largeur de rue avec prolongement de l'espace public sous le couvert. Plafond en solives bois apparentes avec remplissage en plâtre entre les solives (2)
- du côté place : des piliers de pierre de taille (3), de section carrée portant une façade en pan de bois (4) sur une poutre (5) portant les solives du plancher du premier étage.
- du côté intérieur : façade maçonnée avec devanture commerciale (6) et porte d'entrée de l'immeuble.

Sauf exception, les façades en rez-de-chaussée, comme celle des étages sont alignées sur celles des maisons voisines.



La plupart des maisons à portiques se trouvent sur la place de la Liberté. Environ la moitié ont été reconstruites sans tenir compte de la typologie. On peut imaginer qu'il y avait d'autres maisons que celles-ci (géométrie en plan restant à faire) Le cadastre de 1828 en indique une rue de la Liberté (parcelle actuelle CP 562).



Maison sur *soustet* passage couvert perpendiculaire à la rue

La maison sur *soustet* présente la même particularité que la maison à portique pour ce qui concerne le fait qu'au moins une partie de son 1^{er} étage couvre l'espace public, ou un espace de desserte collectif et privatisé. Elle présente le même type de plancher formant le plafond du passage. Les solives sont posées dans le sens du passage.

En revanche, ce plancher repose :

- en façade sur rue sur des poutres bois portées par des corbeaux de pierre
- en travée intermédiaire souvent sur des arcs diaphragmes médiévaux, comme les planchers de certaines maisons.



Les évolutions

Les reconstructions, les évolutions du confort thermique

Les dérives

Des reconstructions approximatives qui ne présentent plus les caractéristiques initiales avec une perte de qualité architecturale.

Les actions à mener

Penser la qualité des sous-faces des passages couverts : il doit exister une cohérence de technique et d'expression architecturale avec le bâti

L'habitat populaire de faubourgs

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Habitat populaire

La maison en ordre continu , mitoyenne par les pignons

Maison alignée sur la rue

Elle reprend la typologie de la maison de ville intramuros avec une disposition en limite de parcelle avec un faitage parallèle à la rue, ce qui génère une mitoyenneté par le pignon. Elle dispose plus souvent d'un jardin situé à l'arrière de la parcelle.



Avenue Fabre de Sérignan

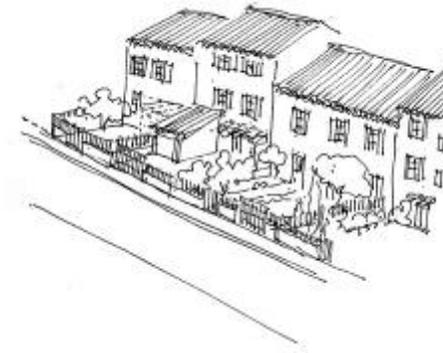


Maison alignée en retrait avec jardin clôturé sur la rue

Les maisons construites en retrait de la limite sur rue, sont alignées entre elles, leur faitage est parallèle à la rue et elles sont mitoyennes par leurs pignons.

Elles comportent deux ou trois travées de façades qui ne sont pas systématiquement ordonnancées.

Des clôtures soignées en limite sur la voie assurent une continuité qui contribue de façon importante à la qualité de la séquence urbaine.



Les évolutions

Évolution des normes thermiques

Les dérives

Façades : créations de baies nouvelles (fenêtres standard, portes de garage), la pose de menuiseries non appropriées, l'isolation thermique par l'extérieur qui rompt l'alignement sur rue.

Clôtures : modifications et retrait des portails et clôtures sur rue

Maison élémentaire

- au rez-de-chaussée une porte d'entrée avec parfois une fenêtre
- aux étages une fenêtre par niveau

Avenue Aristide Briand



Maison à usage mixte

Les rez-de-chaussée accueillent commerces ou petits artisans qui retrouvent les mêmes problématiques que dans la ville intramuros.

Les étages abritent la partie habitation.

Rond point de Ville Vieille



Avenue Fabre de Sérignan (le long de la Sorgue des Jardins)



Route de Caumont



Cours Emile Zola



Les actions à mener

Conserver la lisibilité de la trame parcellaire, y compris de celles qui ont été effacées.

Asservir les baies commerciales aux édifices et non le contraire.

Conserver ou rétablir une continuité des clôtures.

La maison en ordre continu, mitoyenne par les pignons : Cas particulier de la maison de lotissement

Maisons de lotissement :

Exemple de celles du cours Emile Zola, sur la route d'Avignon, semblent avoir été réalisées par un seul constructeur car les détails des encadrements des baies sont les mêmes sans que pour autant leur disposition sur la façade soit systématique. Elles présentent des variations « brodées » sur le même modèle.

Ici les façades nord sur rue composent une séquence urbaine qualitative.



Les maisons dites « de pêcheurs » dont l'alignement résulte d'un lotissement de l'île, avenue des Quatre Otages. Leur particularité tient à leur emplacement : les cours et jardins qui les précèdent sont desservis par des passerelles franchissant le bras de la Sorgue. Les portails sont disposés en limite de l'espace public, avant le franchissement des passerelles. L'ensemble de ces dispositions leur donne un aspect pittoresque important dans l'image de la ville.



Des façades arrière fermées, comportant des vestiges des enduits anciens et des unités extérieures de PAC.



Les évolutions

L'aspect pittoresque des maisons dites « maisons de pêcheurs » leur confère un attrait touristique qui a généré l'installation de commerces là où se trouvaient des jardins privés.

Les dérives

Cas du lotissement homogène : pertes des menuiseries et des autres éléments de second œuvre, perte des modénatures et modifications des ouvertures irrespectueuses de la composition des façades.

Cas des « maisons de pêcheur » : communication exacerbée sur la façade sud et rejet des éléments techniques sur la façade nord

Les actions à mener

Conserver la lisibilité et la qualité des maisons
Soigner les sols et les passerelles qui prolongent l'espace public
Harmoniser les accès aux passerelles et les enseignes

Les immeubles de la Juiverie : une singularité dans la ville intramuros

Si à première vue, les immeubles de la juiverie ne comportent pas de particularités, c'est parce qu'ils ont été très remaniés.

Si les immeubles remarquables et identifiés comme ayant une typologie particulière sont ici décrits, il faut tenir compte du fait qu'il y avait aussi un habitat populaire qui était vraisemblablement d'aspect plus banal.

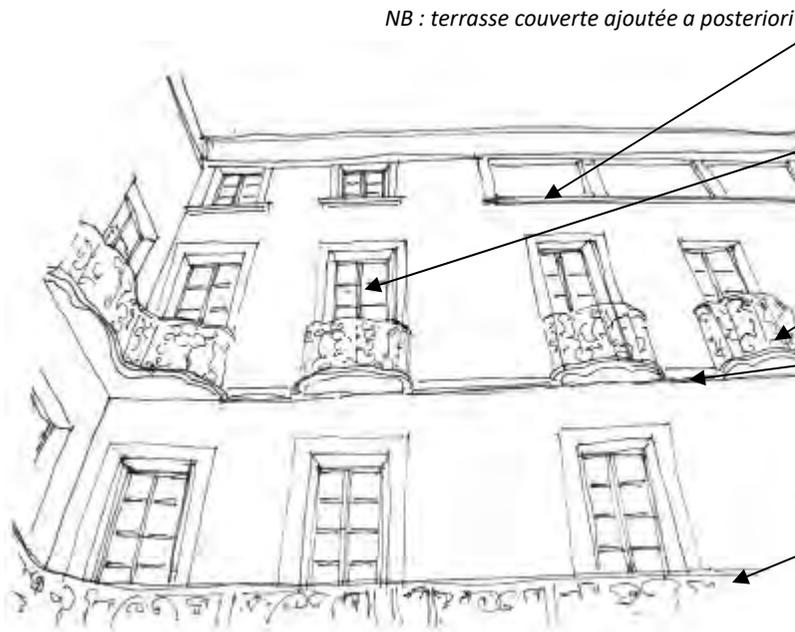
Les immeubles se différencient de ceux du reste de la ville par leur réponse architecturale à un fonctionnement en îlot fermé en marge du reste de la ville, à l'occupation d'un espace relativement restreint interdisant la création d'hôtels particuliers (y compris pour les plus aisés), et au lien communautaire effectif.

Question à DPI : immeubles collectifs possibles?

Parcelles CP 1292 & 1427



Parcelle CP 466



NB : terrasse couverte ajoutée a posteriori

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Entre habitat populaire et bourgeois

Les évolutions

Une destruction importante du bâti d'origine.
 Une obsolescence de la juiverie en tant que quartier introverti.
 Une réappropriation du bâti sans tenir compte de ses spécificités.

Baies de portes fenêtres très verticales, assez étroites

Petits balcons en pierre de taille à débord réduit et ferronneries très soignées

Bandeaux de niveau, balcons et appuis de fenêtre en pierre de taille moulurés ou au plâtre mouluré.

Balcon filant possible au premier étage

- Caractéristiques des immeubles :**
- ouverts quasi exclusivement sur l'intérieur du quartier.
 - immeubles d'habitation formant ensemble une façade unitaire pour mettre en scène l'espace collectif de la communauté
 - balcons avec ferronneries ouvragées
 - portes fenêtres de proportions très verticales munies de balconnets.

Parcelles 1292 & 1427 : proposition de restitution



Les dérives

Des réhabilitations qui ne tiennent pas compte de la qualité architecturale des décors (composition des façades, proportions des ouvertures, décors, moulurations).
 Des extensions et équipements parasites.

Parcelles CP 466, 472, & 1597



Les actions à mener

Restaurer les façades des immeubles traversants :
 - côté « carrière » avec faste
 - côté « rue chrétienne » avec sobriété

Tours médiévales résidentielles intramuros (et dans les campagnes)

Les tours nobiliaires ne sont pas très nombreuses, mais elles nécessitent tout de même d'être caractérisées car elles présentent des particularités remarquables.

L'Isle-sur-la-Sorgue en compte plusieurs, assez rapprochées. La compréhension de leur typologie est essentielle à leur mise en valeur.

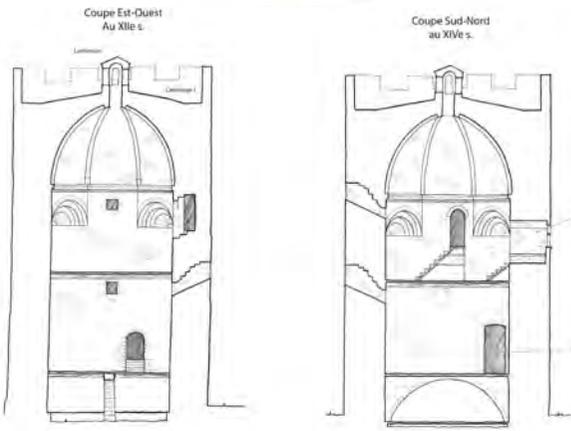
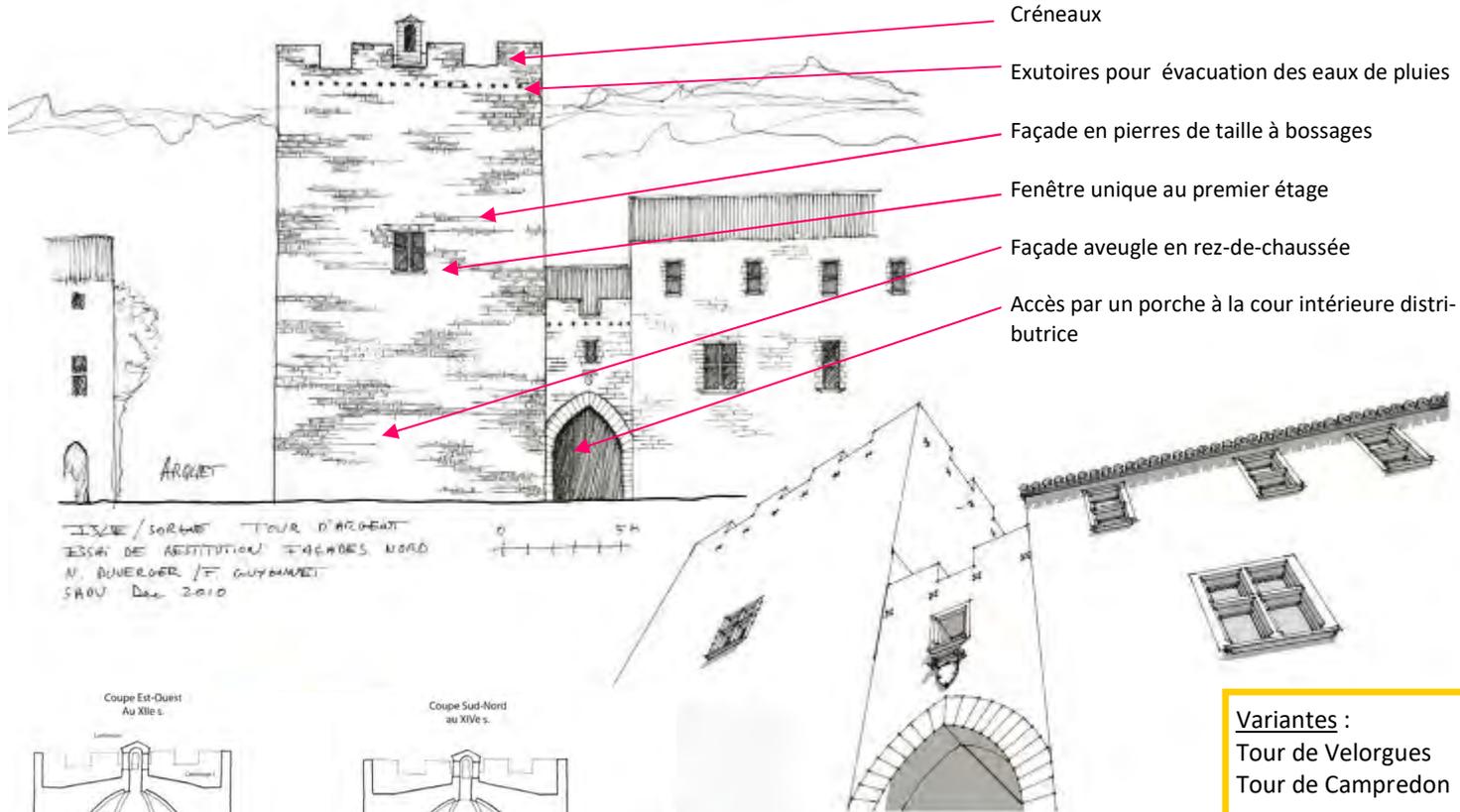
Certaines sont disposées à l'alignement et d'autres en cœur d'îlot. Vraisemblablement elles ont précédé ces alignements.

Elles sont couronnées par des créneaux qui rendent leur toiture invisible.

Les tours sont des édifices dont la hauteur est plus importante que les dimensions au sol. Elles sont de plan carré ou parfois rectangulaire. Elles sont réalisées avec des pierres de dimensions conséquentes, au moins sur les chaînes d'angle, souvent en pierre de taille, parfois à bossages.

Elles peuvent ne pas disposer d'accès en rez-de-chaussée ; s'il y en a un, il se trouve sur cour et non pas sur la rue. Elles ont des baies de petites dimensions.

Toutes illustrations sauf photographies : Direction du Patrimoine l'Isle-sur-la-Sorgue. Essai de restitution de la Tour d'Argent aux XII et XV^{ème} siècles



Variantes :
Tour de Velorgues
Tour de Campredon

Les évolutions

La ville se densifiant, et les usages évoluant, les tours ont été englobées dans le bâti « courant ». Bien évidemment, elles doivent être adaptées pour être habitables ou utilisables aujourd'hui, cependant elles constituent des ouvrages emblématiques et doivent donc être mises en valeur en tant que tels.

Les dérives

Le « maquillage » banalisant : enduit standard et fenêtres standard les rendant imperceptibles depuis l'espace public.

Les actions à mener

Cette typologie nécessite une étude au cas par cas : mise en valeur et restauration des pierres de taille de façade, traitement « respectueux » du parement par la disposition d'ouvertures réfléchies.

L'habitat aristocratique (civil ou religieux)

La demeure des XV et XVI^{ème} siècle

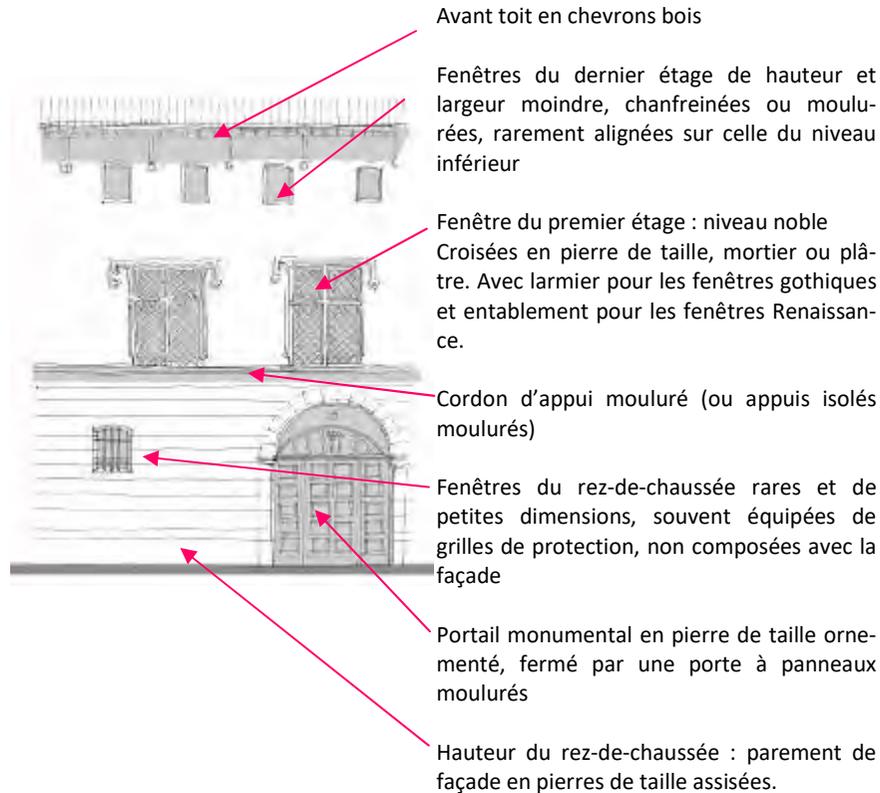
L'implantation se fait en alignement sur rue. La toiture est à deux pans avec un faîtage parallèle à la rue.

Suivant la culture médiévale et jusqu'au XVI^{ème} siècle, les baies s'organisent sur les façades en fonction des distributions intérieures, sans souci de composition, symétrie ou régularité en façade.

Par ailleurs, les édifices nobiliaires conservent un aspect de « forteresse dans la ville ». Les façades des rez-de-chaussée sont très fermées : les rares fenêtres qu'elles comportent sont petites et munies de grilles de protection. Seule la solide porte d'entrée, mise en scène par un portail ornementé, donne un accès généreux à un passage couvert ou un vestibule ouvert desservant une cour distributive.

L'édifice comporte généralement deux étages sur rez-de-chaussée. Le premier étage comporte les fenêtres les plus généreuses et ornementées : c'est l'étage noble qui est mis en scène. Les fenêtres du deuxième étage sont de petites dimensions.

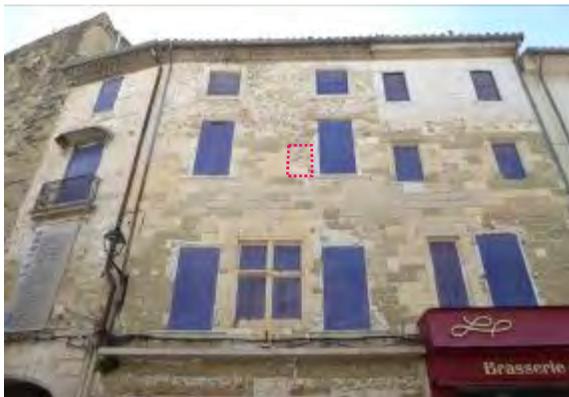
Les façades sont en pierre de taille pour le rez-de-chaussée, elles peuvent être enduites aux étages. Ce traitement se retrouve sur rue comme sur cour.



Rue Ledru Rollin



Place de la Liberté



Rue Carnot



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Habitat bourgeois ou aristocratique

Les évolutions

Dispositifs de desserte intérieure pouvant constituer des indices de datation :

- escalier à vis à noyau plein en pierre de taille (vue 1)

- coursives distributives sur cour (vue 2)



La ville se densifiant, et les usages évoluant, les façades sont été remises au goût du jour en remplaçant les fenêtres à croisées par des fenêtres de proportion classique verticales.

Les dérives

L'ouverture de baies en rez-de-chaussée, contredisant l'aspect fermé de l'édifice, le banalisant ainsi et nuisant à sa perception à l'échelle de la promenade urbaine

Les actions à mener

Restauration des dispositifs d'origine des baies et de pose de menuiseries adaptées.

Pour les commerces : privilégier des entrées par les porches pour donner à voir l'intériorité de l'îlot.

L'habitat bourgeois ou aristocratique (civil ou religieux)

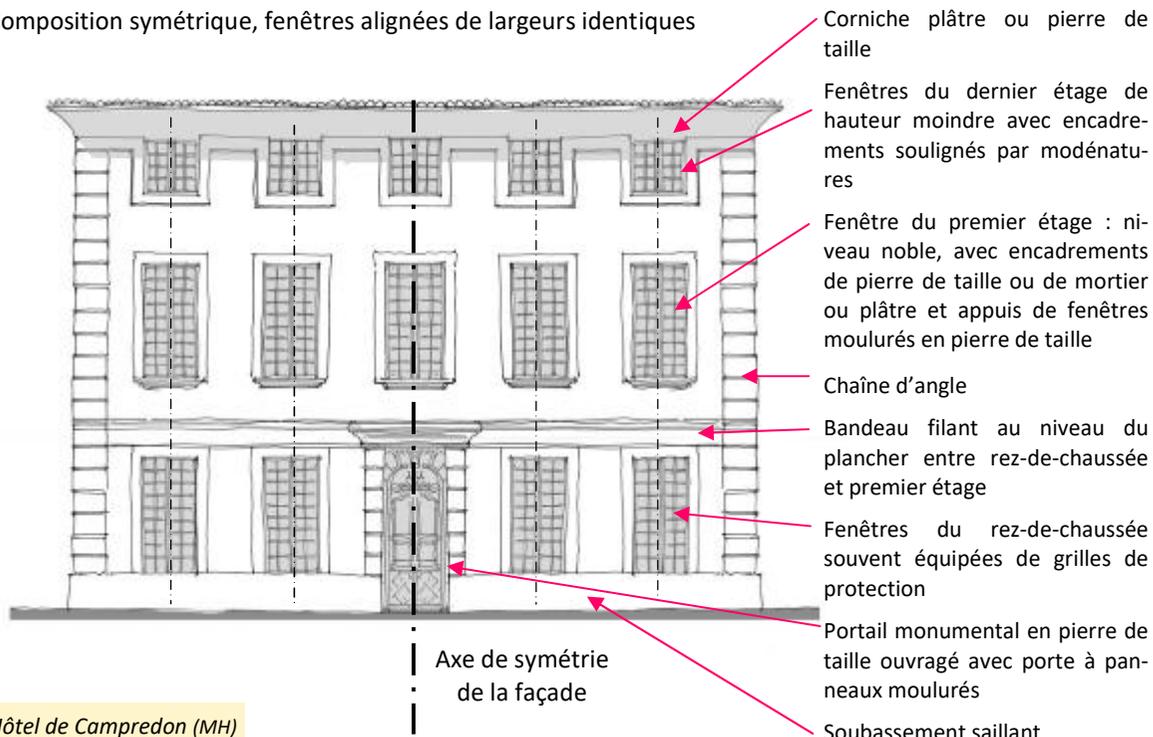
III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Habitat bourgeois ou aristocratique

L'hôtel particulier des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles

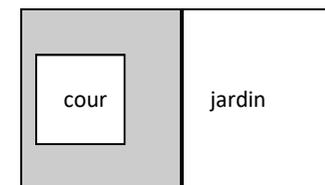
Composition symétrique, fenêtres alignées de largeurs identiques



L'hôtel particulier avant de constituer un habitat, est un édifice de représentation. Les espaces « de vanité » sont conçus pour être donnés à voir, pour montrer sa richesse et son pouvoir. C'est autour de ces espaces que la demeure s'organise :

- le portail en signale l'entrée de façon exacerbée sur la rue en se positionnant au centre de la façade ou bien dans l'axe d'une perspective,
- la mise en scène qui est de vigueur dans les hôtels particuliers s'adapte au contexte dense de la ville ancienne restée dans ses remparts médiévaux. L'enchaînement des séquences « portail puis cour puis vestibule + escalier puis jardin », rendue difficile à L'Isle est simplifié et décliné.

La façade est disposée à l'alignement sur rue avec faitage parallèle à la rue et présente un ordonnancement souligné par ses modénatures : si l'on ne trouve pas d'exemple de superposition des ordres dorique, ionique et corinthien, les étages vont en diminuant sous les toits et répondent globalement aux préoccupations de l'architecture classique.



Les évolutions

Les hôtels particuliers comme les couvents ont perdu leur sens à la Révolution. Ils représentent de nombreuses et vastes emprises foncières qui nécessitent des moyens pour leur entretien. Si certains sont propriétés de particuliers, d'autres ont été acquis par les collectivités ou bailleurs sociaux générant des approches différentes.

Les dérives

Mutilation du portail et de la porte d'entrée, disparition des modénatures, transformation des baies dénaturant la composition, remplacement de menuiseries par des modèles standard, etc.

Les actions à mener

Conserver dans la mesure du possible les dispositions intérieures des « espaces de vanité » pour que la façade garde son sens.

Restaurer ou restituer tous les éléments de la façade pour garder leur valeur aux édifices.

Hôtel de Campredon (MH)



Toutes les modénatures ne sont pas forcément réalisées dans le même matériau, pierre de taille ou mortier ou plâtre sont choisis en fonction des moyens disponibles, du temps d'œuvre, etc.

Hôtel de Ganges (MH)



Hôtel d'Inguibert



Rue Denfert-Rochereau



Demeures bourgeoises du XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle

Demeures INTRAMUROS

Certains édifices du centre ancien présentent toutes les caractéristiques des hôtels particuliers des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Pourtant leur vocabulaire architectural, comme par exemple les moulurations, les date du XIX^{ème} voire du début du XX^{ème} siècle. Il faut noter que leur façade a pu être mise au goût du jour au XIX^{ème} siècle et que certains comportent possiblement des vestiges intérieurs (vestibule, escalier, cheminée ou décors de plâtre) qui peuvent attester de la présence antérieure d'un hôtel particulier.

Ce qui nous intéresse dans ce cadre est que leurs façades obéissent aux mêmes « règles du jeu » en terme de composition de modénatures, mise en scène du portail, etc. A ce titre, ils seront abordés de la même façon.

Demeures EXTRAMUROS

La différence avec les immeubles de la même époque situés intramuros est qu'il y a peu de chances de retomber sur des vestiges d'anciens hôtels particuliers.

Ces immeubles d'habitation peuvent être unifamiliaux ou collectif (immeubles de rapport dès leur conception).

Ils sont construits en ordre continu, en particulier sur les façades nord mais ils peuvent aussi s'insérer dans un tissu plus modeste et comme les maisons populaires de faubourg présenter un jardin au sud.

Ils comportent des façades ordonnancées de composition symétrique axée sur le portail principal ouvragé, voire un balcon au garde-corps en ferronnerie. L'affectation de commerces en rez-de-chaussée latéralise parfois la porte d'entrée qui devient alors plus modeste dans son expression.

Les évolutions

Parcelle CP 1211
 quai Rouget de l'Isle



Parcelle CP 1336
 quai Lices Berthelot



Angle avenues A. Briand
 et Fabre de Sérignan

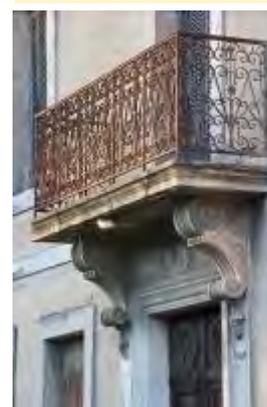


Ch. Des 5 Cantons

Quais sud : avenue de la Libération



Parcelle avenue Générale de Gaulle



Les dérives

Des menuiseries inappropriées, des devantures et des enseignes dénaturantes, des ouvertures de baies sans rapport avec la composition de la façade.

Les actions à mener

La villa : pavillon isolé en cœur de parcelle

Elle est généralement isolée en pavillon, de plan sensiblement carré, en recul par rapport aux limites de parcelle.

Elle s'inscrit dans son époque avec un style architectural affirmé (éclectique, art nouveau, art déco, etc.) par des éléments de décor qui varient suivant les époques : motifs de briques ou céramique émaillée, décors peints, menuiseries, ferronneries, perrons, marquises, etc.

Les éléments d'accompagnement du bâti déclinent ce vocabulaire : grille de clôture en ferronnerie sur mur bahut, portail assorti sont parfois accompagnés de pergolas, tonnelles, jardins composés avec de grands sujets arborés.

Les évolutions

Les jardins sont parfois divisés pour rentabiliser le foncier et aller vers une densification du bâti.

Avenue Jean Bouin



Pavillon isolé avec toiture de préférence à quatre pans

Façade ordonnancée avec éléments de décor

Mise en scène de l'entrée par le traitement de l'escalier d'accès au niveau noble surélevé par rapport au sol naturel

Portail sur la rue avec mise en perspective de la villa
Éléments d'accompagnement (clôture, végétaux, pergola) traités en cohérence avec le style de la

Les dérives

Des interventions en façade ou en clôture allant à l'encontre de la qualité et de la cohérence de l'architecture

Route d'Avignon : cours Emile Zola



Route d'Avignon : cours Emile Zola



Les actions à mener

Préservation de la qualité d'ensemble et de la cohérence de détails de second œuvre.

L'habitat de notable des faubourgs : le « château » de L'Isle

Les maisons de maître fin XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle, somptueuses villas dans leur parc arboré

La construction des « châteaux » directement en périphérie de la ville intramuros est intimement liée à l'essor économique des fabriques. Elle exprime la réussite de leur propriétaire, chacun rivalisant par l'originalité de son style, l'exubérance des détails, la richesse des ornementsations...

Caractéristiques :

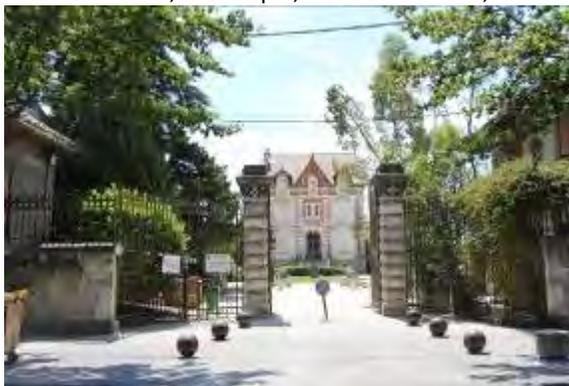
- pavillon isolé dans la parcelle, souvent couvert d'un toit à quatre pans, présente une façade symétrique avec mise en scène de l'entrée par un escalier monumental

- son parc arboré est planté d'essences exotiques (palmiers, séquoia, araucaria...), composé en symétrie et mettant en scène le « château », depuis la grille d'accès, ouvragée et s'insérant dans une clôture composée de mur bahut et grille de fer forgé.

Les décors architecturaux sont particulièrement riche et variés, éclectique, néo-renaissance, etc.



Château Brun dans son parc



Château Durand dans le parc Gautier



Caisse d'épargne



Château des Névens ou château Char



Château Reboul

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Le « château »

Les évolutions

Transformation en habitat collectif, en établissement bancaire.

Les dérives

Une dénaturation de la richesse et la subtilité des façades par la pose de menuiseries ou autres éléments de second œuvre non adaptés.
Division et destruction des parcs et clôtures.

Les actions à mener

Préserver :

- les parcs et leurs clôtures voire restituer un environnement adapté lorsqu'ils ont été supprimés ou remplacés.
- la qualité des éléments second œuvre.

Couvents, hôpitaux et maisons de bienfaisance des XVII et XVIII^{ème} siècles

Même s'ils ont un programme architectural assez différent, on peut considérer que les **couvents** et les **hôpitaux** ont répondu aux mêmes idéaux de société que les hôtels particuliers qui leur étaient contemporains. On trouve de la même manière, voire de façon plus monumentale, les emprises importantes dans les parcelles, les éléments de décor de façade, le portail et ses prolongements (vestibule et escalier). Les édifices étant destinés à abriter une population plus importante, les cours et jardins prennent ici tout leur sens du point de vue fonctionnel. Couvents et hôpitaux comportent en revanche un programme complémentaire qui peut s'exprimer en façade par divers éléments architecturaux comme les contreforts du chœur ou un fronton particulier.

La Charité



Hôpital



Mont de Piété



La Congrégation, bâtiment des sœurs



Le couvent des Ursulines



Chapelle du couvent des Cordeliers et ses contreforts



Déclinaisons des typologies de demeures bourgeoises, aristocratiques et couvents : Les édifices institutionnels du XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle

Ils constituent les nouveaux palais : ceux de la démocratie et de l'ère industrielle. Ils mêlent les éléments de vocabulaire dans un mélange éclectique.

La gare : édifice constituant l'entrée de la ville. Ses modénatures, sa façade ordonnancée ... et ses quais ombragés par les arbres.



AVAP-SPR de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse)
Site Patrimonial Remarquable

Lycée Benoit, cours Victor Hugo



Derrière son portail qui met(tait) en scène de façon baroque sa relation à la ville intramuros (auparavant dans l'axe de la rue des Battus Noirs qui a été condamnée par l'hôpital). Sa façade a des allures de palais.



ANNEXE 1 : DIAGNOSTIC PATRIMONIAL
III. Le Patrimoine architectural

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Déclinaison de la demeure aristocratique

Ecole élémentaire du Centre, quai Clovis Hugues CP1636



Contrairement au lycée Benoit, l'école, si elle comporte de nombreux détails qui témoignent du soin de la conception et la construction initiale, est aujourd'hui peu lisible dans l'ensemble qu'elle constitue.



Les évolutions

Les adaptations aux normes de sécurité, au confort thermique etc.

Les dérives

Des modifications dénaturantes de portail ou clôtures, des remplacements de menuiseries, sans rapport avec les modénatures de l'édifice, des adjonctions diverses pas toujours appropriées.

Les actions à mener

Prévoir la réalisation de diagnostics patrimoniaux pour ces édifices, à mettre en relation avec un phasage raisonné pour que les interventions successives puissent tenir compte des priorités qui y seront définies.

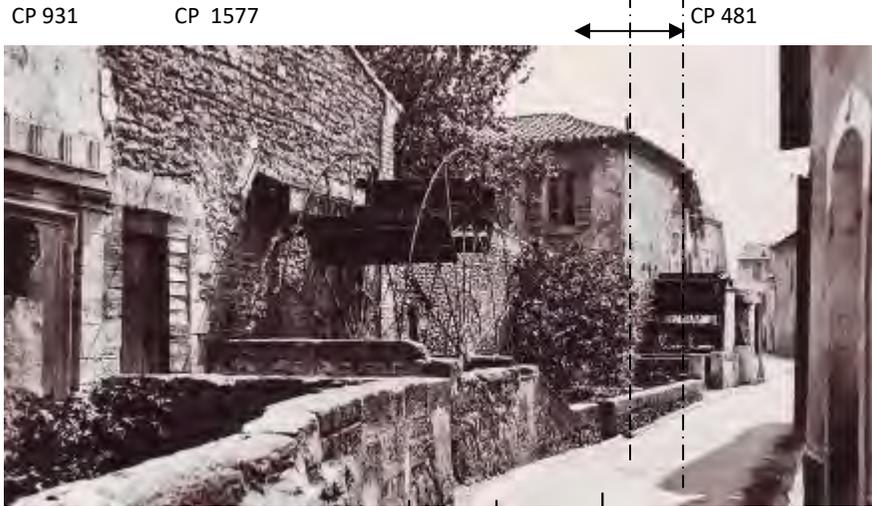
Moulins, Fabriques & édifices associés dans la ville intramuros

Les édifices étant aujourd'hui désaffectés et remaniés, nous proposons une observation de l'état début XX^{ème} siècle suivant les cartes postales anciennes afin de comprendre ce qui caractérise ces édifices qui forment avec les roues hydrauliques une partie emblématique du patrimoine de L'Isle.

Parcelle CP 931 : **portail de style hôtel particulier.**

Supposé en pierre de taille avec chambranle à crossette pouvant le dater du XVII^{ème} siècle. Avec une baie créée ultérieurement destinée au passage d'un arbre de roue.

Édifice aujourd'hui démolé & reconstruit



Bandeaux d'appui, dont au moins 1 filant entre les deux immeubles au R+2, et même traitement de chaîne d'angle. même propriété supposée.

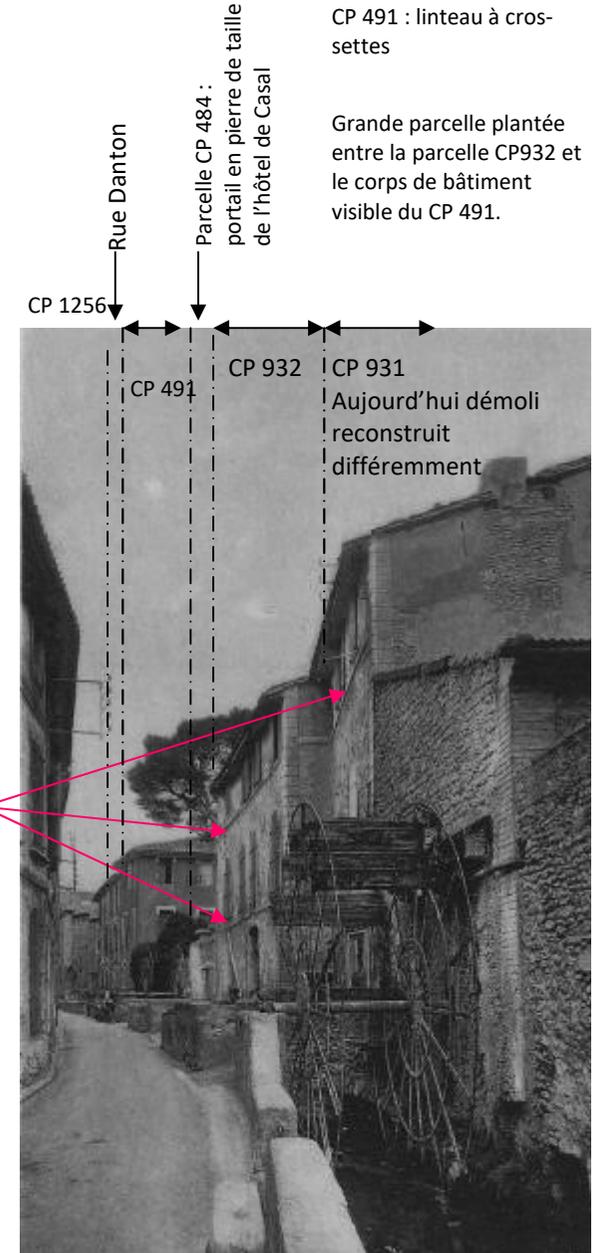
CP 442 : Encadrements de fenêtre en méplat, niveau R+1 ou R+1 surélevé

CP 994 : bandeau d'appui en méplat. R+1 avec RDC grande hauteur

CP 434 : encadrements en méplat, R+2 «normal»

Bâtiment construit a posteriori : chaîne d'angle en briques et couverture en tuiles mécaniques supposant un ouvrage XIX^{ème} siècle. Il ne figure pas au cadastre de 1828. Il a été démolé depuis la photographie.

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Patrimoine industriel et édifices associés



CP 491 : linteau à crossettes

Grande parcelle plantée entre la parcelle CP932 et le corps de bâtiment visible du CP 491.

Rue Danton
Parcelle CP 484 : portail en pierre de taille de l'hôtel de Casal

CP 1256
CP 491
CP 932
CP 931
Aujourd'hui démolé reconstruit différemment

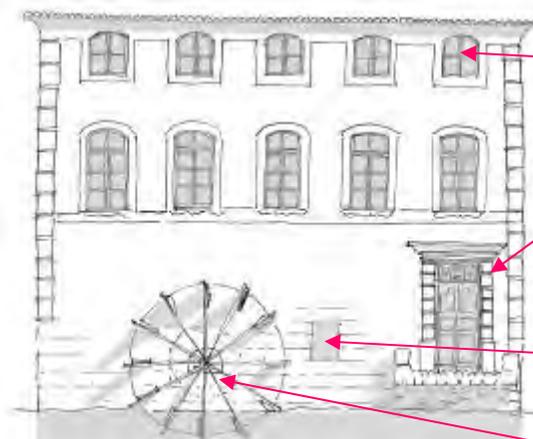
Moulins, Fabriques & édifices associés dans la ville intramuros

Les édifices liés à l'usage de la force hydraulique se situent en bord de canal ou de bras de Sorgue où se trouvait (et peut encore se trouver) une roue hydraulique. Ils abritaient un moulin ou autre machinerie liés à des activités de production artisanale puis quasi-industrielle. S'il existe quelques bâtiments modestes, ils sont généralement des édifices de dimensions assez importantes en plan comme en élévation. L'architecture exprime la condition sociale des propriétaires qui vivent vraisemblablement dans les étages. Ceci les rapproche de la **typologie des hôtels particuliers et demeures de notables**.

Le rez-de-chaussée comporte un portail qui met en scène l'accès à l'édifice.

En revanche, il se différencie de l'hôtel particulier par le fait que la plupart du temps, c'est ce niveau au moins qui était dédié à l'activité de production, présentant une façade quasi-aveugle sur le cours d'eau et la présence de la baie destinée au passage de l'arbre de la roue hydraulique l'arbre pour actionner les machineries intérieures.

On observe deux dispositions sur le parcellaire : Soit parallèle au canal, soit perpendiculaire, et dans ce cas ils sont parallèles à une voie ou une venelle. Quelles que soient les orientations des façades, on a sur les rues et sur l'Arquet des façades en mur gouttereau ; les édifices perpendiculaires au canal présentent des arêtières et une génoise sur l'Arquet.



Façade à modénatures:

Fenêtres ordonnancées dans les étages d'habitation.

Portail décentré par rapport à l'axe de la façade. Desserte par un ponceau souvent groupée avec l'immeuble voisin.

Baie d'éclairage du niveau fonctionnel.

Roue hydraulique et baie de passage de l'axe (ou arbre) vers le moulin ou les machines.



Ce sont non seulement les façades mais aussi fenêtres et décors intérieurs, ci-contre de style Directoire qui pouvaient donner à voir la richesse de leur propriétaire.

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Patrimoine industriel et édifices associés

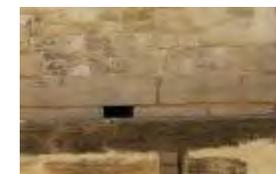
Les évolutions

Les activités de moulin sont devenues obsolètes. Les rez-de-chaussée qui comportaient les moulins ou fabriques diverses sont devenues pièces d'habitation ou garage



Les dérives

La démolition, ou restructuration importante avec création d'ouvertures de vocabulaire domestique dans les parties d'édifices à vocation « industrielle ». La condamnation de la baie de passage de l'arbre de la roue.



Les actions à mener

La mise en valeur de ces édifices pour leur ancien caractère va de pair avec celle des roues et des cours d'eau qui font l'identité de L'Isle.



Moulins, Fabriques avec roue hydraulique extérieure / intérieure

La majorité des moulins et fabriques sont actionnés par des roues à aube, dites « par en-dessous » : L'eau pousse les aubes, qui sont planes, le niveau de l'arbre (axe) de la roue est positionnée au-dessus de celui de l'eau de façon à ce qu'elle pousse « par en-dessous ».

La majorité des moulins et fabriques n'ont donc pas besoin de dénivellé d'eau comme on doit le prévoir pour les roues par en-dessus par exemple. La transmission du mouvement se fait donc généralement au-dessus du niveau de l'eau, même si elle peut se faire sous une rue ou autre obstacle apparent.

La roue peut être extérieure au moulin ou à la fabrique. L'arbre traverse le mur de la façade pour actionner les machines situées à l'intérieur. Le bâtiment peut donc être soit parallèle soit perpendiculaire au cours d'eau suivant le terrain disponible et les agencements intérieurs nécessaires.

La roue peut être couverte par l'édifice, semi intégrée à l'intérieur de celui-ci. Le moulin forme alors un pont par dessus le bras de sorgue ou par-dessus l'amenée d'eau artificiellement créée et qui traverse le bâtiment.

Les fabriques sur le canal de l'Arquet



La fabrique de soie Pila



Malakoff



Moulin de Bouigas

Moulins Brun



Moulin vieux de Mousquety (papeterie)



Moulin neuf de Mousquety



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Patrimoine industriel et édifices associés

Les évolutions

Les activités de moulin sont généralement devenues obsolètes.

Les dérives

Moulin Vert

Les actions à mener

Moulin et fabrique extramuros avec demeure de notable accolée

Ce sont les moulins d'origine assez ancienne : le moulin (M) se positionne sur la berge de la sorgue et la demeure (D) ouvre sa façade principale au sud sur un jardin clos et arboré.

L'orientation du bâti dépend à la fois du cours d'eau et de l'orientation par rapport au soleil : les volumes principaux et faitages peuvent être parallèles ou perpendiculaire à la Sorgue.

La Coucourde



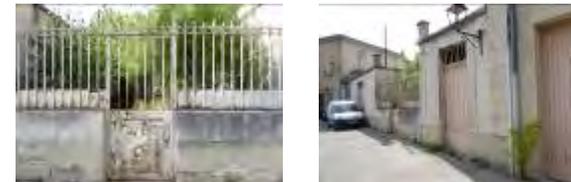
Si les deux parties sont accolées, elles ont des statuts bien différenciés. C'est l'accès à la façade sud de la demeure qui est mis en scène : En campagne le portail du jardin de la demeure est situé dans l'axe du chemin d'accès accompagné d'un alignement d'arbres. Dans les faubourgs adjacents à la ville intramuros c'est le portail qui donne sur la rue qui

Le traitement n'est néanmoins pas monumental. La partie fabrique se positionne au bord du bras de Sorgue (mais les bras

Demeure et moulin sont intimement liés, accolés. Les hauteurs de niveaux de plancher sont différentes, plus hautes dans les fabriques qui doivent permettre l'installation des machines.

Le traitement des ouvertures est différenciés les fenêtres de la demeure comporte des contrevents tandis que les ateliers en sont démunis.

La fabrique de soie Pila



Le château de Six Francs



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Patrimoine industriel et édifices associés

Les évolutions

Désaffectation des moulins. Une nécessité de reconversion

Les dérives

Une banalisation, homogénéisation de l'ensemble

Les actions à mener

Préserver la différence d'expression entre les parties dédiées aux moulins, puis fabriques et autres édifices d'aspect 'industriel' sous usine et la partie demeure.

Moulin et fabrique extramuros avec « château » dissocié

Fin XIXème siècle début XXème siècle, les fabriques deviennent de véritables usines, qui emploient une main d'œuvre importante, les industriels de l'Isle préfèrent disposer leur habitation éloignée de la fabrique, à l'abri des nuisances dans un parc arboré et clôturé.

Le **château Brun** isolé dans son parc et à distance des usines qui se positionnent respectivement perpendiculairement et parallèlement aux bras de Sorgue



Chez **Mousquety** on observe deux dispositifs de moulins successifs. La demeure (aujourd'hui comportant des extensions) est isolée des moulins et a fortiori des maisons des ouvriers. On accède à l'ensemble par une voie soulignée par un alignement d'arbres.



Château de Mousquety

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Patrimoine industriel et édifices associés

Les évolutions

Désaffectation des moulins. Une nécessité de reconversion ou a minima de conservation par consolidation des arases etc.

Les dérives

Une banalisation, homogénéisation de l'ensemble

Les actions à mener

Préserver la différence d'expression entre les parties dédiées aux moulins, puis fabriques et autres édifices d'aspect 'industriel' sous usine et la partie demeure.

Habitat ouvrier des sites industriels des campagnes

La maison en ordre continu , mitoyenne par les pignons : Cas particulier

Certains des sites industriels implantés sur le territoire L'islois, ont entraîné l'implantation de zones d'habitat groupé. Il s'agit d'un habitat ouvrier modeste, sur le modèle de la maison de ville élémentaire. Il est constitué de petites habitations mitoyennes originellement d'une seule travée sur un ou deux niveaux. Comme pour le lotissement de faubourg, c'est la répétition du modèle qui fait l'intérêt patrimonial : disposition des clôtures, proportion des baies et leur composition en façade, alignement des toitures.

Certains éléments rapportés (pergolas, vérandas, etc.) ainsi que des mises en couleurs différenciées ont apporté une différenciation des habitats sans rompre l'harmonie globale de l'ensemble.

Hameau de Mousquet : une cité ouvrière à proximité des deux Moulins



Secteur des Plâtrières : une cité ouvrière proche de La Pareilly



Photos : Dominique (DPI)



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Patrimoine industriel et édifices associés

Les évolutions

Regroupement de plusieurs habitations pour constituer des logements plus vastes.

Les dérives

Rehausse de toiture, démolition reconstruction sans respect de l'alignement, ouvertures de proportions inadaptées.

Les actions à mener

Tenir compte des qualités à conserver pour permettre une transmission de ce patrimoine tout en permettant une appropriation différenciée.

Moulins, Fabriques & édifices associés dans les faubourgs sans demeure associée

Les bâtiments linéaires, disposés pour la plupart perpendiculairement à la rue et aux sorgues, sont parfois d'anciennes fabriques, mais aussi les hangars qui accompagnaient l'activité économique générée.

Certains comportent des ouvertures ordonnancées, vestiges des moulins et fabriques plus anciens. D'autres comportent des façades

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Patrimoine industriel et édifices associés

Les évolutions

Les activités de moulin sont généralement devenues obsolètes. De nombreux antiquaires ont investi les immeubles dont les volumes intérieurs sont adaptés à cet usage.

Les dérives

Le « kitch », la création d'arcade là où un profilé métallique formait le linteau d'une grande baie rectangulaire. La banalisation des baies.

Les actions à mener

La mise en valeur de ces édifices pour leur ancien caractère va de pair avec celle des roues et des cours d'eau qui font l'identité de L'Isle.

Avec la révolution industrielle, les ouvertures s'orientent de linteau de briques et de garde-corps en fonte

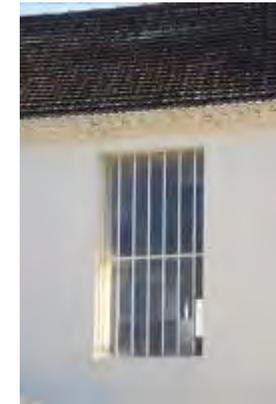


Le second œuvre est cohérent avec le type d'ouvertures : fenêtres de style immeuble d'habitation cossu pour les plus ouverts et anciens, menuiseries métalliques et acier pour les plus récents.

Le Moulin Vert, devenu grenier des antiquaires



Rive opposée à la Coucourde :
Beaufort Ipsen industrie (argiles) reprend
l'implantation d'un ancien moulin, devenu
fabrique, puis industrie de haute technologie.



Pont en acier riveté : un bel ouvrage formant un franchissement de la Sorgue accessible aux piétons



Hangars ferroviaires

Hangars ferroviaires : des bâtiments comportant des modénatures intéressantes et situés à des endroits clés dans la ville



Les évolutions

Désaffectation de certains hangars, voies ferrées et ponts.

Les dérives

Abandon, condamnation des baies, voire démolition plutôt qu'à la réutilisation.

Les actions à mener

Étudier leur réutilisation dans le respect de ce qui fait leur qualité urbaine et architecturale

L'architecture extractive : le Four à Plâtre

La disponibilité en gypse dans le secteur des « gypières », appelé aussi secteur des « plâtrières », se traduit par un patrimoine bâti tout à fait spécifique : les fours à plâtre.

La commune de L'Isle-sur-la-Sorgue a conservé deux ensembles de fours à plâtre.

Le four du XIX^{ème} siècle comporte deux constructions décalées en forme de pyramide tronquée, ruinée en partie supérieure. De larges ouvertures sont aménagées à la base, en arc en plein cintre, ou avec une superposition de deux arcs décalés, dont l'extérieur est en arc brisé et l'intérieur légèrement plus bas en arc en plein cintre.

Les fours du XX^{ème} siècle, construits sur un four antérieur, se présentent sous la forme de deux fours circulaires sont élevés sur un soubassement rectangulaire partiellement enterré.

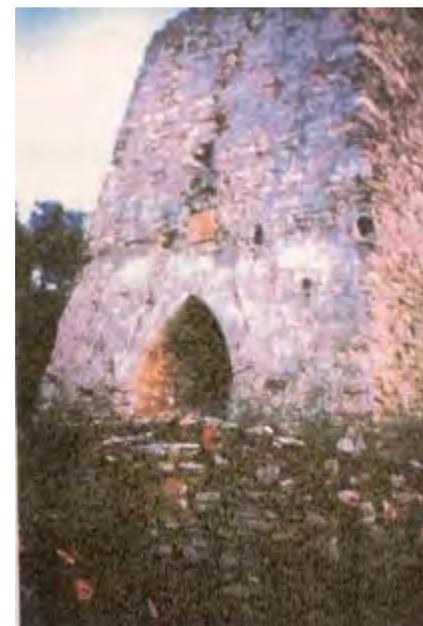
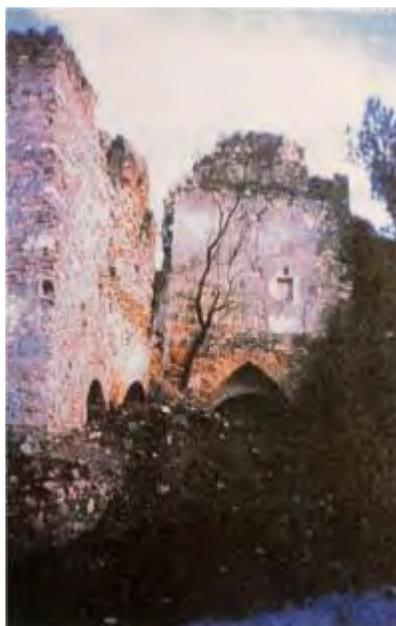
La maçonnerie est faiblement hourdée au niveau du soubassement, plus soignée au niveau des 2 fours circulaires où elle est néanmoins très dégradée. Sur la face arrière, le soubassement présente l'ouverture d'un ancien four, protégée par 2 rampants. Le four circulaire le mieux conservé a conservé son ouverture avec arc en anse de panier.



Vue arrière des deux fours circulaires construits sur un ancien four (Cliché ASPPIV, 2005)

Four du XIX^{ème} siècle
Clichés : ASPPIV

Fours du XX^{ème} siècle
Clichés : ASPPIV



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.3. Typologie architecturale Patrimoine industriel et édifices associés

Les évolutions

Les dérives

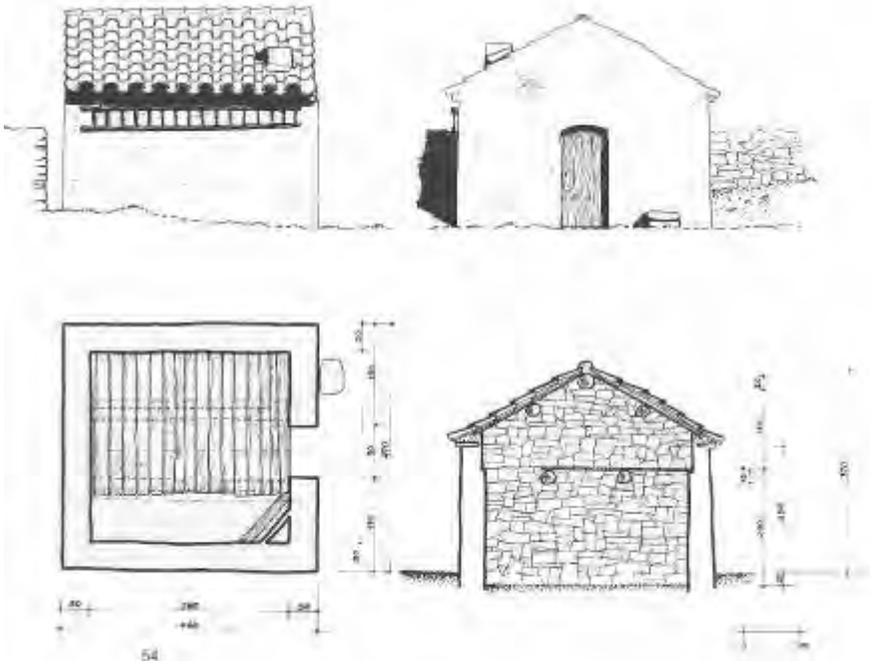
Les actions à mener

Le Cabanon

Le cabanon constitue une minuscule maison, le plus souvent implanté dans les zones de plaine et d'intenses cultures ou dans les garrigues.

Cet habitat est intimement lié à la vie rurale. C'est l'éloignement entre le domicile et le lieu de travail qui justifie la construction de ce petit bâtiment au milieu même des terres cultivées : le cabanon joue le rôle d'annexe à l'habitat permanent, en n'offrant qu'un abri temporaire, pour les hommes et parfois pour les bêtes de trait (cheval, mule, âne), ainsi qu'une facilité pour remiser toutes sortes d'outils ou de produits

La plupart du temps, le cabanon ne compte qu'une seule pièce, à la fois remise et écurie. Mais pour permettre une occupation temporaire, il peut disposer de deux pièces, dont l'une est la pièce à vivre ; dans ce cas, celle-ci a les mêmes caractéristiques que la salle commune de l'habitation principale.

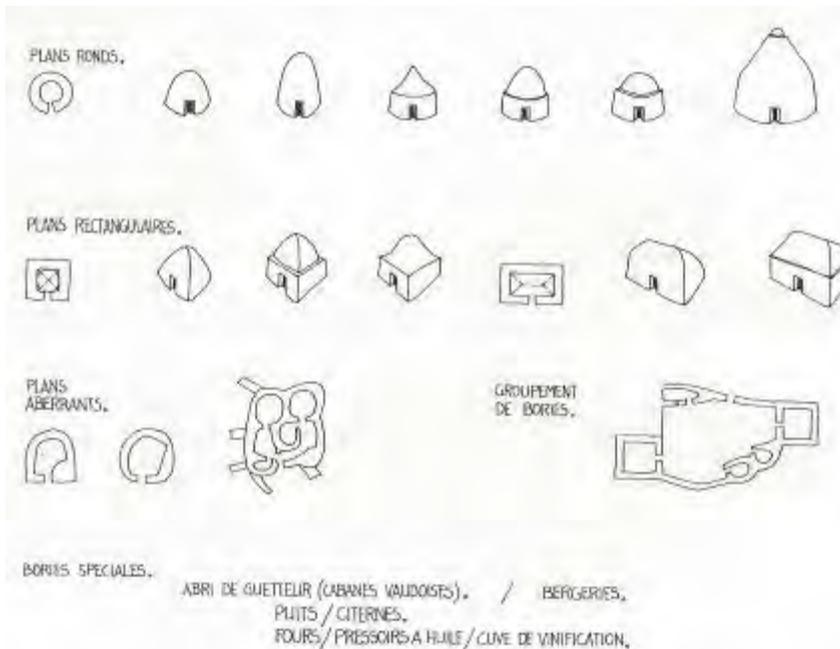


La Borie

La « borie » est une cabane en pierre sèche, tout à fait caractéristique des zones de garrigues, servant aux bergers pour rentrer leurs moutons et les protéger contre le froid ou la pluie.

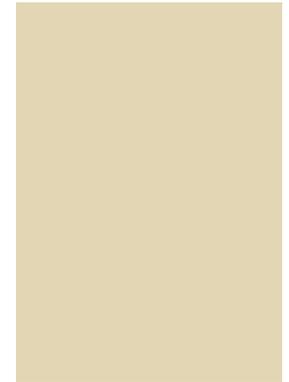
Entièrement différente dans sa technique de construction : la pierre sèche, la borie joue le même rôle que le cabanon : un abri temporaire, au milieu des terres mises en valeur par l'agropastoralisme.

Le nom de « borie » vient du terme provençal / occitan « *bòrio* » qui désigne la ferme, l'annexe agricole, la chaumière... confirmant son rôle d'habitat temporaire.



Illustrations extraites du Massot

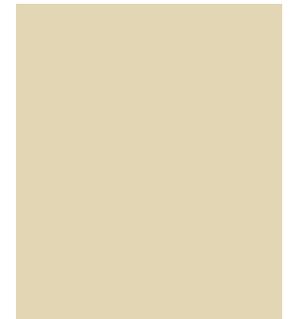
Les évolutions



Les dérives



Les actions à mener



L'habitat rural le plus courant dans campagnes l'isloises est le « mas ». Ce terme désigne usuellement la maison d'exploitation rurale, autrement dit la ferme, même lorsque les activités agricoles ont disparu.

Le mas se présente sous la forme d'un bâtiment-bloc rectangulaire originellement d'un seul étage, particulièrement adapté au climat par :

- Son orientation : la façade principale est exposée au sud ou au sud-est ; à l'opposé, la façade exposée au vent dominant (nord) est quasiment aveugle ; (ultérieurement, en raison d'une redistribution intérieure, certaines ouvertures ont pu être agrandies) ;
- Ses percements : la façade principale est largement percée, alors que les ouvertures au nord sont peu nombreuses et petites ;
- Sa forme : le bâtiment se présente sous une forme linéaire est-ouest, liée notamment aux efforts de protection contre le vent.

Pour compléter ces protections climatiques, un grand arbre à feuillage caduque (platane, tilleul...) est planté dans la cour, offrant un ombrage sur la façade ensoleillée pendant l'été, tout en laissant le soleil chauffer la façade principale pendant l'hiver...

Le Pigeolet



Façade arrière exposée au vent du nord s'en protégeant par de petites ouvertures



Façade principale au sud présentant de nombreux et grandes ouvertures



Les évolutions

Les dérives

Les actions à mener

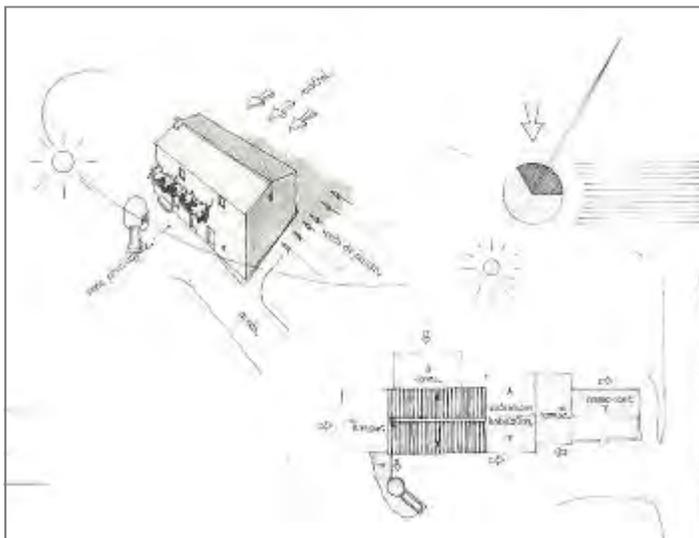
Le mas : par principe, un habitat évolutif

Habitat rural le plus courant, le « mas » comporte toujours un étage : à la différence des formes d'habitat élémentaire (cabanon ou borie) qui dispose uniquement du rez-de-chaussée.

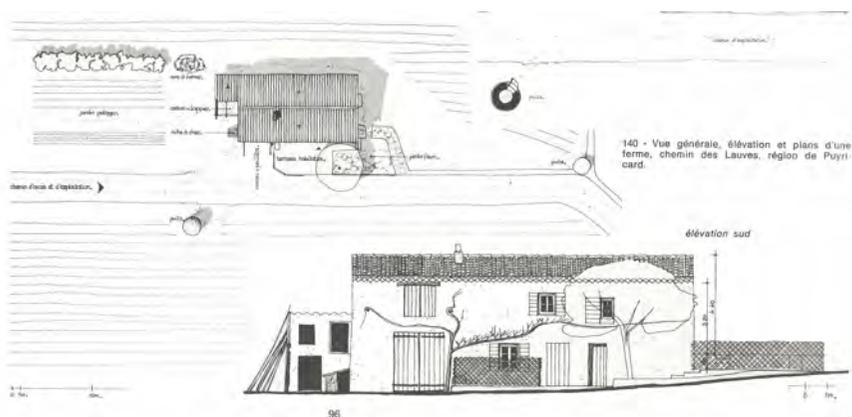
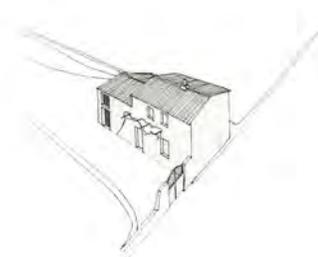
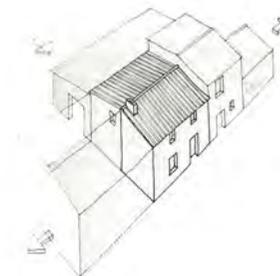
Le mas-type dans la plaine ne compte qu'un étage, soit 2 niveaux..

Par sa nature-même, le mas-type est évolutif. Au gré des besoins et/ou des revenus, le mas peut subir différentes évolutions :

- L'adjonction d'un troisième niveau, pour augmenter la surface habitable dans la construction ;
- L'aménagement d'un niveau de combles ventilés, dédiés à l'élevage de vers à soie ;
- L'adjonction de volumes bâtis mitoyens (fermés ou appentis) par les murs-pignons, se traduisant par un développement linéaire du bâti, les murs-pignons étant ainsi utilisés comme murs de refends ;
- Plus rarement, l'adjonction avec de légers décrochements, confortant l'effet de protection contre les vents dominants ;
- Beaucoup plus rarement, le prolongement de la toiture en arrière (façade nord) pour réduire la hauteur de cette façade et créer des dépendances supplémentaires.



Illustrations extraites du Massot



L'habitat rural et bâtiments d'exploitation : la « grange » des faubourgs des XIX et XX^{ème} siècles

Initialement bâtiments d'exploitations agricoles avec son habitat, à proximité immédiate de la ville, ils sont aujourd'hui englobés dans les faubourgs voire dans le tissu périurbain.

Comme les mas, ce sont des bâtiments linéaires, disposés le dos au vent dominant.

Ils se trouvent donc soit parallèles à la rue soit perpendiculaires, gérant des ambiances urbaines très différentes.

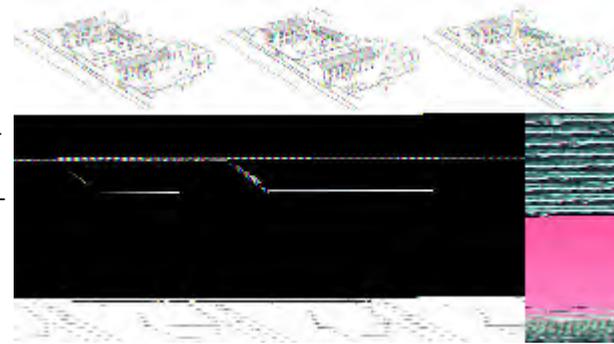
Ils sont couverts par des toitures à deux pans et comportent des percement, plus hauts que larges, disposés généralement de façon symétrique et ordonnancée, mais parfois aléatoire.

L'accolement de granges voir d'auvents ou abris créent de grandes ouvertures sous la même grande toiture unitaire.

Les dépendances peuvent aussi s'implanter perpendiculairement pour former une équerre auquel cas ils sont plus bas de que la maison mère.



Un certain nombre sont perpendiculaires à la voie, avenue Aristide Briand (ci-dessous représentées).



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Le bâti des campagnes

Les évolutions

Désaffectation et transformation en habitation y compris sur la partie dédiée initialement aux bâtiments d'exploitation. Les jardins deviennent des jardins d'agrément.

Les dérives

La transformation des bâtiments sans tenir compte de leurs qualités architecturales, urbaines et paysagères et notamment des volumétries et de la scansion du territoire.

Les actions à mener

Préserver les typologies existantes et généraliser ce type d'implantation adapté à une urbanisation d'habitat individuel groupé.



Les domaines agricoles aristocratiques

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Le bâti des campagnes

Les campagnes L'isloises sont parsemées de domaines agricoles qui assurent l'exploitation des terroirs et la mise en valeur de leurs potentialités agronomiques. Situés au cœur des propriétés terriennes, les domaines agricoles s'organisent autour des deux fonctions essentielles :

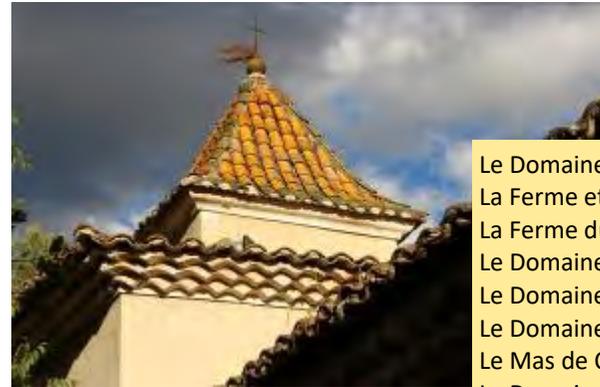
- les activités agricoles : l'ensemble des dépendances nécessaires aux animaux (écurie, bergerie...), la production et la transformation (chais..) et le stockage (cave, remises, granges...);
- l'habitat : le logement de l'intendant-régisseur, le logement des fermiers, domestiques et ouvriers, et/ou l'habitation du propriétaire (maison de maître de caractère noble)

Lié à une propriété terrienne relativement importante (environ 50 ha), le domaine-type est constitué de plusieurs volumes bâtis juxtaposés, rarement dispersés autour d'une cour, qui abritent chacune des fonctions, le plus souvent édifiés au fur et à mesure du développement des activités.

Ainsi les domaines combinent généralement les fonctionnalités d'une



AVAP-SPR de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse)
Site Patrimonial Remarquable



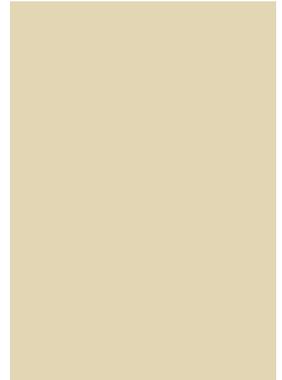
Le Domaine de la Muscadelle,
La Ferme et le Domaine de Palerme
La Ferme du Bosquet,
Le Domaine du Vallon des Sources,
Le Domaine de la Carichonne,
Le Domaine de la Pluvinalde,
Le Mas de Curebourse,
Le Domaine de Malassagne,
Le Domaine de la Foulquette.

Domaine de La Gasqui :

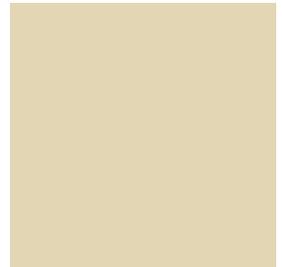
Les fonctionnalités d'une exploitation agricole
L'affirmation d'une réussite sociale
Un art de vivre à la campagne...



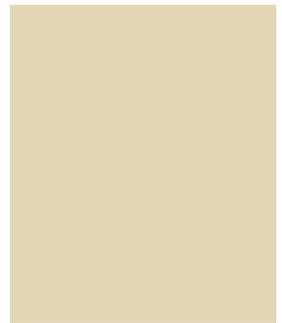
Les évolutions



Les dérives



Les actions à mener



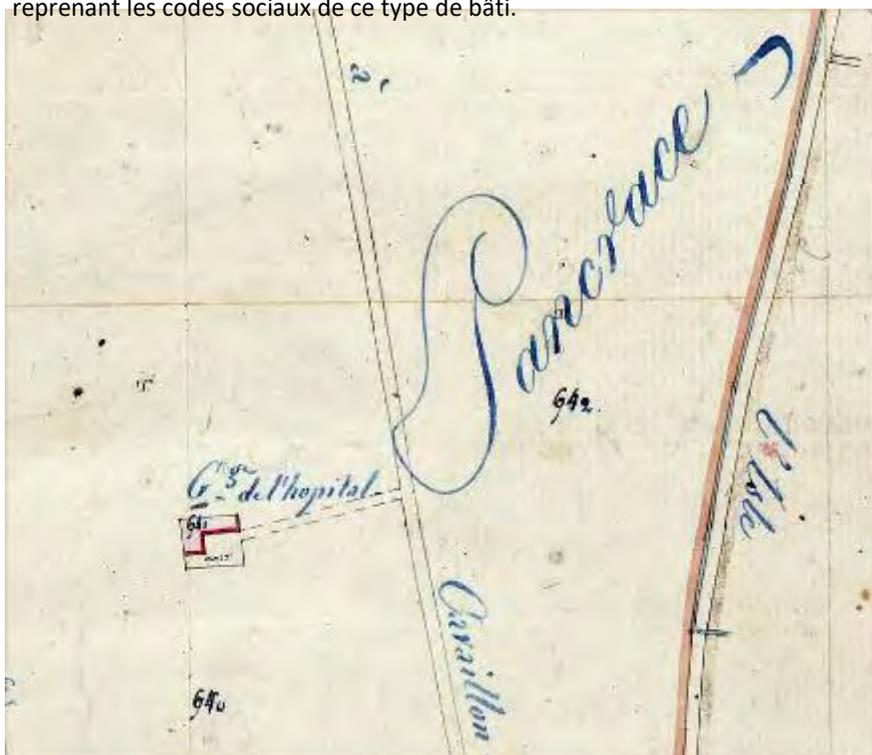
Les domaines agricoles appartenant aux établissements religieux

Les établissements religieux et hospitaliers de L'Isle-sur-la-Sorgue possédaient de vastes domaines dont les productions agricoles assuraient à la fois la subsistance et des revenus pour la communauté. Vendus comme biens nationaux après la Révolution Française, ces domaines agricoles portent encore dans leur nom le témoignage de leur statut religieux passé :

- Domaine & Granges de l'Hôtel-Dieu,
- Domaine & Granges du Petit-Hôpital,
- Domaine & Granges du Grand-Hôpital,
- Le Clos du Cardinal,
- Les Carmes,
- Les Frères...

L'acquisition de certains domaines (appartenant originellement aux communautés religieuses) par des familles a participé au phénomène des « bastides ».

Fruit d'une civilisation restée attachée à ses origines rurales, la « bastide » représente un placement sûr pour faire fructifier des capitaux souvent importants. Elle est à la fois le siège d'apparat d'un domaine agricole, un luxe et un divertissement. Pour ces raisons, la privatisation des domaines des communautés religieuses s'est traduite par un remaniement architectural des bâtiments pour en faire une véritable bastide, reprenant les codes sociaux de ce type de bâti.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.3. Typologie architecturale

Le bâti des campagnes

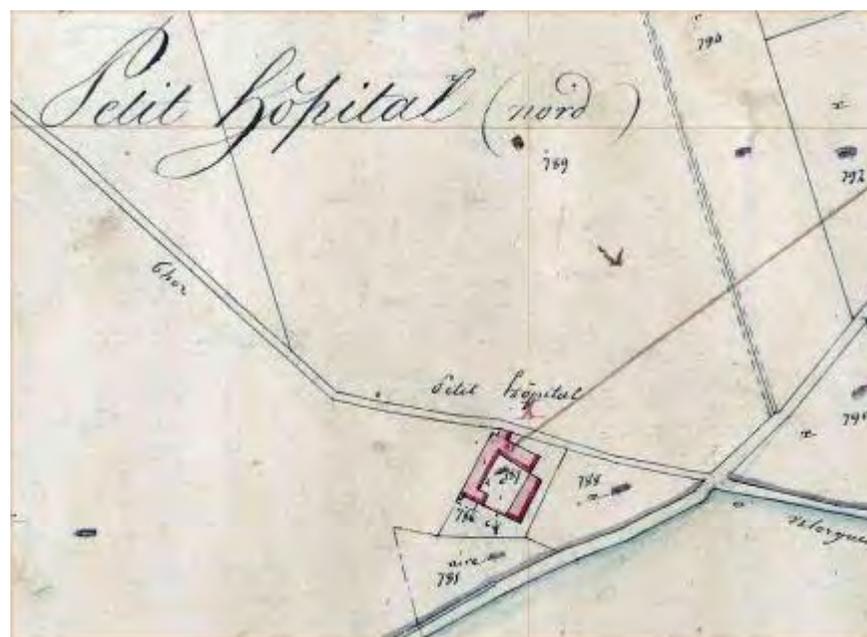
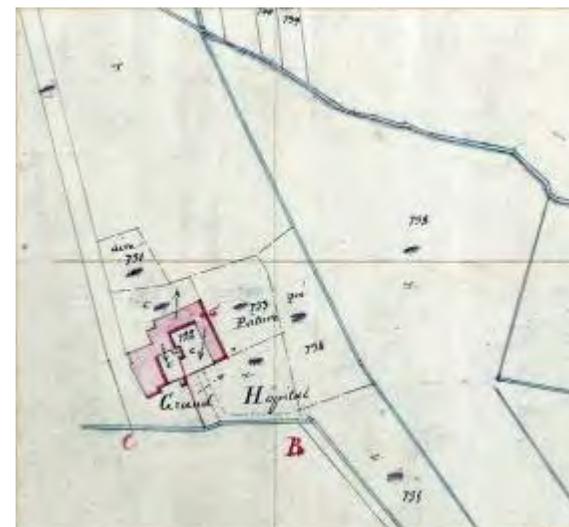
Les évolutions



Les dérives



Les actions à mener



Amorcé dès la fin du Moyen-Age, le phénomène des bastides s'intensifie aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

Nombre de bastides L'Isloises portent le nom de la famille des propriétaires qui possèdent également un hôtel particulier en ville, tel que Palerme, Guilhem, Petite-Guillaine et Grande-Guillaine (Guilliny)...

Une architecture très spécifique

Au-delà des modes et des courants artistiques auxquels elle n'échappe pas, en plus de la valeur symbolique qu'elle représente sur le plan social, la bastide est l'expression d'une éthique, elle traduit la recherche d'un certain équilibre dans un refuge secret à l'abri des difficultés de la vie quotidienne, mais surtout des aspirations profondes du Provençal à maintenir et à fortifier des valeurs morales cristallisées dans le retour à la nature, la vie familiale et le respect des mœurs ancestrales.

Au début du XVII^{ème} siècle, le type d'ensemble est fixé : c'est un volume masqué, mais qui ne va cesser de connaître des variantes. A côté des demeures à l'allure encore forte, flanquée ou cantonnée de tours, en apparaissent de plus urbaines par le développement du décor architectural.

Au XVIII^{ème} siècle, les proportions générales tendent à se diversifier : la multiplication des travées en façade, la modulation de la hauteur des niveaux engendrent de multiples combinaisons dont l'aspect peut être bien différent. (Cf. N. FUSTIER-DAUTIER, 2013):

L'emploi de la pierre de taille, les refends, les bandeaux, les corniches atténuent une rusticité qu'ailleurs les crépis et les génoises affirment. Le traitement de la porte, selon l'importance qui lui est accordée, et la richesse de son décor, jouent dans le même sens.

Une mise en scène paysagère

Implantées en retrait par rapport aux vois de desserte, les « bastides sont « annoncées » dans le paysage par des allées majestueuses (platanes), un grand parc arboré, la délimitation de la propriété par un mur de clôture avec grilles et portail en ferronnerie et/ou une composition d'essences exotiques.



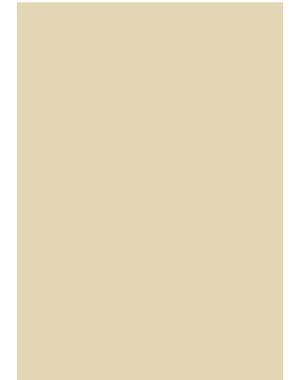
Une double orientation

La façade antérieure qui donne sur une terrasse est presque toujours orientée au sud ou sud-ouest afin de bénéficier d'un ensoleillement maximum.

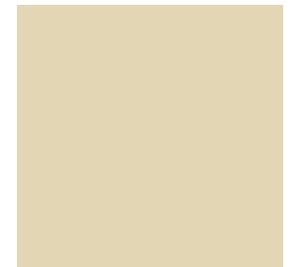
Cependant, n'étant destinée qu'à une occupation saisonnière, se différenciant ainsi d'un habitat rural, la bastide dispose de deux façades principales : sans aucun besoin d'une protection contre le mistral, vent glacial qui souffle du nord surtout en hiver, la façade postérieure est généreusement percée, toujours ordonnancée, parfois identique à la façade antérieure. Cette caractéristique confirme la dualité fondamentale de la bastide : offrir aux propriétaires une double vue :

- Une vue vers le sud (ou l'est) sur la nature organisée pour le plaisir : terrasse, jardin...
- Une vue sur la nature spontanée ou vouée à la subsistance et au profit, souvent aussi sur la cour de la ferme.

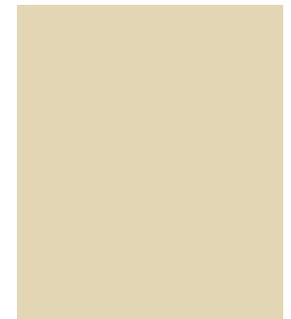
Les évolutions



Les dérives



Les actions à mener





III.3. La diversité architecturale du patrimoine bâti L'Islois



III.3.1. Vocabulaire architectural

Le Vocabulaire architectural

Toitures : les types de couvertures au fil du temps (1)
 Toiture les types de couverture au fil du temps (2)
 Toiture: la forme des toits
 Toiture : les ouvrages émergeant du vélum
 Toitures : les avant-toits de bois
 Toitures : les avant-toits en génoises
 Toitures : les avant toit en corniches de plâtre
 Toitures : les avant-toit en corniches de pierre de taille
 Toitures : l'évacuation des eaux pluviales (1)
 Toitures : l'évacuation des eaux pluviales (2)
 Façades à parements spécifiques : l'opus spicatum
 Façades à parements spécifiques : les appareils médiévaux du XII et XIV^{ème} siècles
 Façades à parements spécifiques : vestiges de façades mixtes
 Façades à parements spécifiques : vestiges de façades mixtes
 Façades à composition spécifique : ordonnancement des façades du XVII^{ème} siècle
 Façades à composition spécifique : façades atypiques et exceptionnelles du XVII^{ème} siècle
 Façades à composition spécifique : ordonnancement des façades du XVIII^{ème} siècle
 Façades à composition spécifique : ordonnancement des façades du XVIII^{ème} siècle
 Façades à composition spécifique : Fin XVIII^{ème} à XIX^{ème} siècle
 Parements de façades : décors soignés habitat populaire des XIXe et XXe
 Parements de façades : d les décors de rocaille
 Façades à encorbellements : pans de bois (1)
 Façades à encorbellement : pans de bois (2)
 Façades à encorbellement avec corniches maçonnées
 Arcs médiévaux
 Encadrements de baies : portes d'entrées XII à XVIe
 Encadrements de baies : portes d'entrées XVI à XVIIe
 Encadrements de baies : portails et portes classiques et p baroques du XVIIIe
 Encadrements de baies : portes d'entrées du XVIIe
 Encadrements de baies : portails
 Encadrements de baies : portails XVIIIe
 Encadrements de baies : portails fin XVIII et début XIXe
 Encadrements de baies : pore d'entrées maisons XIXe à XXe
 Encadrements de baies : portes cochères
 Encadrements de baies : fenêtres du XII au XVIe
 Encadrements de baies : croisées de pierre des Xv et XVIe

Encadrements de baies : petites fenêtres chanfreinées des XV et XVIe
 Encadrements de baies : fenêtres atypiques es XV à XVIIe
 Encadrements de baies : fenêtres du XVIIe
 Encadrements de baies : fenêtres du XVIIIe
 Menuiseries : portes du XVI au XVIIe
 Menuiseries : portes du XVIIIe
 Menuiseries : portes du XIXe
 Menuiseries : devantures en applique (1)
 Menuiseries : devantures en applique (2)
 Menuiseries : devantures en applique (3)
 Menuiseries : fenêtres, introduction
 Menuiseries : fenêtres des XVI et XVIIe
 Menuiseries : fenêtres du XVIIIe
 Menuiseries : fenêtres du XIX et début XXe
 Menuiseries : volets, contrevents, lambrequins, fin XVIII à XXe
 Ferronnerie : balcons et garde-corps XVIIIe
 Ferronnerie : balcons et garde-corps XIXe
 Ferronnerie : garde-corps en appui de fenêtres
 Ferronnerie : grilles d'impostes (1)
 Ferronnerie : grilles d'impostes (2)
 Ferronnerie : ferrures
 Ferronnerie : Potences diverses en façade
 Ferronnerie : Garnitures et heurtoirs (1)
 Ferronnerie : Garnitures et heurtoirs (2)
 Ferronnerie : grille de protection de fenêtres
 Ferronnerie : Portails extérieurs
 Escaliers droits
 Escalier en vis en pierre de taille
 Escalier en vis suspendus en bois et plâtre
 Escaliers rampe sur rampe
 Escalier tournants à volées droites et à jour central (1)
 Escalier tournants à volées droites et à jour central (2)
 Demeures du XVIe à coursives desservies par escalier tournant
 Sols
 Plafonds (1)
 Plafonds (2)
 Cheminées (1)
 Cheminées (2)

L'Objectif du présent chapitre est d'avoir un aperçu de ce qui fait la diversité architecturale de l'Isle avec une approche « par élément » d'architecture.

Les édifices vont donc être « décomposés » et nous nous attacherons ici à mettre en évidence les caractéristiques de style, de formes, de mises en œuvre qui constituent des indices de datation : les éléments conservés peuvent faire partie d'un tout cohérent ou bien être isolés, sans rapport avec l'aspect général de la construction et leur mise en valeur est à privilégier dans le cadre d'une AVAP.

La **toiture** est abordée du point de vue de

- sa forme
- ses matériaux
- Les ouvrages en émergence
- le type d'avant toit
- le type d'évacuation des eaux pluviales

Les **façades** sont traitées du point de vue :

- de leur parement particulier: aspect du matériau, modalités de mise en œuvre, ordonnancements, modénatures, dans la mesure où ils sont des indices stylistiques ou de datation
- de leurs décors et composition (disposition relative des éléments entre eux)
- des encorbellements

Les **baies** sont les ouvertures dans les murs elles sont classées suivant les différents types dans la mesure où ils sont représentatifs d'un style ou d'une période donnée. On a donc :

- les portails (baies de portes principales dont les encadrements sont ouvragés)
- Les portails dans les clôtures (accès aux cours et jardins)
- Les portes cochères (destinées a priori au passage de véhicules ou chevaux, du fait de leur largeur importante elle sont souvent en arcade)
- Les fenêtres

Les **menuiseries** extérieures sont les ouvrages réalisés en bois. Par extension les fenêtres ou portes métalliques ont été nommées menuiseries.

- les portes d'entrée (piétonnes ou bâtarde)
- Les portes cochères ou de grange
- Les fenêtres
- Les volets, contrevents, lambrequins et divers éléments d'occultation de la fenêtre
- Les devantures des magasins

Certains éléments d'architecture intérieure ou seulement partiellement extérieurs ont été intégrés dans les éléments de vocabulaire car ils font partie de l'architecture de la ville dont les façades ont été très remaniées et qu'ils constituent des indices de datation des bâtiments :

- Les sols,
- Les plafonds
- Les escaliers
- les cheminées

Les **feronneries** et ouvrages de serrurerie comprennent :

- les grilles de protection ou en garde-corps,
- Les portails
- Les éléments de serrurerie liés aux portes : entrées de serrure, heurtoirs, ferrures, etc.

TOITURES : les types de couverture au fil du temps (1)

Si au Moyen Age, il a pu exister des toitures assez pentues couvertes en dalles de pierre, elles semblent avoir été limitées aux édifices relativement riches et plus adaptées aux édifices voûtés. La tuile canal représente déjà le matériau le plus courant aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures

Dalles de pierre médiévales

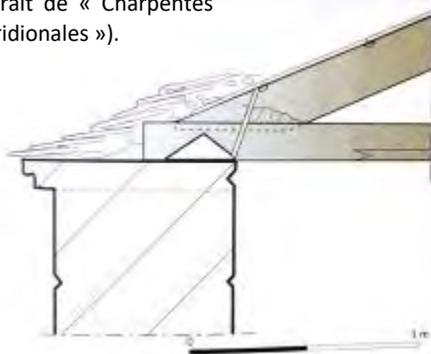
Parcelle CP 569, rue Michelet

Vestige de toiture de dalles de pierre, sur courette intérieure : elle couronne un mur en *opus spicatum* (XII à XIV^{ème} siècle).



Vestige possible de mur avec pierre formant corniche avant couvertine de pierre cachant la toiture située en retrait (?) (mur sur rue, 2^e étage) Suivant coupe ci-jointe de toiture de lauzes (extrait de « Charpentes méridionales »).

Parcelle CP 1048 rue J.-Jacques Rousseau



Peu de vestiges sont visibles : ci-dessous des édicules de petites dimensions et de forme complexe

Parcelle CP 1547

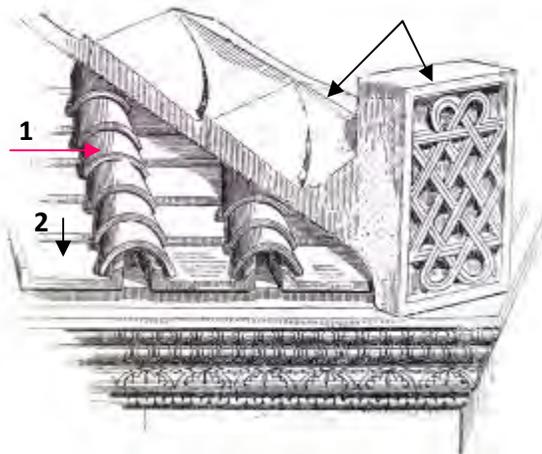


SIMILITUDE probable de ND des Anges avant reconstruction avec la Collégiale de Villeneuve-lès-Avignon.



Tuiles canal, du moyen âge à nos jours

La tuile romaine, ancêtre de la tuile canal qui n'en a gardé que la partie supérieure : l'*imbrix* (1). La *tegula* (2) (partie plate inférieure) a disparu mais ce principe de couverture a pu être conservé jusqu'au XVIII^{ème} siècle d'après Pierre LEBOUTEUX dans son « traité de couverture traditionnelle » aux éd. Vial, 2007. Ci-dessous illustration de Viollet-le-Duc, extraite du dictionnaire raisonné de l'architecture.



La tuile canal dans l'iconographie médiévale : bible de Manerlus, vers 1117 (extrait de l'ouvrage de P. LEBOUTEUX)



Les faitages et arêtiers sont aussi en tuiles canal. C'est la diversité des nuances de terre cuite qui donne sa qualité esthétique à la couverture de tuiles.



Les tuiles mécaniques, fin XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles

Les tuiles mécaniques

Les tuiles mécaniques font leur apparition avec la révolution industrielle et le transport en chemin de fer.



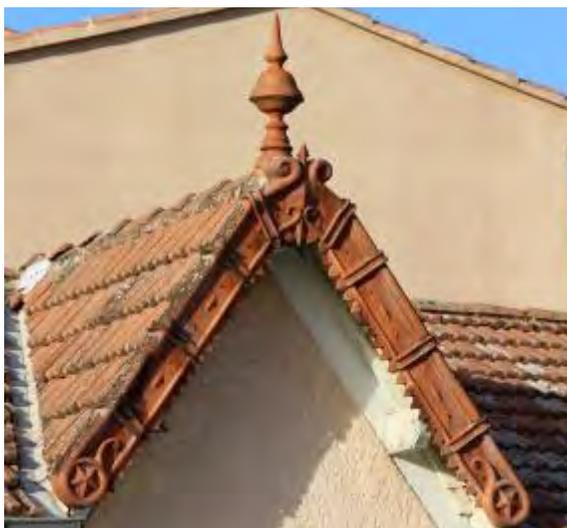
Les arêtières sont réalisés la plupart du temps en tuiles canal ou suivant des modèles plus ouvragés.



Les « accessoires » qui les accompagnent

Fin XIX^{ème} elles couvrent les « châteaux » de l'Isle, mais aussi des maisons plus modestes qui s'ornent d'épis de faîtage et autres ornements fabriqués en série.

Tuile de rive, épi de faîtage conservés sur des maisons de dimension modeste



Les décors restent en terre cuite mais deviennent polychromes ou de dentelle sur les « châteaux » de L'Isle.



TOITURES : la forme des toits dans la ville intramuros

Les toitures sont majoritairement à deux pans avec un faîtiage parallèle à la rue et la plupart des angles sont traités en arêtiers.

Place Ferdinand Buisson vue depuis les échafaudages du chœur de la Collégiale



Rue de la République vue depuis les échafaudages du chœur de la Collégiale



Les vues depuis les toitures de la collégiale ou de la Tour d'Argent, nous révèlent la dominante d'orientation des pentes vers les rues : L'Isle présente une majorité de façades sur rue à mur gouttereau (qui comporte l'égout de la toiture).

Ci-dessous la place Ferdinand Buisson et rue Molière vues depuis la toiture de la Tour d'Argent



En revanche, les cœurs d'îlot peuvent présenter des volumétries « cacophoniques » qui résultent de démolitions et reconstructions (ici on aperçoit le mur de la nef de l'église des Capucins détruite en 1, le vide du parking des parcelles 1019 et 1020 en 2)



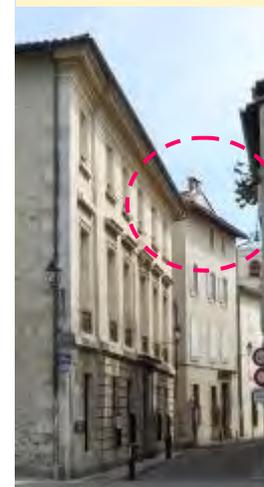
III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures

Les toitures situées aux angles de deux rues ne sont pas toujours traitées avec un arêtier comme sur les exemples en (a) ci-contre. Il arrive qu'elles comportent une génoise de « politesse » qui vient dessiner un mur gouttereau qui est surplombé du pignon, comme s'il n'avait pas été correct de le montrer « tout nu ».

Parcelle CP 127
à l'alignement de
l'hôtel de Campredon



Parcelle CP 792
Quai Jean Jaurès



TOITURES : la forme des toits dans la ville extramuros

Contrairement aux toitures de la ville intra muros, dont le faîtiage est systématiquement parallèle à la rue, dans la ville extramuros, il arrive que le bâti déroge à cette règle pour obéir à d'autres :

Les pignons en façade et façades perpendiculaires à la rue

Les toits à quatre pans sur bâtiments en pavillon

Toitures « retroussées en lucarne » artifice du début XX^{ème} il vient marquer la symétrie de la façade Sur des maisons modestes comme sur les villas cos-sues.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures



Route du Thor



Cours Anatole France



Avenue Fabre de Sérignan : deux maisons



Avenue Jean Bouin



Route d'Avignon : cours Emile Zola



TOITURES : ouvrages émergant du vélum (niveau des toitures)

Les toitures du centre ancien présentent des surfaces pleines, dont les pentes sont souvent orientées sur les rues, globalement harmonieuses avec un velum relativement homogène. Cependant certains ouvrages caractéristiques en émergent.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures

Tours d'escalier en vis des XV & XVI^{ème} siècles

Parcelle CP 620, rue Ledru Rollin : vue depuis la collégiale



Quelques tours d'escaliers en vis constituent des émergences reconnaissables.

Des tours circulaires ou octogonales se détachent des volumétries à pentes faibles des toitures.

Celle de la parcelle CP 620, immeuble protégé monument historique, comporte un édicule abritant un petit escalier en vis donnant accès à la toiture en dalles de pierre qui offre un panorama sur la ville.



Parcelle CP 1547, rue Ledru Rollin : vue depuis la collégiale



Parcelle CP 1233, vue depuis la rue Valmy



Autres escaliers



Escalier XVIII^{ème} siècle

Le Portalet

Le Portalet vue début XX^{ème} siècle. Depuis lors, la tour de l'escalier a été étêtée tandis qu'une terrasse couverte est apparue à sa gauche.



Terrasses couvertes du XIX^{ème} siècle

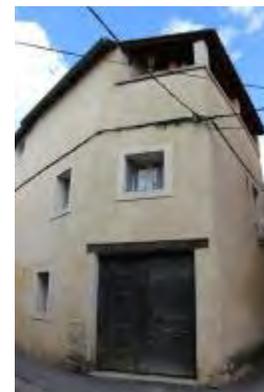
Caisse d'Epargne



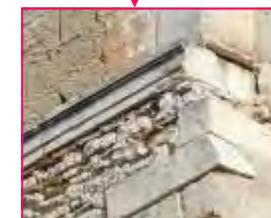
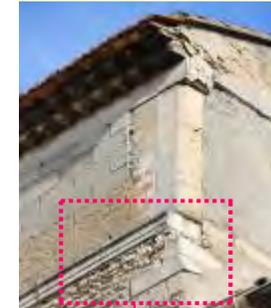
Avant le XIX^{ème} siècle, il ne semble pas qu'il y ait eu de terrasses couvertes en façade. Celles-ci apparaissent en retrait par rapport aux façades et non pas sur la rue, et souvent disposées à l'aplomb des escaliers.

Parcelle CP 63
rue de l'Ecrevisse

Une des rares terrasses visibles depuis la rue à l'aplomb d'une façade



Parcelle CP 1427, vue



Parcelle CP 1407, cœur d'îlot, place de la Liberté



Datée du XIX^{ème} elle surmonte une façade XV^{ème}

TOITURES : les avant-toits

Les avant- toits de bois

Ceux supposés XVII^{ème} siècle et antérieurs

Les avant-toits à chevrons débordants ont précédé les génoises. Ce couronnement de façade peut constituer un élément de datation du bâti supposé ainsi antérieur au XVIII^{ème} siècle, ce qui se vérifie pour les édifices connus et datés.

Dès le Moyen Age, les débords de toit sont de 40 à 75 cm chevrons débordent de 60 cm environ (source Emilien BOUTICOURT) et sont espacés de 40 à 60cm, parfois ils sont chantournés. Ils supportent des planches jointives apparentes.

Noter que les édifices qui comportaient des chevrons ont pu les voir recouvrir de plâtre par des corniches à la fois pour des questions de mode architecturale et de protection au feu.

Parcelle CP 507
Place de la Liberté

Arêtier sculpté



Parcelle CP 314, rue Garibaldi

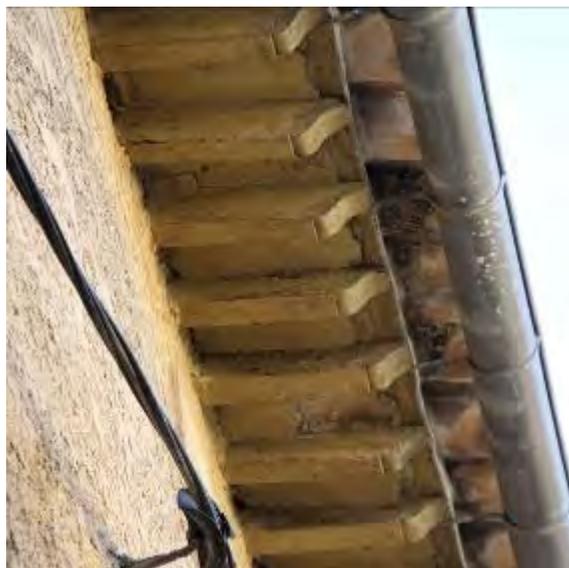
Débord bois remplissage plâtre entre chevrons



Ancien hôtel particulier, parcelle CP 1420, angle rue Denfert Rochereau et rue de la Flûte

Arêtier sculpté et chevrons chantournés avec remplissage au plâtre entre les chevrons .

Quelques rares arêtiers visibles dans les angles des édifices sont sculptés, comme il en existe à Avignon, à Pernes -les-Fontaines ou au Thor. Ce type de sculpture conserve parfois un vocabulaire zoomorphe en référence à l'architecture médiévale et à celui des gargouilles.



Venelle entre les parcelles
CP 994 et 442

Toitures avec les égouts sur une venelle avec débords en chevrons



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures

Fin XIX et début XX^{ème} siècle

La fin du XIX^{ème} siècle renoue avec les styles médiévaux : le néogothique, les néo-régionalismes et autres expressions redonnent la vedette aux avant-toits de bois avec des aisseliers sculptés prenant appui sur des corbeaux de pierre.



Maison Gauthier

Château Char



École du centre



TOITURES : les avant-toits

Les génoises : elles apparaissent au XVII^{ème} siècle, et sont devenues le modèle dominant jusqu'à nos jours

Au XVII^{ème} siècle, elles remplacent les avant-toits de chevrons débordants mais n'éclipsent pas immédiatement les corniches de pierre et de plâtre. Les génoises tournantes sur les angles arrondis sont généralisées au XVIII^{ème} siècle sur les demeures les plus cossues. Le nombre de rangs, qui augmente la hauteur de l'avant-toit de toit serait lié à la hauteur de la façade, mais aussi à la noblesse du propriétaire.

Certaines ne sont pas équipées de gouttière pendante et gardent ainsi une silhouette élégante.

Parcelle CP 323, 37 rue Denfert Rochereau

Génoise à trois rangs de tuiles canal et parefeuilles alternés avec un travail de rejointoiement et lissage très soigné vraisemblablement daté du XIX^{ème} siècle.

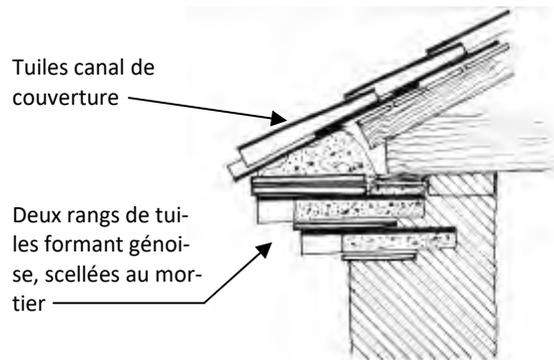


Parcelle CP 982, rue Denfert Rochereau



Parcelle CP 592, impasse du Docteur Samuel

Génoise plus rustique mais comportant une pièce de terre cuite en remplissage sous la cavité de la tuile de couverture.



Coupe extraite du traité de couverture de Pierre LEBOUTEUX éditions Vial, 2007.

Parcelle CP 300, rue de la Flûte

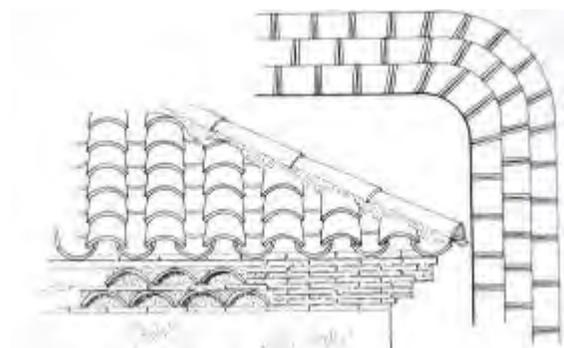


Parcelle CP 691
Angle République, quai
Jean Jaurès



Calage d'angle de génoise avec briques et carreaux.

Le fait d'arrondir ou de chanfreiner l'angle de l'immeuble permet de faire tourner la génoise en arrondi avec les tuiles canal alors que les arêtes des angles en maçonnerie posent les problèmes des retours d'une face sur l'autre, souvent traités avec beaucoup de mortier ou en parefeuilles.



TOITURES : les avant-toits

A partir de la fin du XVII^{ème} siècle, la notion de décor n'est plus seulement un enjeu esthétique mais aussi social. Elle touche à la notion de convenance (ce qui se fait et ne se fait pas). Les chevrons ne doivent plus être apparents dans les maisons de notables. Parfois les corniches de plâtre semblent englober les chevrons déjà existants, parfois on réalise une corniche de plus grande ampleur mais au profil plus simple que les corniches de pierre

Corniches de plâtre non datées

Parcelle CP621
rue de la République



Les formes le plus simples semblent résulter de l'habillage le plus simple des chevrons, avec un lattis bois interposé. La forme qui en résulte est assez trapue, rustique et presque horizontale, elle semble avoir traversé les siècles sans bouger.

Parcelle CP 631, rue de la République



Parcelle CP 1523, intérieur îlot, place de la Liberté



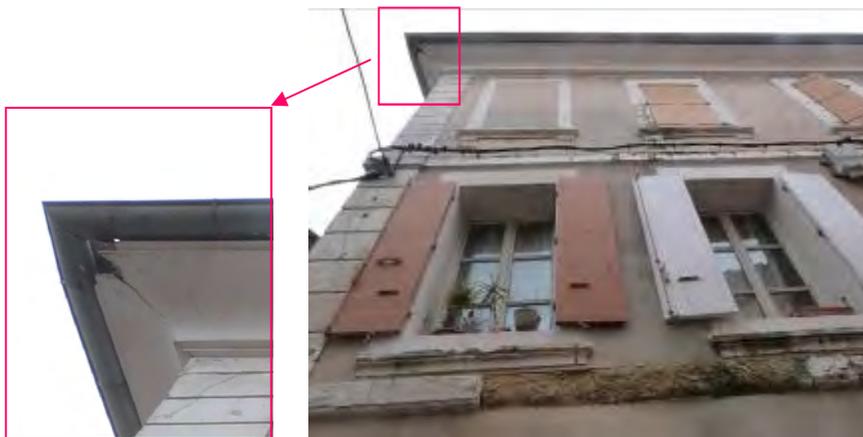
Corniches de plâtre du début XVIII^{ème} siècle



Angle rue Monition et rue du Mont de Piété

Corniches en cavet qui dessinent la toiture avec ampleur et donne de la prestance à l'édifice. Elles sont liées à des édifices aux façades ordonnancées de style XVIII^{ème} siècle et dont les façades sont enduites.

Parcelle 604
rue Michelet



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures

Corniches de plâtre fin XVIII^{ème} ou XIX^{ème}

Certaines comportent tout de même un profil en cavet ou bien un ressaut ou une mouluration plus complexe qui permet de les dater si elles couronnent comme ci-dessous une façade qui comporte des éléments XVIII^{ème} siècle, à gauche de la descente d'eau pluviale sur la vue ci-dessous.

Parcelles CP 628 & 627, place de la Liberté



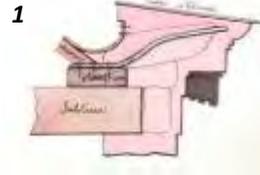
TOITURES : les avant-toits

Les corniches en pierre de taille

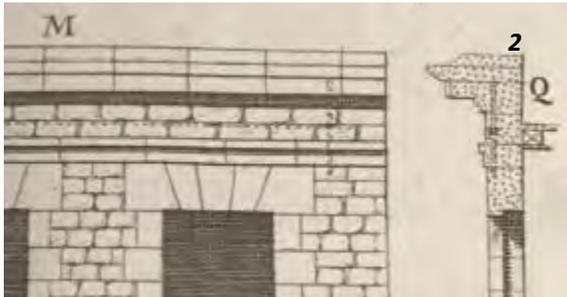
XVII^{ème} siècle

Noter que dans les cas présentés, les gouttières pendantes nuisent à la perception de la corniche en empâtant leur profil. Les dessins ci-contre de Lequeu montrent le détail d'exécution des corniches (1) avec un chéneau encaissé qui préserve l'élégance de la corniche.

Ci-dessous : dessin de Blondel extrait de ses « cours d'architecture » (1675-1683).



Tous les édifices ci-contre ont des façades en pierre de taille, la corniche est logiquement dans le même matériau.



*Corniche aux reliefs exagérés
façade baroque de la collégiale ND des Anges*



XVIII^{ème} siècle

Hôtel d'Inguibert, parcelle CP 717, rue de la République



*Grenier public,
parcelle CP15
place de la Liberté*

Les descentes d'eaux pluviales se font en saignées dans la corniche qui contient le chéneau encaissé.



*Hôtel de Campredon
parcelle 126
rue du Docteur Tallet*

Le couronnement est souligné par des modillons.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures

Les corniches du XIX^{ème} siècle

Parcelle CP 727, place Ferdinand Buisson

Sur ce petit immeuble, une vue de dessus permet d'observer que le chéneau encaissé s'évacue par une gargouille latérale s'évacuant sur le canal de l'Arquet.



La Charité, parcelle CP 1278, rue Autheman

Sur l'église de la Charité, la corniche en pierre de taille aux moulures aux arêtes démultipliées est ceinturée d'une gouttière pendante.



Les gargouilles un système rare mais qui se poursuit au cours des siècles.

Tours des escaliers à vis du XVI^{ème} siècle

Parcelle CP 1547, rue Ledru Rollin

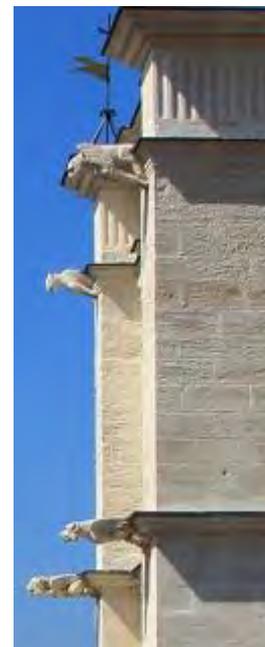


De dimensions modestes par rapport aux gargouilles des églises, leur vocabulaire est néanmoins zoomorphique (cf. écailles et « gueule » ci-contre). Elles s'accrochent au bandeau mouluré qui ceinture les tours. Ci-dessous, la toiture en pente ayant remplacé la terrasse de pierre, les gargouilles ont été déposées.

Parcelle CP 620, rue Ledru Rollin



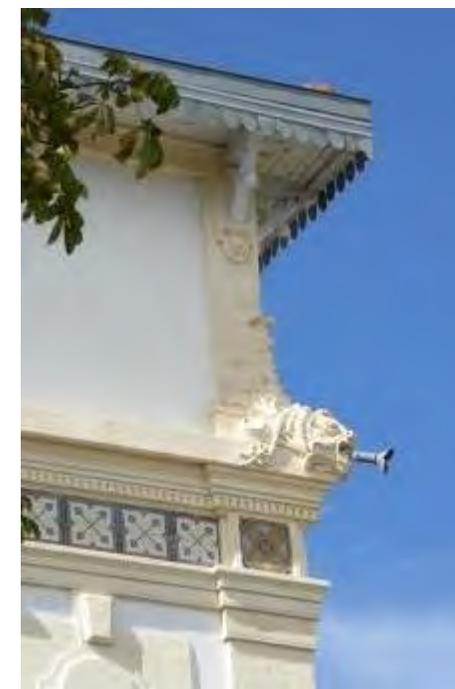
Collégiale Notre Dame des Anges gothique et baroque



Tout un réseau de chemins d'eau (1) conduit les eaux pluviales des toitures jusqu'aux gargouilles dont le vocabulaire évolue au cours de l'histoire, du plus zoomorphique (2) au décor abstrait à volutes baroques (3).

Architecture éclectique, fin XIX- début XX^{ème}

« château de la Caisse d'Epargne



Corniche et eaux pluviales

Parcelle CP 1336, quai Lices Berthelot



Campredon : les tuiles canal visibles entre corniche et gouttière pendante en zinc, angle côté quai



Pour mémoire

Par exemple, vue la configuration de mur « façade western » comme posée en applique, on pourrait avoir le chéneau encaissé et les descentes d'EP de chaque côté sur les façades enduites.



Globalement, la question de la pertinence de prévoir systématiquement des descentes d'eaux pluviales est à discuter car on maintient :

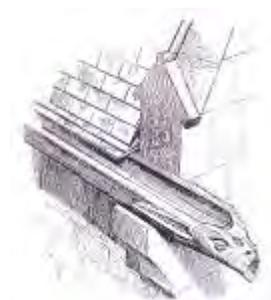
- un aménagement qui va à l'encontre de la mise en valeur des dépassées de toiture
- la contradiction avec le fait que les descentes d'EP ne soient pas raccordées à un réseau enterré.

Autres dispositifs sans descentes

En complément de la gargouille de métal disposée en bout de chéneau cf. page précédente (parcelle CP 727, place Ferdinand Buisson).

En (1) Vue d'une gargouille métallique sur corniche à chéneau encaissé (au Louvre).

En (2) gouttière pendante en bois, posée sur corbeau de pierre sur une façade à pignon : dessin de Viollet-le-Duc. Nous n'avons pas trouvé de trace de ces dispositifs



Les gouttières pendantes avec descentes d'eaux pluviales

Si l'on se réfère à Philippe BERNARDI dans « Bâtir au Moyen Age » et les exemples qu'il cite à Londres et Barcelone, elles existaient dès le Moyen Age. Leur présence est d'abord liée à la nécessité de rejeter les eaux pluviales sur la voie publique et non pas sur la propriété du voisin. Lorsque l'on a des toitures dont la pente donne sur la rue, la descente d'eau pluviale ne s'impose donc pas, lorsque l'on a des *andrones* ou autres venelles, elle n'est pas utile non plus . Or ce sont les deux cas de figure que nous avons rencontrés à l'Isle.

A COMPLETER
Photo descente zinc

FACADES à PAREMENT SPECIFIQUE

Si les appareillages de moellons son complexes à dater en général, il existe un type de pose qui est spécifique à la période romane de l'histoire de l'Isle. En général on le trouve en cœur d'îlot, sur cour, en intérieur ou en mur mitoyen. Il peut apparaître au décaissage des façades enduites.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

Façade de moellons en *opus spicatum* ou « appareil en arête de poisson » . XII à XIV^{ème} siècles

Parcelle CP 1407, rue de la République

Mur sur cour séparatif avec la parcelle 718



Parcelle CP 569, rue Michelet

Façade sur courette, visible de la parcelle CP 568. Noter un chaînage en pierre de taille de même nature que celle de la Tour d'Argent, et un très léger encorbellement.



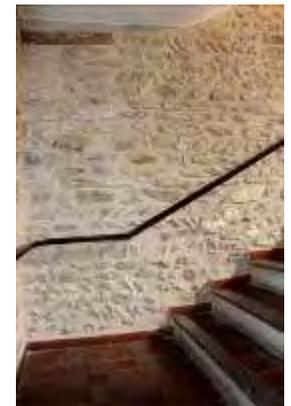
Parcelle CP 953/952, rue Docteur Jean Roux

Trace d'opus spicatum dans le mur séparatif.



Parcelle CP 752
rue Roumanille

Mur latéral en réemploi pour une cage d'escalier du XVII^{ème} siècle.



Parcelle CP 1246, (Tour d'Argent) Place de la Liberté

Mur mis au jour par la démolition de l'hôtel particulier du XVIII^{ème} siècle, en clôture contre le canal de l'Arquet



Parcelle CP 746, rue Roumanille

Trois murs visibles intérieurs dont un qui comporte un jour chanfreiné et deux des cordons de départ de voûte en berceau, de facture XII ou XIII^{ème} siècle.



Parcelle CP 72
Place du Planet



FACADES à PAREMENT SPECIFIQUE

Les appareils en pierre de taille médiévaux du XII^{ème} au XIV^{ème}

Pendant la période romane, comme de tous temps, ce sont les édifices prestigieux qui sont réalisés en pierre de taille. Sa mise en œuvre se fait suivant un appareil réglé qui présente la particularité de superposer des lits de hauteurs différentes et de longueurs aléatoires. Pour les tours nobiliaires, souvent les pierres d'angle sont aussi de hauteurs irrégulières mais de deux hauteurs de lits courants. La pierre est souvent une **molasse** verdâtre qui résiste mal aux agressions des intempéries, ce qui explique que les bossages de la tour d'Argent aient disparus en façade même s'ils n'ont pas été bûchés a posteriori.

CP 1246, Tour d'Argent, place de la Liberté

Le mur présente des traces de bûchage des bossages pour permettre la réalisation d'un enduit intérieur.



Exemples de tours englobées dans le bâti actuel : elle se distinguent par leur appareil.

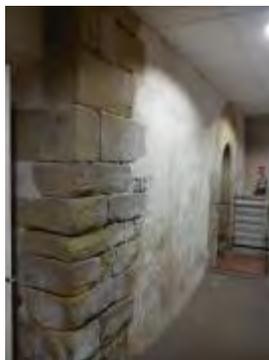
Parcelle CP719, angle de tour visible de la CP1407



Parcelle CP488, tour mitoyenne de l'hôtel de Ville



Tour incluse dans l'hôtel de Ville



Il est possible qu'il existe des tours de ce type qui ne soient pas encore identifiées dans l'Isle.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

Chapelle romane de Vélorgues

Traces d'outil (layage) sur les contreforts rapportés a posteriori.



Pierre comportant une patte d'oie. Elle a été posée verticalement au lieu d'horizontalement, les incisions étant conçues pour que le mortier, le coulis de chaux ou le plâtre de scellement accroche mieux entre les lits de pierre.



← Ci-contre : exemple de bossages non bûché (extrait du « vocabulaire de l'architecture » de JM. PE-ROUSE-DE-MONTCLOS)



La pierre de taille constitue un parement, l'intérieur du mur est constitué d'un blocage.



Tour médiévale de Vélorgues

Traces d'outil (layage)



FACADES à PAREMENT SPECIFIQUE

Les vestiges de façades XV et XVI^{ème} siècles, mixtes en maçonnerie et pan de bois

Rez-de-chaussée en pierre de taille : étages en pan de bois?

Il arrive que les rez-de-chaussée soient en pierre de taille appareillée, y compris avec des blocs de très grande dimension. Les étages étant systématiquement enduits aujourd'hui avec des ouvertures de style XVII ou XIX^{ème} siècle on peut imaginer soit d'anciens pans de bois (on remarque effectivement des encorbellements) soit une maçonnerie de moellons.

Parcelle CP639
rue de la République



Parcelle CP1337, rue de la République



Parcelle CP1390, rue Lamartine

On y remarque un mur sous encorbellement maçonné, appareil réglé de pierres de taille de 35 à 38 cm de hauteur, un soubassement saillant d'environ 65 cm par rapport au niveau du sol actuel (supposé rehaussé).



Façades enduites au plâtre avec croisées de bois et plâtre

Façade très remaniée sur cour : elle comporte des éléments de moulures de fenêtres à croisée datant vraisemblablement du XVI^{ème} siècle.

On distingue (en **1**) la croisée rebouchée avec la moulure en cavet dans l'angle, en **2** le linteau en bois, et des traces de piochage dans l'enduit de plâtre rapporté en rebouchage de baie qui ont mis au jour le profil de la croisée (en **3**).

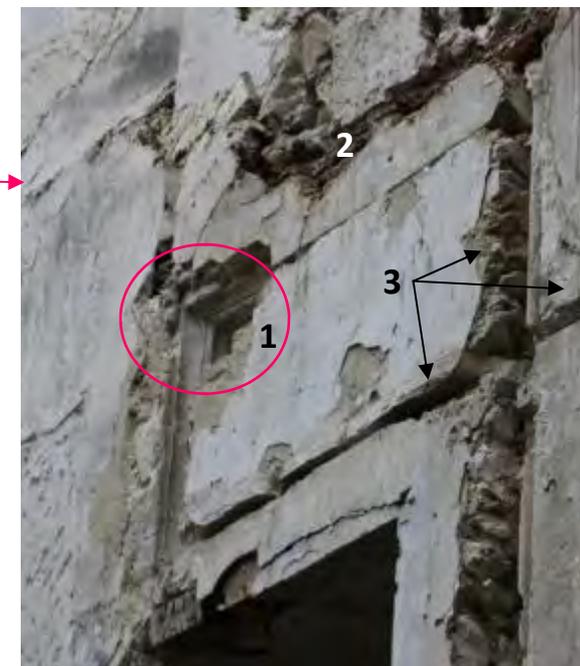
Ci-contre proposition de restitution par François Guyonnet (direction du patrimoine de l'Isle-sur-la-Sorgue).

On y repère des piliers d'étage d'attique (?) en **4** mais aussi un vestige de couverture en pierre (en **5**).

Parcelle CP1407, rue de la République

Essai de restitution (document FG, DPI)

1



FACADES à PAREMENT SPECIFIQUE

Modes constructifs révélateurs de périodes particulières de construction

Vestiges de façades médiévales mixtes en maçonnerie et pan de bois

Parcelle CP 1495/1500 , rue Carnot

Mur séparatif entre les deux parcelles : vestiges de mur en pan de bois : il n'en reste ici que les piliers maçonnés porteurs « partant de fond », qui partait du sol pour soutenir la charpente et formait une ossature primaire aux pans de bois de remplissage.



Ici ils sont visibles car restés enduits (au plâtre?) et les parties en pan de bois ont été supprimées pour être reconstruites en maçonnerie.

Similitude

Vue extraite de « charpentes méridionales » d'Emilien BOUTICOURT, Editions Honoré Clair , 2016

Vestiges d'une maison en pan de bois sur piliers porteurs partant de fond. Maison rue Carreterie, Avignon (photo F. Guyonnet).



Ici les vestiges des pans de bois sont apparents entre les poteaux maçonnés.

Façades en « parpaings » de plâtre du XIX^{ème} siècle

Parcelle CP 756, rue Voltaire



?

Rehausse de façade arrière de la chapelle des Pénitents Bleus.



Parcelle CP 463, rue Carnot

Mur en façade , dent creuse



Parcelle CP 724, place de la Liberté

Le mur de refend en carreau de plâtre porteur de la charpente , îlot de la Tour d'argent.



FACADES à COMPOSITION SPECIFIQUE

Façades du XVII^{ème} siècle, ordonnancements et modénatures

Le XVII^{ème} siècle constitue une charnière dans l'histoire de l'architecture qui devient de plus en plus cadrée dans son expression. Les ouvrages théoriques apparaissent qui servent de cadre à la conception des immeubles.

Pierre LE MUET écrit « *Manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes* » (extrait ci-dessous) qui devient un guide pour de nombreux architectes. Ancré dans la culture du XVI^{ème} siècle, il s'appuie sur les travaux de Vitruve, Vignole et Palladio.

L'ordonnement de l'élévation de la maison urbaine (petit hôtel particulier) ci-contre montre des ouvertures alignées entre elles et celles du rez-de-chaussée rehaussées pour accueillir un niveau dédié aux usages domestiques annexes et non pas à l'habitation.

Le décor a une triple fonction :

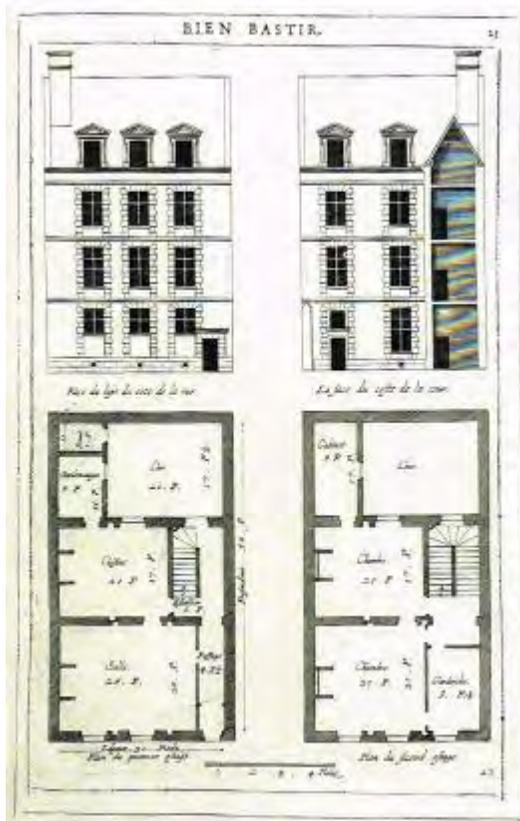
- un rôle pratique (protection contre le ruissellement des eaux),
- un rôle esthétique,
- un rôle social (les nouveaux riches doivent montrer leur richesse en façade).

Le décor depuis la Renaissance jusqu'à Louis XV voit la création d'un vocabulaire entièrement neuf avec la volonté de créer une véritable cassure avec le MA. On se base sur le modèle de l'Antique, on cite Vitruve, on manie les entablements, les frises à rinceaux. Si l'Ordre est le fil conducteur de la conception, il nécessite des moyens financiers, du savoir faire et de la culture. Le bossage constitue une manière jugée convenable d'éviter l'Ordre tout en rejetant l'eau loin de la façade et en respectant les convenances. Il sera presque systématiquement utilisé à l'Isle.

Tout d'abord, au XVII^{ème} siècle, les bandeaux d'appui hérités des XV et XVI^{ème} siècles restent en place, on leur rajoute des bandeaux de niveau (situés au niveau des planchers d'étages). Les fenêtres sont marquées par des ressauts de travées, elles ont des linteaux droits en platebande ouvragés.

On trouve à vrai dire peu d'exemples de cette architecture à l'Isle.

Puis les bandeaux d'appui se font plus rares, ici illustré par l'Hôtel de Ganges, rue Denfert Rochereau, dont la construction commence fin XVII^{ème} siècle et présente une solution intermédiaire. On n'a plus tout à fait le ressaut de travée : la fenêtre est reliée, par une allège en ressaut de pierre de taille, au bandeau de niveau inférieur mais pas au bandeau de niveau supérieur).

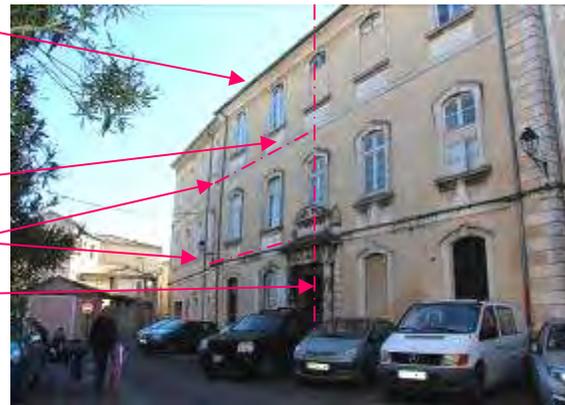


Corniche (ici de plâtre)

Allèges marquée en pierre de taille entre appui mouluré et bandeau de niveau

Bandeaux de niveau

Portail monumental axé sur la façade)



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

Le portail s'étale au sol par un emmarchement généreux bien que la hauteur à monter soit peu importante.



Les fenêtres sont reliées au bandeau de niveau par une allège en pierre de taille qui forme un ressaut, surmontée d'un appui mouluré.



Il surgit de la façade avec son fronton curviligne qui dépasse non seulement du bandeau de niveau mais aussi de l'allège de la fenêtre.



Les chaînes d'angle présentent des pierres décalées qui expriment le mode constructif.



Façades des XVII et XVIII^{ème} siècle, façades atypiques et exceptionnelles, place de la Liberté

Ensemble remarquable de façade urbaine : les trois édifices des XVII et XVIII^{ème} siècles protégés monument historique forment un enchaînement de ressauts, évoquant un glissement très représentatif de l'expression de l'architecture baroque. De gauche à droite : l'ancienne église des pénitents blancs (1), le grenier public (2) et la collégiale Notre Dame des Anges (3), reconstruite en 1645, c'est à cette occasion qu'est démolie l'ancien *sextier* (grenier public).

Parcelle CP154
place de la Liberté



Parcelle 155, place de la Liberté

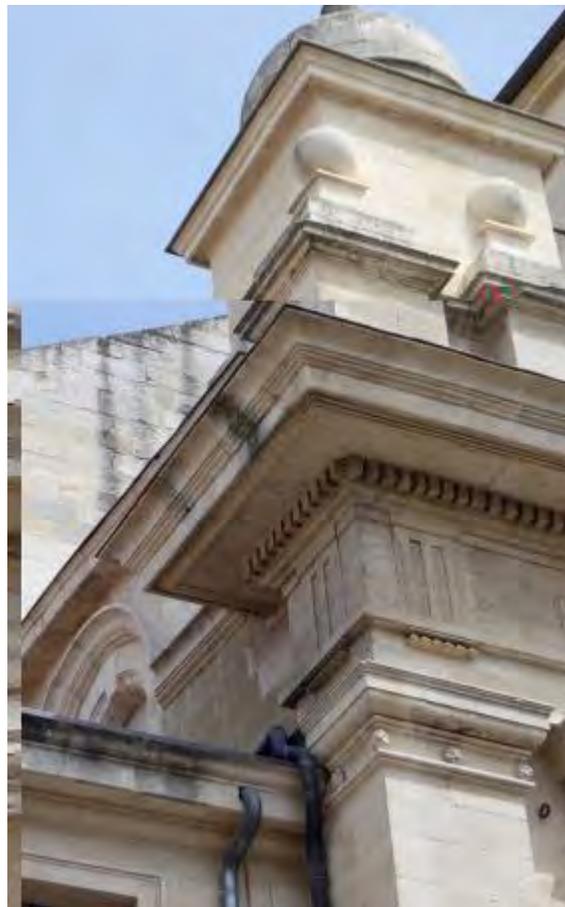


Grenier public : les premiers devis sont de 1739 mais la date inscrite est 1779.



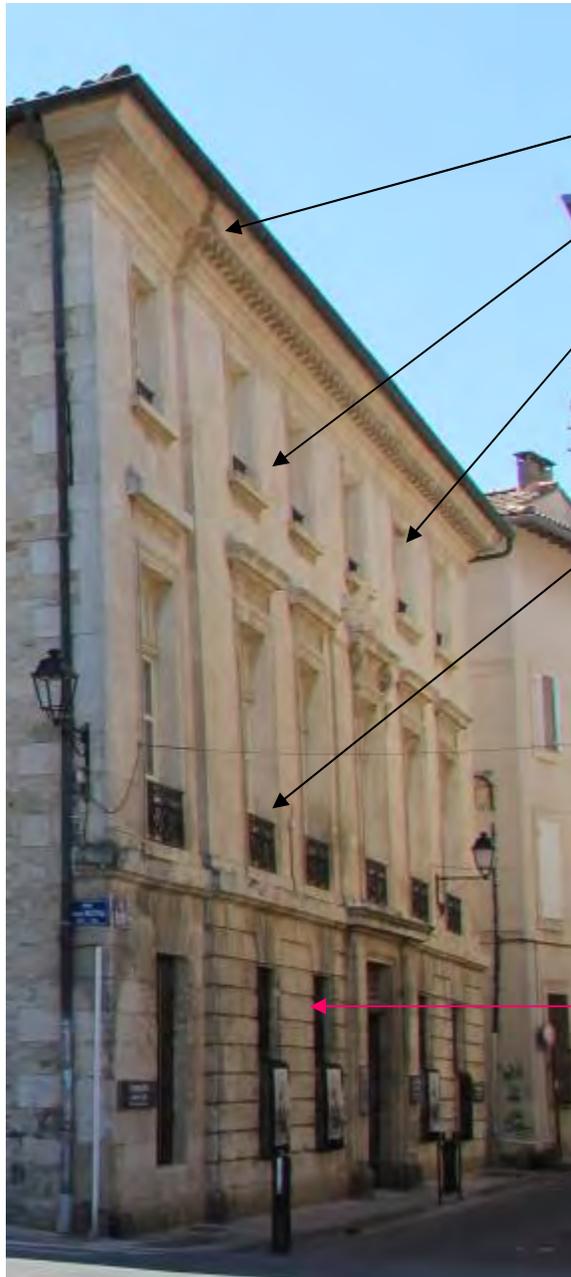
Collégiale Notre Dame des Anges

La façade baroque exprime les préoccupations du XVII^{ème} siècle. Remarquer la superposition des ordres avec :
- sur un soubassement dans la hauteur du « rez-de-chaussée » : pilastres d'ordre dorique agrémenté de fleurons et parements moulurés,
- sur « l'étage » un ordre ionique et les ailerons latéraux rattrapant la largeur des bas côtés.



FACADES à COMPOSITION SPECIFIQUE

Ordonnancement et modénatures du XVIII^{ème} siècle : exemple de l'hôtel de Campredon



Façade sur rue

Édifice représentatif des modénatures et ordonnancement du XVIII^{ème} siècle, il en présente de nombreuses caractéristiques. Avec une symétrie sur le portail monumental.

Corniche (à denticules) en pierre de taille

Façade à parement en pierre de taille lisse

Fenêtres à chambranles et appuis moulurés

Fenêtres du premier étage reposant sur bandeau de niveau (elles sont donc munies d'un garde-corps de hauteur de balcon).

La fenêtre du premier étage située à l'aplomb du portail formalise son couronnement par un fronton dont l'ornementation a été bûchée (certainement à la Révolution).

Profil du bandeau de niveau entre rez-de-chaussée et premier étage : méplat + filet + quart de rond + filet.

Il couronne le soubassement en bossages continus (qui se retourne pour exprimer la platebande au-dessus des fenêtres).



Le bandeau de niveau se généralise



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

Façade sur cour et jardin

1. Avant-toit en chevrons de bois.
2. Bandeau de niveau (et d'appui).
3. baies en arcs surbaissées avec encadrements de fenêtre en méplat.
4. Bandeau de niveau avec moulure à méplat, listel et quart de rond

Alignements verticaux des fenêtres.



Ordonnancement et modénatures du XVIII^{ème} siècle : les bandeaux disparus

Les chaînes d'angle sont marquées, souvent en pierre de taille. Parfois elles nous racontent les éléments de modénatures disparus qui étaient réalisés au mortier de chaux ou au plâtre et n'ont pas été reconduits lors des ravalements.

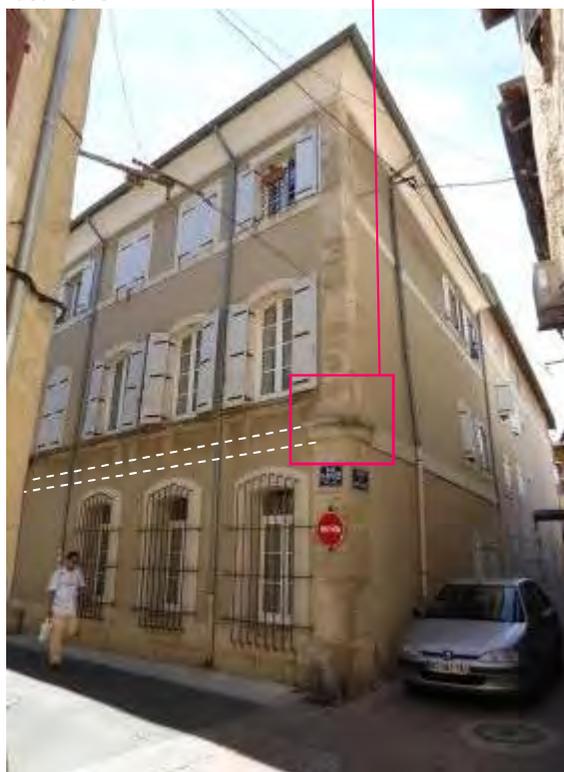
Parcelle CP 691, rue de la République

Chaîne d'angle en pierre de taille formant un quart de rond, amorçant les bandeaux de niveau en méplat.



Parcelle CP 1324, angle rue Monition et passage du Mont de Piété

La chaîne d'angle en pierre de taille comporte un tailloir qui raconte le bandeau disparu, qui comportait vraisemblablement ici. L'immeuble à la charnière avec le XVII^{ème} siècle comporte encore un bandeau d'appui au premier étage, qui a été reconduit au mortier deuxième.



Les bandeaux de niveau (1) se généralisent. Les appuis de fenêtre tendent à devenir isolés. Ces derniers sont soit moulurés, droits ou en «chapeau de gendarme», de style Régence et Louis XV (repris au XIX^{ème} siècle), soit constitués d'un simple bandeau en méplat, prolongeant l'encadrement de baie.

Ci-dessous le bandeau de niveau absorbe un léger encorbellement de façade (3). On constate ici aussi que sur certaines portions de façade le bandeau est en pierre de taille (3) et sur d'autres en plâtre (4), suivant les mêmes profils tirés au gabarit (non reconduit en (1)).

Parcelles CP 472 et 466, place de la Juiverie



FACADES à COMPOSITION SPECIFIQUE

Fin XVIII^{ème} à XIX^{ème} siècle : une généralisation des modénatures, une grande diversité

Parcelle CP 192, Rue Denfert Rochereau

Toutes les modénatures sont réalisées au plâtre en méplat. Les chaînes d'angle comportent des ressauts en table formant un faux appareil, se raccordant avec le bandeau sous avant toit comme avec celui séparant le rez-de-chaussée du premier étage. Il n'y a pas de bandeau de niveau intermédiaire.



Parcelle CP 187, Rue Denfert Rochereau

L'enduit de finition est au plâtre. Les appuis de fenêtres en pierre de taille moulurée. Les encadrements en méplat réalisés au plâtre. La corniche au plâtre recouvre les chevrons.



Les chaînes d'angle sont évoquées par un méplat de la largeur de ceux des fenêtres et il n'y a ni bandeau de niveau ni de bandeau d'appui. Le portail reste ornementé.



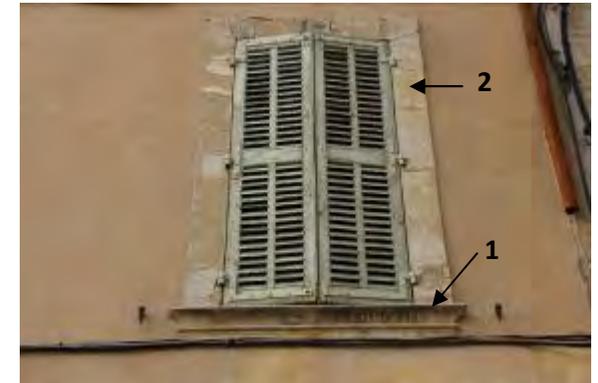
III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

Parcelle CP 480, 6 rue de l'Hôtel de Ville

L'enduit est un enduit de chaux, les appuis de fenêtre sont en pierre de taille moulurés avec un profil en doucine (1), les encadrements de fenêtres sont des méplats réalisés au plâtre (2). La façade latérale montre les vestiges d'une mouluration (3) qui devait accompagner une corniche sommitale aujourd'hui disparue.



Parcelle CP 1531, Rue de la République

Les modénatures sont en pierre de taille avec des moulurations assez sophistiquées, en appui de fenêtre et sur les baies du premier étage comportant des arcs en plein cintre moulurés. Le bandeau en méplat situé sous la génoise se retourne verticalement en chaîne d'angle.



Parcelle CP 324, 35 rue Denfert -Rochereau



La partie supérieure de la façade est traitée avec un enduit de chaux texturé dont la teinte est dans la masse. Il est proche des enduits tyrolienne dans une teinte assez soutenue. Sa texture granuleuse en légère surépaisseur joue les contrastes avec les bandeaux d'encadrement lissés et badigeonnés en blanc. Les encadrements de fenêtre mais aussi un bandeau qui cerne

complètement le premier et deuxième niveau, font du rez-de-chaussée un étage de soubassement.

Détails et finitions de la génoise sont traitées avec soin.



Parcelle CP 323, 37 rue Denfert -Rochereau



Ici les encadrements sont réalisés en méplat : simple surépaisseur sans moulure particulière.

Il n'y a pas de dessin de contour de la façade contrairement à la parcelle CP 324 mais une surépaisseur des étages par rapport au rez-de-chaussée, ce qui constitue une autre façon de donner un effet de soubassement.

L'enduit de finition au plâtre est badigeonné en ocre rouge.



Parcelle CP 362, 37 rue Denfert-Rochereau



La façade comporte un ordonnancement très marqué : chaîne d'angle se terminant en gouttes, bandeaux de niveaux et sous génoise, encadrements de fenêtres en méplat.

Le mortier de chaux texturé (proche de celui de la parcelle CP 234) qui couvre les étages ainsi cadrés comporte un décor de faux appareil (faux joints de pierre) qui sont exécutés en creux dans l'enduit, avec une nuance entre les parties ombrées et non ombrées accentuant l'effet de relief.



Les encadrements de fenêtre, chaîne d'angle et décor de gouttes sont réalisés au plâtre, avec un badigeon de teinte proche de la pierre de Pernes (?)



Le soubassement semble postérieur, ou restauré au ciment artificiel avec un effet de panneaux aux angles rognés en quart de cercle.

Les décors soignés de l'habitat populaire des XIX^{ème} & début XX^{ème} siècles : plâtre, mortier, enduit et badigeon



Parcelle 65 avenue Aristide Briand. Seules les modénatures ont été conservées en place: Le parement d'enduit courant du mur a été décroulé. Si ceci est contraire aux règles de l'art, cela permet néanmoins d'avoir une bonne lisibilité sur le



FACADES à DECORS SPECIFIQUES

Les décors soignés des maisons bourgeoises de la fin XIX^{ème} & début du XX^{ème} siècle : **décor peint et *sgraffito***

Maisons avenue Jean Boin : villas isolées

Parcelle 59, avenue Jean Boin



La façade comporte vraisemblablement deux, voire trois périodes de décors, dont le second est de 1930.

Nota : L'enduit à la tyrolienne (très granuleux) a été réalisé a posteriori, il empiète en bavant sur une volute de chapiteau.



Ci-contre à droite, vue en pied : est tentant de décrire un premier décor en sgraffito (deuxième couche de teinte grattée pour faire apparaître la plus claire dessous, qui aurait été repeint a posteriori.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

Parcelle 60, avenue Jean Boin

Ici le décor est plus simple, il présente des similarités avec les motifs des carreaux de ciment de la fin XIX et début XX^{ème} siècle.



Les décors soignés de l'habitat populaire des XIX^{ème} & début XX^{ème} siècles : éléments préfabriqués et imitations

L'arrivée du chemin de fer permet la diffusion des matériaux de construction préfabriqués en terre cuite comme la brique ou les céramiques émaillées

Parcelle CP 826 quai Jean Jaurès

Ici la brique est utilisée comme élément de décor, elle reprend les codes des modénatures habituels : chaînes d'angle, encadrements de baie, bandeaux de niveau. En couronnement de la façade sous l'avant toit, des modillons (brique peinte ou ciment?) . Les angles arrondis des briques donnent une certaine modernité aux baies.



Parcelle CP 232 rue Pasteur

Fin XIX^{ème} siècle, certains veulent mettre leur maison au goût du jour, et utilisent le plâtre pour réaliser un encadrement en fausses briques. La teinte est donnée par une peinture minérale. Ce qui suppose l'existence d'un savoir faire et d'une main d'œuvre peu coûteuse.



Route du Thor

Motif de briques alternées rouge et blanches, clef saillante Mais les baies sont condamnées ou pourvues de fenêtre de dimensions inadaptées sur cette façade pourtant soignée en entrée de ville.

Même s'il n'y a pas besoin de fenêtres, des contrevents seraient bienvenus.



L'arrivée du chemin de fer permet la diffusion des matériaux de construction préfabriqués en terre cuite comme la brique ou les céramiques émaillées

Château Reboul



Caisse d'Epargne



Château Giroud



Remarquable ornementation mêlant éléments préfabriqués et décors sur mesure



Château des Névens

Éléments de terre cuite incrustés et vocabulaire d'architecture de référence mauresque et renaissance.



PAREMENTS & COMPOSITIONS DE FACADES : évolutions dues à l'usage des ciments armés

L'usage de ce matériau ouvre des possibilités d'expression à la fois en termes de décor et de composition architecturale. Les ouvertures à linteau large peuvent désormais être franchies autrement que par un arc ou un linteau de bois.

Les décors de rocaille fin XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles : le ciment naturel comme nouveau matériau de construction ouvrant de nouvelles possibilités d'exprimer fantaisie et goût de la nature.

Au pied de la tour de Velorgues

La tour nobiliaire a fait l'objet de travaux fin XIX^{ème} siècle. Ils ont modifié la configuration de la tour mais aussi disposé des jardinières préfabriquées en ciment naturel imitant le bois, portant le cachet de la société AE Collet, rocailleur à Aix-les-Bains.



AVAP-SPR de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse)
Site Patrimonial Remarquable

Parcelle CP 369 Quai lices Berthelot



Si la terrasse actuelle interpelle par son style et par son emplacement, le décor d'origine (sur carte postale ci-dessous) avec garde-corps et parements des parois en faux bois apparaît très dénaturé par rapport au modèle d'origine. Forme et revêtement des toits ont aussi été modifiés.



Les traces horizontales et dans l'angle sortant semblent être des vestiges de faux rondins.



ANNEXE 1 : DIAGNOSTIC PATRIMONIAL
III. Le Patrimoine architectural

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

L'apparition de la baie vitrée

Avenue de la Libération

Immeuble à parement en pierre de taille dont les proportions de baies semblent être autorisées par l'usage du béton armé.



Equipe HOMMES & TERRITOIRES
Isabelle MOULIS, Ethnologue du Patrimoine (Mandataire)



Une composition avec de grandes ouvertures permises par l'évolution des techniques constructives



FACADES à ENCORBELLEMENTS (1)

les pans de bois dateraient des XV à XVI^{ème} siècles et les vestiges sont relativement rares

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

Parcelles CP 315 et 314
rue Denfert Rochereau



La jambe de force raconte l'encorbellement qui a été supprimé a posteriori sur la façade rouge dont les étages sont venus s'aligner sur le rez-de-chaussée.

Parcelle CP 981
rue de la Flûte

Bois au niveau du plancher du R+1, il constitue un indice probable de pan de bois. Il se situe au-dessus d'une porte Renaissance.



Parcelle CP 260
rue Emile Char



La façade présente un très petit débord; l'alignement de deux immeubles de part et d'autre de ces parcelles suggérerait-il un ancien encorbellement beaucoup plus important qui a pu être frappé d'alignement pour élargir le passage?



Parcelles CP 145 et 146
Rue Jean-Jacques Rousseau



Le premier immeuble présente un corbeau de pierre en (1) et un about de solive en bois (2).

Les abouts de solive du second ont été habillés de plâtre (3); ainsi que la poutre (4).

FACADES à ENCORBELLEMENTS (2)

les pans de bois dateraient des XV à XVI^{ème} siècles et les vestiges sont relativement rares

Façade impasse Raspail :
Les abouts de solives
sont cachés sous l'enduit.



Façade rue Raspail



Ceux des pans de bois de la rue Raspail

Enchaînement des 3
façades des immeubles
rue Raspail avec leurs
encorbellements.



Les abouts de poutres
moulurés ont été très
remaniés, consolidés pas
des corbeaux, etc.
Les deux corbeaux laté-
raux ont des renforts en
pièces de bois triangulai-
res. L'un des pièces verti-
cales conserve une mou-
lure médiévale.
L'about central serait plus
large pour reprendre
deux travées de plancher.
Les solives devraient être
mises à nu impasse Ras-
pail grâce au décroutage
de la façade.



ACOMPLETER
AVEC DPI

Croquis à insérer

Deux gorges surmon-
tées d'un tore
Début XVe

Deux tores encadrant
une gorge seconde
moitié XVe

Deux doucies séparées
par un tore XVIIe

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

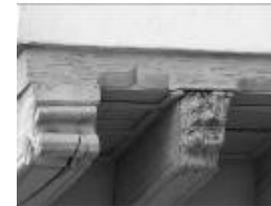
Façades

SIMILITUDES pour comparaisons et datations

Encorbellements successifs
en pans de bois : Avignon,
Hôtel B. de Rascas, XIV-
XV^{ème} siècles, Classé MH.



Détails des abouts de solives
des planchers.



COUPE DE PRINCIPE en-
corbellement sur poutres
armées, hôtel de Raspail.
Illustration extraite de
« charpentes méridiona-
les » d'Emilien BOUTI-
COURT

Château du Thor



Palais de Boulogne
Villeneuve Lès Avignon



Doublement par corbeau :
avant-toit de toit : hôtel de
Sade XV^{ème} siècle Avignon.



FACADES à ENCORBELLEMENTS 53°

avec corniches maçonnées

Fin XVI^{ème} à XVII^{ème} siècles (?)

Si l'on fait le parallèle avec Aix en Provence, où les façades hourdées au plâtre seraient devenues courantes à partir du XVI^{ème} siècle (cf. « Cent maisons médiévales en France » sous la direction d'Yves ESQUIEU), on peut imaginer qu'il en est de même à une période équivalente à l'Isle.

Sachant que le pan de bois a été interdit en 1560, les encorbellements auraient-ils à partir de cette année-là alors été recouverts de plâtre ou réalisés en maçonnerie, puis délaissés avec l'apparition d'une nouvelle esthétique plus classique?

Les profils en mortier ou en plâtre en façade ne permettent d'absorber qu'un léger encorbellement de façade. Ces corniches se situent systématiquement sur des immeubles qui ont des débords de toiture en chevrons et sont donc a priori antérieurs au XVIII^{ème} siècle, période à laquelle la génoise se généralise.

Parcelle CP 826, rue de l'Anguille

Encorbellement avec corniche au plâtre avec profil en doucine



Deux fragments de corniches d'encorbellement avec profil en cavet.

Parcelle CP 99, rue Lamartine



Parcelle CP 352, rue du Collège



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

XVIII^{ème} siècles

Ci-dessous deux des rares bandeaux de pierre de taille avec un profil caractéristique du XVIII^{ème} siècle et formant corniche sous de légers encorbellements.

Parcelle CP 476, rue de l'Hôtel de Ville



Parcelle CP 466, place Juiverie / rue Carnot



ARCS MEDIEVAUX du XII au XIV^{ème} siècle

Dans la ville on les découvre dans les passages couverts (ou *soustets*) mais aussi dans les boutiques, les rez-de-chaussée d'immeubles privés. Ils sont les témoins des maisons médiévales dont les planchers du premier étage étaient portés par des arcs de pierre en plein cintre ou brisés.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Arcs médiévaux

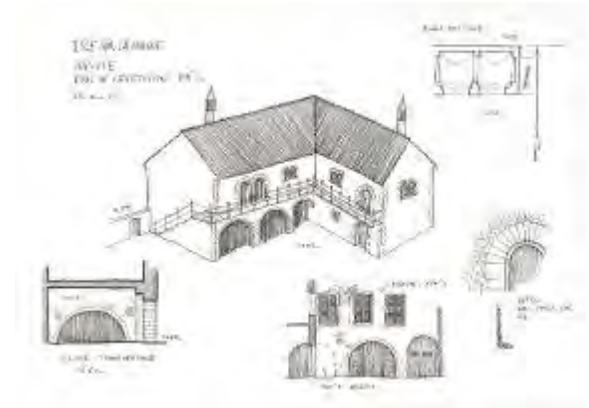
Parcelle CP 531, rue du Bicentenaire

Arc brisé, daté selon Coline POLO du XIII ou XIV^{ème} siècle et supposant l'existence d'une habitation sur deux niveaux (avec plancher sur arc diaphragme comme sur la coupe ci-contre), avec comme pour l'illustration suivante, une maison en cœur d'îlot et non pas alignée sur rue.



Parcelle CP 1048, rue Jean-Jacques Rousseau

« Cave » située en rez-de-chaussée de « la Prévôtée » vestige d'un logis médiéval du XII ou XIII^{ème} siècle dont est figurée ci-contre la proposition de restitution par F. Guyonnet, DPI : « Un bâtiment exceptionnel se trouve aujourd'hui inclus dans des bâtiments divers formant la cour de la Prévôtée. Cet édifice possédait un rez-de-chaussée voûté et au moins deux arcades ouvertes sur cour, ainsi qu'une galerie à l'étage, associées à de belles portes appareillées. »



Les arcs intérieurs sont chanfreinés.



Parcelle CP 1497, rue Carnot



Dans le commerce au rez-de-chaussée, on observe deux arcs successifs qui ne sont ni alignés, ni contemporains l'un de l'autre.



Arc situé dans le niveau de soubassement : ci-dessus vu de l'intérieur et ci-dessous vu de l'extérieur



ENCADREMENTS DE BAIES : les portes d'entrée

Les portes d'entrée sont les portes piétonnes, depuis la rue elles donnent accès directement dans l'édifice, à un couloir ou directement à l'escalier de desserte de l'immeuble. Le traitement des encadrements et la disposition de la porte a évolué au cours des temps.

Portes romanes, arc en plein cintre

Elles sont rares à l'Isle-sur-la-Sorgue, et la plupart du temps elles se trouvent aujourd'hui englobées dans des bâtiments (en (1) et (2) celles de la tour romane de la mairie, ci-contre) et modifiées par des remaniements successifs. Les claveaux sont allongés et extradossés. La porte en 1 est ornée d'un tore.

Hôtel de ville



Porte sur ancienne rue condamnée vue depuis l'intérieur

Chapelle de Velorgues



Couvent des Cordeliers. Parcelle CP137
Rue Molière



La porte est antérieure au couvent : elle faisait partie d'une maison du XIII^e siècle qui a été englobée dans l'établissement religieux.
L'appareillage des pierres de taille en lits de hauteurs variées est également médiéval.

Parcelle CP 746, rue Roumanille

Portes : vue de la face intérieure, la ruelle qui la desservait a aujourd'hui disparu.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

XV à XVI^e siècles

Ces baies s'ouvrent par des arcs en anse de panier chanfreinés, avec ou sans clef saillante. Elles desservent des cages d'escaliers à vis et la cour arrière. Sur les façades des rues les plus fréquentées de la ville elles ont été remplacées et seules les portes intérieures subsistent.

Les portes à linteau monolithique en accolade sont plus rares. Elles peuvent se retrouver plus facilement en intérieur comme les portes romanes.

Parcelle CP 1173, impasse sur rue Raspail



Ilot de la Tour d'Argent



Parcelle CP 1548, impasse rue Ledru Rollin

Portes d'entrée avec des chanfreins en linteau et sur l'arc, tandis que les piédroits sont en quart de rond.



ENCADREMENTS DE BAIES : les portes d'entrée

Les portes d'entrée sont les portes piétonnes, depuis la rue elles donnent accès directement dans l'édifice, à un couloir ou directement à l'escalier de desserte de l'immeuble. Le traitement des encadrements et la disposition de la porte a évolué au cours des temps.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Passage du XVI au XVII^{ème} siècle

Si les arcs lisses en plein cintre perdurent parfois, leurs claveaux sont a priori moins allongés qu'à l'époque romane. .

Plus tardivement, ils reposent sur des sommiers saillants comme leur clef. Les arrière-voussures (à l'intérieur) font l'objet d'un travail de stéréotomie soigné.

Enfin, le linteau en platebande se généralise.

Parcelle CP 705
Rue Rose Goudard



Piédroit et départ d'arc de facture Renaissance



Parcelle CP 145
Rue Jean-Jacques Rousseau

Celui-ci, surmonté d'un oculus, repose sur des sommiers de facture Renaissance.



Parcelle CP 800
rue Voltaire

Sur rue



Parcelle CP 513
rue Carnot

Sur cour



Parcelle CP1052
Quai Hugues Clovis



Ci-dessus la porte d'un immeuble comportant un escalier à vis en pierre de taille supposé XVII^{ème} siècle.

Parcelle CP799
rue Voltaire



Avec une clef exacerbee malgré la modestie de l'ouvrage (clef traversante et tombante). Le piédroit et le linteau comportent une moulure en quart de rond.



ENCADREMENTS DE BAIES : les portails

Les baies sont les trous dans les murs et leurs ornements. Les portails, contrairement aux portes piétonnes ou cochères sont des ouvrages de représentation qui expriment la richesse de leur propriétaire, ils donnent accès aux parties les plus prestigieuses des hôtels particuliers ou édifices publics.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Renaissance : Les arcs moulurés XVI^{ème} siècle

Parcelle CP 1547, rue Ledru Rollin

Sommiers déclinant un ordre toscan, arc mouluré, clef en agrafe à feuille d'acanthé.



La plupart sont remaniés a posteriori. Ils conservent des caractéristiques et des moulures de style gothiques et Renaissance. Par exemple, le tympan en croissant de lune qui permet de passer de l'arc surbaissé de la porte à l'arc en plein cintre et comporte l'agrafe, est un élément de vocabulaire qui ne rentre pas dans les standards classiques de l'architecture et exprime une liberté formelle issue du gothique.

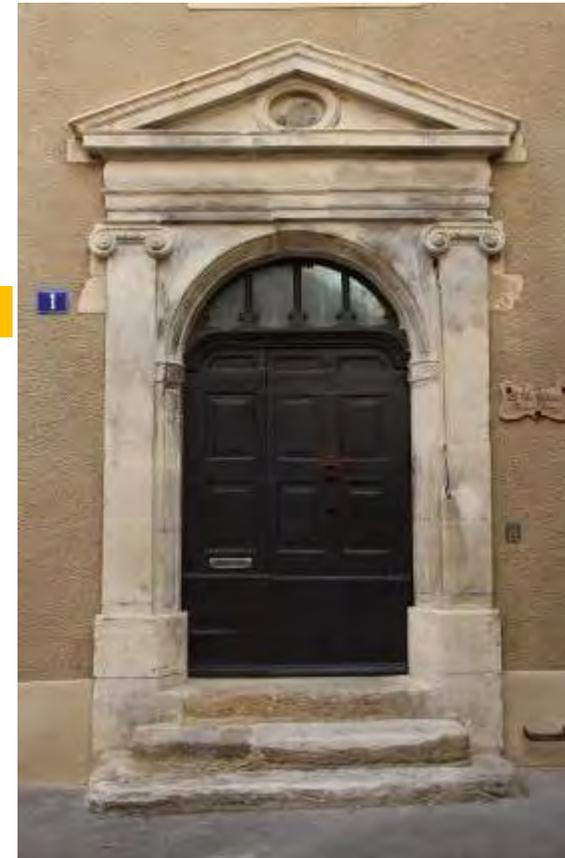
Parcelle CP 1538, quai de la Charité

Non existant sur cadastre 1828 : de remploi? Question DPI



Renaissance : Portail à fronton début XVII^{ème} siècle ?

Parcelle CP 238, rue Ernest Feuillet



Arc plein cintre sur sommiers, fronton triangulaire à oculus, sur entablement à trois fasces porté par deux pilastres à chapiteaux ioniques.



ENCADREMENTS DE BAIES : portails et portes

Portails classiques et baroques du XVII^{ème} siècle

Collégiale N D des Anges

Portail de la façade latérale sud : fronton reposant sur deux pilastres doriques encadrant un arc en plein cintre mouluré avec sommiers et agrafe.

L'entablement surmonté de denticules s'orne de triglyphes au droit desquels sont disposées des gouttes.

De facture classique, architecte François de Royers de la Valfenière.



Parcelle CP 238 rue Ernest Feuillet



Agrafe à feuille d'acanthe, arc sur cour intérieure.



Parcelle CP 1445
rue Danton

Porte sur cour intérieure à chambranles moulurées et crossettes typique du XVII^{ème} siècle et (équipée d'une porte vitrée).

Parcelle CP 1151, rue Danton
Ancien couvent des Ursulines



Le portail a été très remanié et abîmé. La menuiserie recoupe la hauteur de la porte d'origine qu'on pourrait imaginer dans le style de celle du portail sud de l'église (ci-contre) les agrafes comportent des motifs d'écailles, de style XVII^{ème} siècle.



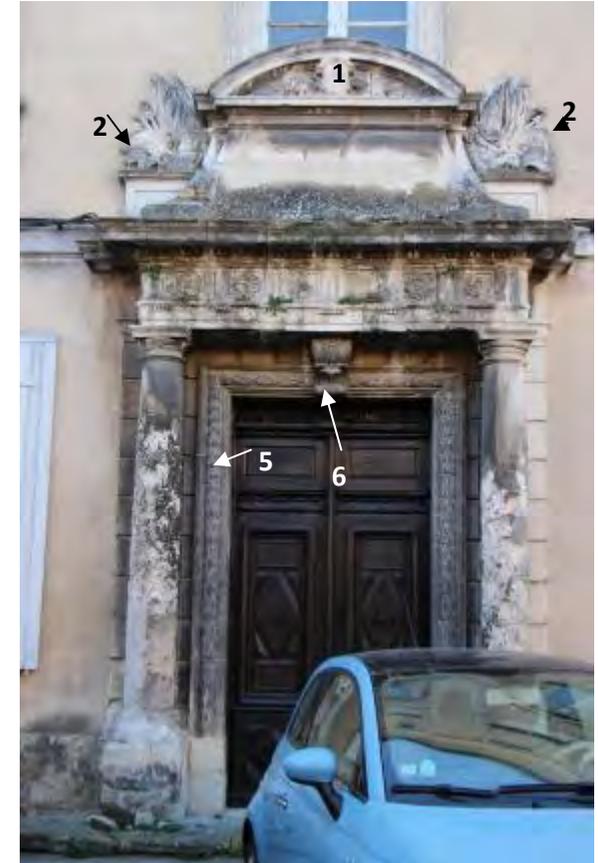
III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Hôtel de Ganges, monument historique
parcelle 1124, rue Denfert Rochereau,

Son fronton curviligne (1) est encadré de deux trophées (2) ce qui fait de lui le plus baroque des portails de l'Isle. L'entablement, soutenu par des colonnes, alterne des triglyphes à gouttes (3) et des métopes à fleurons (4). La porte est encadrée d'un chambranle mouluré et ceint d'un tore de feuilles d'eau ? (5) et surmontée d'une agrafe à feuille d'acanthe (6).



ENCADREMENTS DE BAIES : les portes d'entrée

Les portes d'entrée sont les portes piétonnes, depuis la rue elles donnent accès directement dans l'édifice, à un couloir, ou directement à l'escalier de desserte de l'immeuble. Le traitement des encadrements et la disposition de la porte ont évolué au cours des temps.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Supposés XVII^{ème} siècle

Parcelle CP XXX
rue de la Flûte



CP 1523, rue Paul Julian



La porte a été remplacée par une porte vitrée (1), elle conserve une imposte (2) qui n'est pas contemporaine de l'agrafe zoomorphique (3) du XVII^{ème} siècle. En revanche on voit dans le mortier rebouché le fantôme de la traverse d'imposte d'origine en quart de rond.



Parcelle CP 614, rue Monition

Chambranles moulurés avec linteau en platebande, clef en pointe de diamant. Les portes en bois à motif losangés, inspirées



Parcelle CP 807, Impasse Raspail

Piédroits en pierre de taille, linteau bois enduit au plâtre.

Parcelle CP 99
rue Lamartine

Piédroits en pierre de taille enduite à postériori. La présence d'un encorbellement surmontant le linteau droit. Peut la dater du XVII^{ème} siècle au plus tard.

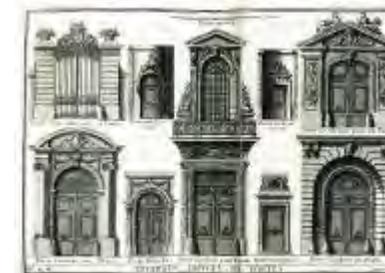


CP 237 rue Ernest Feuillet



Augustin Charles D'Arviler (1653-1701) publie le « Cours d'architecture qui comprend les ordres de Vignole », Paris 1691. Il développe des modèles qu'il propose avec des variantes de motifs. Il ne parvient pas à s'imposer à Paris qu'il quitte en 1689 pour Montpellier.

Son travail est à placer dans le contexte de l'élaboration d'une doctrine architecturale officielle, mise en chantier par l'Académie d'architecture en 1671. Son objectif est de trouver un idéal normatif qui s'adapte à la construction à la française et à chaque type de demeure.



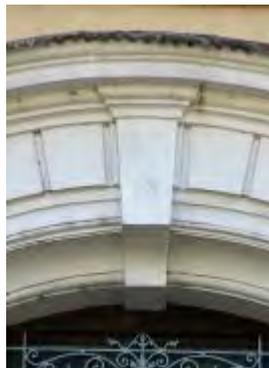
ENCADREMENTS DE BAIES : portails

Portails classiques et baroques du XVIII^{ème} siècle

parcelle 472,
place Juiverie



Sur ce portail de vocabulaire baroque, la clef se poursuit en redans au fil des moulures depuis la corniche sommitale du fronton curviligne jusqu'à l'intrados de l'arc.



Parcelle CP 736, place Rose Goudard



L'agrafe a un mouvement souple, dissymétrique et « fantasque » caractéristique du style Louis XV (1730-1760). Les bossages de l'embrasure sont comme creusés en courbe dans le mur et dessinent des claveaux délicats.

Parcelle CP649, rue du Crédit

CP 252 rue Denfert-
Rochereau



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

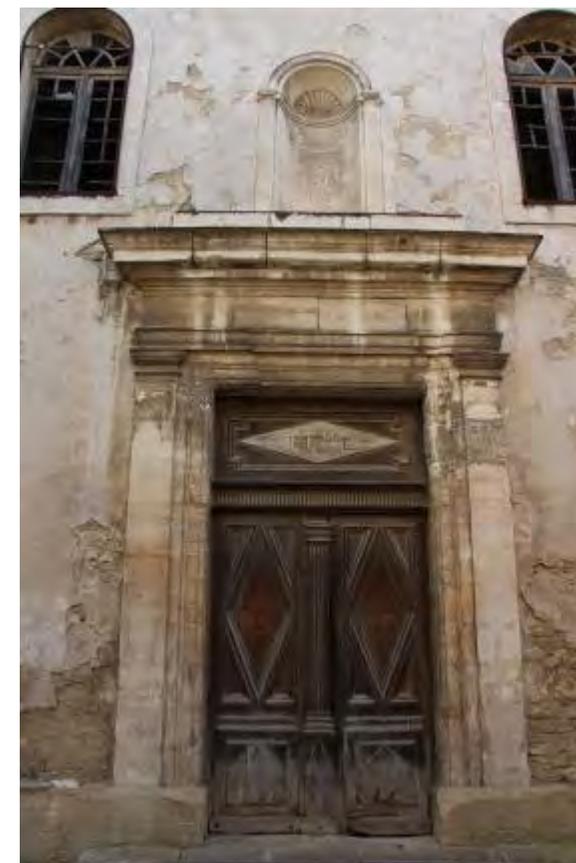
Fin XVIII^{ème} début XIX^{ème} siècle, les motifs ornementaux de la Renaissance sont repris de façon moins ostentatoire puis abandonnés pour aller

Parcelle CP 952, ancienne église des pénitents blancs



Fin XVIII^{ème} début XIX^{ème} siècle, les motifs ornementaux de la Renaissance sont repris de façon moins ostentatoire puis abandonnés pour aller

Parcelle CP 952, ancienne église des pénitents blancs



ENCADREMENTS DE BAIES : les portes d'entrée

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Portes des maisons du XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles (quais intramuros)

XIX^{ème} siècle

fin XIX^{ème} début XX^{ème} siècles

Parcelle CP1211, quai Rouget de l'Isle

Portes sur des immeubles de style éclectique, au décor d'inspiration classique très librement interprété

Parcelle CP790, quai Jean Jaurès

Parcelle CP 1336, quai Berthelot

Maison bourgeoise sur les quais exprimant la réussite avec une certaine ostentation : le balcon jadis orné de balustres comme ses appuis de fenêtre, porté par des corbeaux très ornés et surmontant la porte lui donne des allures de portail monumental



Si la façade exprime une certaine prestance dans sa composition et ses modénatures, l'ensemble des moulures et le portail font preuve de retenue et sobriété.



Parcelle CP811, quai Jean Jaurès



ENCADREMENTS DE BAIES : les portes d'entrée

Portes des maisons du XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles (faubourgs extramuros)

Portes tiercées, à modénature de pilastre et à imposte à petits bois, contemporaine des encadrements en méplat et en plâtre

Portes sur des immeubles de style éclectique, aux décors d'inspiration Renaissance et Classique.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Porte à imposte dont les petits bois sont d'inspiration « Art Nouveau » (idem parcelle CP238)

Avenue Aristide Briand



Avenue de la Libération



Château Brun



Avenue de la Libération



ENCADREMENTS DE BAIES : les portes cochères

Les portes cochères sont les portes de grande dimension qui donnent accès soit à une cour soit à une dépendance (écurie par exemple). On les trouve donc dès la naissance des hôtels particuliers . Elles permettent le passage d'un carrosse. On trouve des arcs comme des linteaux droits en bois.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

XVII & XVIII^{ème} siècle

Non datables

Les XVII & XVIII^{ème} siècles sont marqués par un retour de la stéréotomie qui exprime la taille de la pierre de façon presque expressionniste : les claveaux de pierre dessinent des embrasures très ouvertes, orientée parfois en fonction du sens de la rue.

Parcelle CP 238, rue Denfert Rochereau



Parcelle CP 604, rue Lirette



Parcelle CP120
Impasse rue Lamartine



Parcelle CP 63
rue de l'Ecrevisse

Si les linteaux droits sont plus complexes à dater, celui-ci est avéré de 1745. On note sous l'enduit des pierres de taille en soubassement



Parcelle CP 1332
Rue du Collège

Linteau sur coussinets. Parcelle qui en 1828 était réunie avec la CP 1629 qui comporte des vestiges d'escalier en vis et de fenêtres à méplats chantrournés.



Parcelle CP 271
12 rue Garibaldi



Avis DPI?

Parcelle CP 808
Impasse Raspail



Parcelle PC 362
39 rue Denfert Rochereau



Parcelle CP 746
rue Roumanille



Parcelle CP 1048, rue J.-Jacques Rousseau



ENCADREMENTS DE BAIES : les fenêtres

Si pour les périodes médiévales et Renaissance, les façades conservées sont rares, on trouve en revanche quantité de fenêtres de ces périodes saupoudrées dans la ville, leur mise en valeur constitue un enjeu patrimonial.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Fenêtres du XII au XIV^{ème} siècles

Parcelle CP 1246
Tour d'Argent

Prises de jour, vues depuis l'intérieur et l'extérieur.



Ce sont essentiellement des baies de prises de jour très réduites qui nous sont parvenues présentant la particularité d'être de petites dimensions avec des embrasures très pentues. On peut donc les trouver sur les tours nobiliaires par exemple dont elles traduisent le caractère défensif. Mais bien sûr il y avait d'autres types de fenêtres que l'on peut découvrir en cœur d'îlot.

Parcelle CP 1246
Rue Roumanille

Baie située dans une pièce voûtée en rez-de-chaussée.



Fenêtres à croisées : XV^{ème} et XVI^{ème} siècles

Elles peuvent être en pierre de taille mais aussi en bois et plâtre, leurs encadrements peuvent être moulurés, droits, chanfreinés, les vestiges sont parfois ténus. Il convient d'être attentif lors des dégroutages de façades car elles peuvent comporter des vestiges remarquables sous l'enduit.

Parcelle CP 953, Façade sur jardin



Croisée gothique tardif : surmontée d'un larmier mouluré, sur un appui isolé avec une moulure caractéristique, héritée des cordons filants (voir page suivante).

Parcelle CP 1173
Impasse Raspail

Au-dessus d'un arc chanfreiné : vestige possible de croisée de pierre, modifiée au XVIII^{ème} siècle.



Parcelle CP 805, rue Raspail

On remarque sous l'encorbellement, un entablement avec un appui mouluré de même largeur. Tous deux dessinent le vestige d'une croisée Renaissance très remaniée a posteriori (un nouvel appui de fenêtre a été rajouté sur l'appui initial).



Parcelle CP 238, rue Denfert Rochereau

Vestige de croisée de pierre, murée lors de la reprise de façade (contour de la fenêtre en rose). La face avant du décor semble avoir été bûchée pour être escamotée sous l'enduit.



→ Et côté cour sur le même édifice : une demi-croisée murée.



Parcelle CP 1407

Vestige de croisée de plâtre et bois.

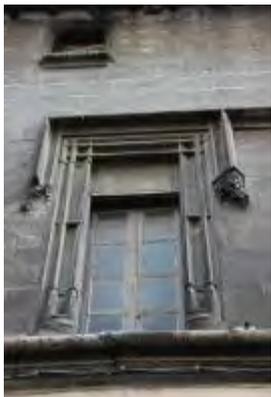


ENCADREMENTS DE BAIES : les fenêtres

Croisées de pierre : XV^{ème} et XVI^{ème} siècles

Elles se situent essentiellement au premier étage sur rue et leurs encadrements peuvent être très simples ou très travaillés : à moulures complexes, doubles, à baguettes ... leurs décors sont représentatifs de leurs époques de construction.

Parcelle CP 1497, rue Carnot



Décor riche de style gothique flamboyant avec des culots sculptés de chimères (1). Croisement de fines baguettes et de tores.



Parcelle CP 1407, rue de la République

Demi-croisée sur cour, moulures en tores. Celle-ci conserve sa traverse en pierre de taille.



La baie s'insère dans une façade de pierre de taille riche en modénatures : croisées de pierre, cordons d'appui, cordons-larmiers.



Parcelle CP 724
Place de la Liberté

La même baie vue depuis la place et vue de l'intérieur avec ses coussièges (1) et décors peints (2) sur l'arrière voussure et dans l'embrasure.

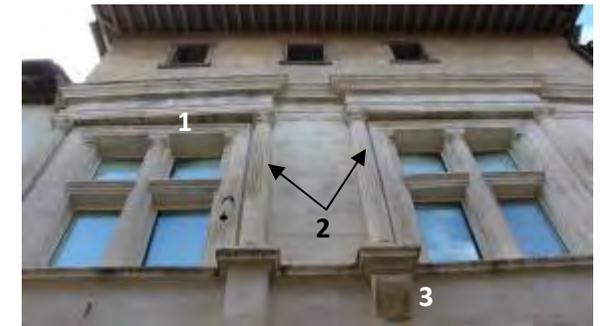


III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Parcelle CP 1100, rue Ledru Rollin



Ces fenêtres Renaissance prennent encore la forme de croisées mais s'ornent d'entablements (1) avec décor de caissons à fleurons, de colonnes cannelées (2), de culots à enroulement et feuilles d'acanthe (3).



Fenêtre sur cour, plus sobre.



La présence d'une pierre de petite hauteur à l'emplacement de la baguette indique que la traverse (figurée en rose en 2) a été supprimée et les pierres retaillées a posteriori pour transformer les croisées en baies à meau.

ENCADREMENTS DE BAIES : les fenêtres

Petites fenêtres chanfreinées, XIV^{ème} et XVI^{ème} siècles

C'est le décor du chanfrein (coupé à 45°) qui est le plus commun aux XIV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Il semble que dans le Comtat Venaissin il ne perdure pas au-delà du XVI^{ème} siècle. Le décor de chanfrein orne les baies à linteaux droits comme les arcs. L'ensemble des exemples ci-dessous illustre ce décor.

On trouve ces petites fenêtres majoritairement soit au deuxième étage, surmontant des fenêtres à croisée, soit au rez-de-chaussée à une hauteur supposée de fenêtre dite bâtarde éclairant une dépendance sans permettre de vue, ce qui correspond à la typologie des demeures des XV et XVI^{ème} siècles assez fermée au rez-de-chaussée.

Parcelle CP 1407, rue de la République

Baie rectangulaire chanfreinée, y compris en appui, surmontée d'un cordon-larmier. Elle se trouve au deuxième étage ainsi que la suivante.



Parcelle CP 1497, rue Carnot

Linteau taillé en anse de panier avec appui isolé



Parcelle CP 1160, Rue Ledru Rollin

Le chanfrein n'est pas mis en valeur par l'enduit d'une épaisseur inappropriée mais la fenêtre semble conserver son vitrail du XVI^{ème} siècle.



Parcelle CP 304, 72 rue Denfert Rochereau

Vestige de baie chanfreinée dans une façade très remaniée. Ici elle semble être réalisée au plâtre et serait contemporaine de l'escalier à vis qui appartient aujourd'hui à la parcelle CP 306.



Parcelle CP 1173
impasse sur rue Raspail

Bien cachée entre un tuyau et un réseau électrique.



Parcelle CP 933
Quai Frédéric Mistral



Parcelle CP 238
Rue Denfert-Rochereau



Fenêtre chanfreinée vestige de la façade antérieure d'une maison qui daterait vraisemblablement du XVI^{ème} siècle au vu de son escalier.



ENCADREMENTS DE BAIES : les fenêtres

Baies isolées atypiques à l'Isle, XIV^{ème} à XVII^{ème} siècles

Parcelle CP 953, Façade sur jardin

Il s'agit ici d'une fenêtre à accolade, la seule que l'on ait trouvée en façade. Elle ne présente pas un chanfrein mais un profil également simple et contemporain de celui-ci : profil en cavet pour le linteau en accolade (1). On peut supposer qu'il se prolongeait sur les piédroits qui ont été modifiés au mortier car on devine un amortissement



Parcelle 1229, rue Molière

Fenêtre haute de l'ancienne église du couvent des Cordeliers. Elle a été très remaniée : munie d'une traverse formant le linteau d'une baie a posteriori murée. L'église fut construite fin XVI et début XVII^{ème} siècles.



Vue, au verso de la façade, des arcs de la nef de l'église des Cordeliers depuis le toit du chœur de la collégiale.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Hôtel Renaissance, parcelle 1547, rue Ledru Rollin

Surmontant les entablements des fenêtres de style renaissance du premier étage et datant vraisemblablement de tout début XVII^{ème} siècle : les fenêtres du 2^{ème} étage sont à chambranles moulurés à crossettes.



XVII^{ème} siècle, siècle de transition

Il semble qu'il reste peu de vestiges en façades du XVII^{ème} siècle : quelques portes mais peu de fenêtres représentatives. Il est fort possible que des vestiges en mortier aient été piochés et aient disparu.

Hôtel de Ganges, parcelle CP1124, place Denfert-Rochereau

Chambranles moulurés à crossettes, datant de la fin du XVII^{ème} siècle et comportant donc un arc surbaissé. La clef qui l'orne est très saillante. L'appui mouluré est sur allège présentant un ressaut en pierre de taille.

Une des fenêtres sur jardin semble conserver en imposte les menuiseries d'origine. Le corps central se différencie par ses baies de l'aile latérale réalisée en extension..



XVIII^{ème} siècle

Hôtel de Campredon



*Parcelle CP486
Mairie, rue Carnot*



ENCADREMENTS DE BAIES : les fenêtres à encadrement en méplats

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Fin XVIII^{ème} siècle : encadrements en méplat avec appuis chantournés

Appuis en pierre de taille moulurés

Hôtel Inguibert, rue de la République

Les encadrements en méplat, arc surbaissé avec clef saillante, l'appui est chantourné. L'encadrement de baie est en pierre de aille comme l'ensemble de la façade.



*Parcelle CP 93
rue Théophile*

Fenêtre de style Directoire.

Remarquer l'appui de fenêtre contemporain et chantourné qui a été conservé au contraire du reste de l'encadrement.



Parcelle CP 1496, rue Michelet



Parcelle CP 543, rue Michelet



Parcelle CP466, pl. Juiverie.

Parcelle CP 1629, impasse Carnot

Ici les appuis en pierre de taille et bandeaux en méplat de pierre de taille sont restés en place mais les proportions de baie ont été complètement modifiées. De qui banalise complètement la façade. Son potentiel serait à exploiter.



*Parcelle CP 512
rue Carnot*

Encadrement de même inspiration mais réalisé au plâtre.



ENCADREMENTS DE BAIES : les fenêtres

XIX^{ème} siècle & début XX^{ème} siècle, les formes et les finitions se diversifient. Le temps s'accélère

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

XIX^{ème} siècle

A CONFIRMER PAR DPI

Mairie

Baie néogothique



Parcelle CP 1211, quai Rouget de l'Isle

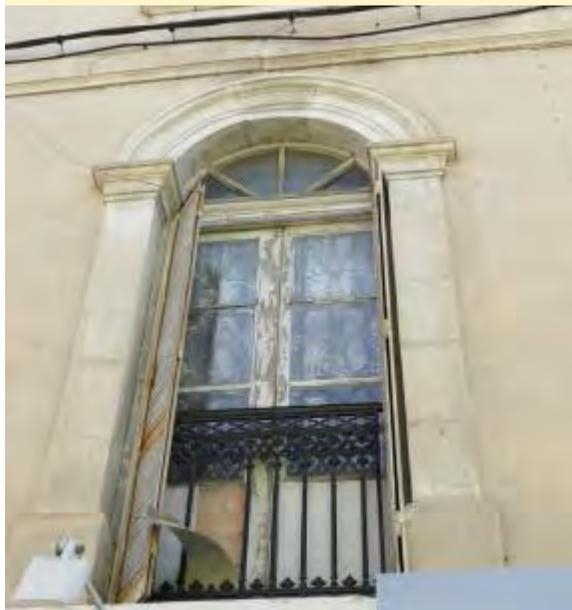


Parcelle CP 480, 6 Place Juiverie

Appui de fenêtre en pierre r de taille de profil plus « nerveux » qu'au XVIII^{ème} siècle, encadrement en métal réalisé au plâtre.



Parcelle CP 1531, rue de la République



Fin XIX^{ème} siècle & début XX^{ème} siècle

Parcelle CP 1336, quai Lices Berthelot

Du style le plus épuré au style le plus ornementé

Parcelle CP 588
quai Rouget de l'Isle



Parcelle CP 1211, quai Rouget de l'Isle



Parcelle CP 569, quai Rouget de l'Isle



MENUISERIES : les portes

Portes XVI^{ème} à XVII^{ème} siècle

Parcelle CP 1547, rue Ledru Rollin



Porte refaite de style Renaissance avec une imposte à montants quasi rayonnants et deux panneaux semi(?) fixes latéraux. Panneaux rapportés sur âme de planches.

Ilot tour d'argent



Fin XVII^{ème} siècle, l'imposte en demi cercle est ornée d'un ange, à l'image de ceux qui « peuplent » l'intérieur de l'église. Ses ailes sont traitées comme des volutes. La traverse d'imposte est une guirlande de feuilles. Les clous sont losangés.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Menuiseries

Hôtel de Ganges, monument historique
parcelle 1124, rue Denfert Rochereau,

Fin XVII^{ème} siècle

Porte à panneaux et clous losangés, traverse d'imposte sculptée, et partie supérieure d'imposte en dentelle végétale.



Parcelle CP 981, rue de la Flûte



Porte piétonne de style Renaissance avec fond de planches raidi par cadres appliqués. Chevilles et clous forgés.



Parcelle 496
Rue Danton
(porte sous porche)

Elle a été modifiée: rajout d'un panneau vitré avec grille au XX^{ème} siècle.



MENUISERIES : les portes

les portes des styles XVIII^{ème} siècle sont nombreuses à L'Isle

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Menuiseries

Portes cochères

Parcelle CP 63, rue de l'Ecrevisse

Porte à linteau portant une date.



Parcelle CP120, impasse rue Lamartine

Porte cochère d'accès à une cour.



Portes piétonnes

Parcelle CP 519
Rue Ledru Rollin



Parcelle CP 323, 37 rue
Denfert Rochereau



Parcelle CP 604, rue
Michelet



Portes « bâtardes »

Ci-contre à gauche : porte début XVIII^{ème} siècle : remarquer comme les détails sont plus en rondeurs et exagérés que ceux de la porte fin XVIII^{ème} ci-contre. A droite les moulures sont plus anguleuses, les gouttes plus discrètes. Noter les arêtes vives et les motifs de grecques.

Hôtel de Casal, parcelle



XIX^{ème} siècle

On trouve de nombreuses de portes à panneaux mais aussi, un modèle récurrent à l'Isle : la porte à trois panneaux séparés par des pilastres (baguettes) plus ou moins ornementés, avec ou sans chapiteaux, munies d'impostes vitrées à petits bois verticaux avec traverse d'imposte moulurée.

Hospice d'humanité
Parcelle CP 400,
5 rue Autheman



Parcelle CP 187
Rue Denfert-Rochereau



Parcelle CP 1336
Quai Lices Berthelot



Parcelle CP 1097
Rue du Dr Jean Roux



Portail daté de 1908

Parcelle CP 531
Soustet rue Carnot



La Charité



Parcelle CP 485
rue de l'Hôtel de Ville



Parcelle CP 480
6 place Juiverie



Un travail de menuisier très sculpté : perles, chute de fleurs et fruits, cartouche, oves et denticules...



Parcelle CP 409-410
Rue Carnot



Parcelle CP 232
rue Pasteur



Cours Anatole France



XX^{ème} siècle, première moitié

Début de siècle : portes de style éclectique

Les portes de style Art déco comportent souvent des grilles intéressantes.

MENUISERIES : les devantures en applique

La devanture en applique apparaît au XIX^{ème} siècle. Elles se prolonge durant le XX^{ème} siècle jusqu'à la banalisation des vitrines en aluminium. Sa conception découle directement de sa disposition et de sa fonction.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Menuiseries

Parcelle CP 511, rue Carnot



Devanture d'inspiration Art Nouveau à motifs végétaux et enroulements, elle peut dater de 1900.

En règle général la devanture est disposée en applique sur la façade. Exposée au ruissellement des eaux pluviales de la façade, elle est donc surmontée d'un auvent avec une corniche assurant le débord et protégé d'une couvertine de zinc, auvent qui éloigne les eaux de la façade.

L'auvent abrite le tableau qui est le support de l'enseigne peinte. Ici le tableau est mis en scène par un effet de fronton presque baroque avec un décor floral de style Art Nouveau. Une moulure rapportée sur le tableau sert de cadre aux lettrages.

Les panneaux latéraux sont rabattables pour protéger la vitrine lors de la fermeture du commerce.

1. auvent
2. couvertine zinc
3. corniche
4. tableau
5. moulures rapportées
6. enseigne en lettres peintes
7. vitrine
8. panneaux latéraux ornés, rabattables et montés sur paumelles
9. cimaise « filante »
10. panneaux de bois de même hauteur sur la porte et les panneaux fixes latéraux
11. porte desservant escalier de l'immeuble



Place Ferdinand Buisson (ancienne place aux Herbes)



Parcelle CP 378, rue Alphonse Benoit



MENUISERIES : les devantures

Certaines devantures sont surmontées de grandes marquises qui participent de la présence des commerces sur l'espace public. Elles sont couvertes d'une toiture initialement en zinc, ceinturée de lambrequins festonnés.

Parcelle CP 624, place de la Liberté



Le café de France, outre le fait qu'il ait été rendu célèbre par la photographie de 1979 par Willy Ronis (ci-contre), comporte une composition de devanture et des ornements de bois d'un élégant style 1900.



Parcelle CP 505, place de la Liberté



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Menuiseries

Parcelle CP 255, rue Denfert Rochereau



On trouve début XX^{ème} siècle des devantures à imposte vitrée et vitrines fermées par des ais (volets portatifs), maintenus en haut par des panetons en fer et en bas par des boulons à clavette. Si le système de fermeture est plus sommaire, elles arborent aussi parfois des ornements (denticules, panneaux à rosace de style art déco).

Parcelle CP 148
rue J.-J. Rousseau



Parcelle CP 1573 & 957, rue du docteur Jean Roux



MENUISERIES : les devantures et leurs auvents

Parcelle CP 414, quai de la Charité

La devanture forme un ensemble avec la façade, l'auvent etc. les teintes sont harmonieuses entre elles, les lettres de l'enseigne sont peintes, le mobilier est assorti.



De la Libération



Parcelle CP 670, quai Rouget de l'Isle

Couvertine de l'auvent en zinc à lambrequin festonné.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Menuiseries

Parcelle CP 982, rue Denfert Rochereau



L'évolution des fenêtres à travers l'histoire est liée à la fois à l'évolution des techniques et notamment du vitrage et des machines à bois et à celle de l'évolution des styles architecturaux.

XV et XVI^{ème} siècles

On ne sait fabriquer le verre à des prix abordables que dans de petites dimensions, c'est l'époque des « vitraux » de petit module à motif losangé ou à bornes (on peut trouver aussi des assemblage d'hexagones par exemple). Ils sont soit fixés directement dans la pierre des baies, soit sur des cadres de bois fixes ou ouvrants, dont tous les panneaux ne sont pas forcément vitrés.

XVII^{ème} siècle

Le développement de la fabrication du verre entraîne une disparition progressive des « vitraux ».

Cependant les dimensions des panneaux vitrés sont encore réduites, on fabrique donc des petits carreaux. Les cadres de bois qui les supportent sont donc des petits bois à petits carreaux qui recourent le vantail à la fois en hauteur mais aussi en deux ou trois carreaux sur la largeur du vantail.

Les croisées de pierre disparaissent au profit des croisées de bois.

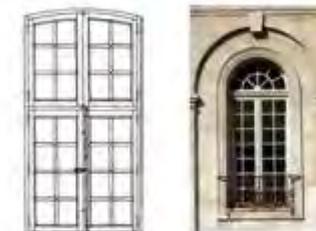
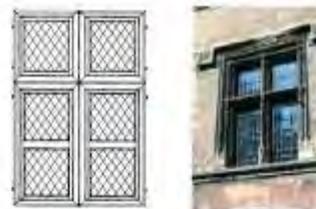
XVIII^{ème} siècle

Les petits bois restent d'usage courant au début du XVIII^{ème} siècle. Sur la croisée de bois, le meneau central en bois disparaît. La traverse est souvent conservée ce qui crée des impostes au-dessus des fenêtres.

Fin XVIII^{ème} on ouvre la totalité de la baies en deux vantaux sans imposte fixe. La vitrerie a encore progressé dans sa fabrication et permet de prévoir des grands carreaux de la largeur du vantail, les petits bois le recoupant dans sa hauteur.

Au XIX^{ème} siècle les profils des menuiseries sont de plus en plus fins.

La fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle restent sur un travail assez proche du début du XIX^{ème} siècle, les emboitements de menuiseries, les profils et les quincailleries évoluent beaucoup, la partition des carreaux et les profils des petits bois évoluent.



Illustrations extraites des fiches du secteur sauvegardé d'Avignon.



XVI^{ème} siècle

Les fenêtres à croisées n'étaient pas toujours équipées de vitrage sur tous les vantaux, il arrivait que seules les parties hautes soient vitrées et les parties basses seulement équipées de volets bois : on pouvait dissocier l'éclairage du logis de son aération

Parcelle CP 617, rue Ledru Rollin

Un « vitrail » conservé, directement scellé dans une petite baie carrée chanfreinée : vitrerie diaphane à losanges.



Parcelle CP 238 rue Denfert-Rochereau

Vitrail en trompe l'œil, motif dans un oculus sur un fronton de porte XVII^{ème} siècle



Barreau de section cylindrique rapporté a posteriori?

Vergette scellée dans la maçonnerie, tenue au panneau par des attaches en plomb enroulées.

Plombs de sertissage : ils bordent les tranches de deux pièces de verre voisines.

Le profil très aplati des plombs les date du XV ou XVI^{ème} siècle.

transition

1

XVI^{ème} siècle
- Croisée de pierre ou de plâtre.
- Vitrerie à losanges



2

XVII^{ème} siècle
- Croisée de bois
- Petits carreaux



XVII^{ème} siècle

Les fenêtres du XVII^{ème} siècle remplacent progressivement les vitreries à losanges serties aux plombs (1) par des vitres sur des cadres bois munis de petits bois dont la feuillure permet de poser le verre en rajoutant du mastic. (2) et (3)
Les châssis sont entièrement vitrés et équipés de volets intérieurs.

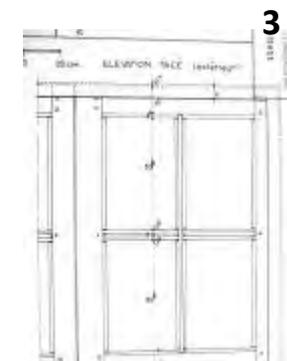
Les exemples rencontrés à l'Isle sont des demi croisées.

Parcelle CP 617, rue Ledru Rollin



SIMILITUDE

Exemple de détail de la fenêtre XVII^{ème} rue Basse à Avignon (extrait des cahier du CRMH)



Parcelle CP 617 place de la Liberté

